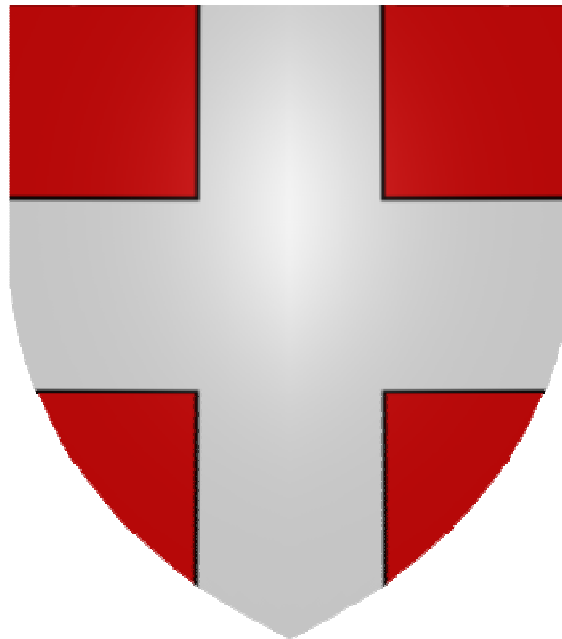




Pascal DURANDARD

Généalogies savoyardes

**Familles de Moûtiers : Bernard, Ferley,
Trollet et Varambon**

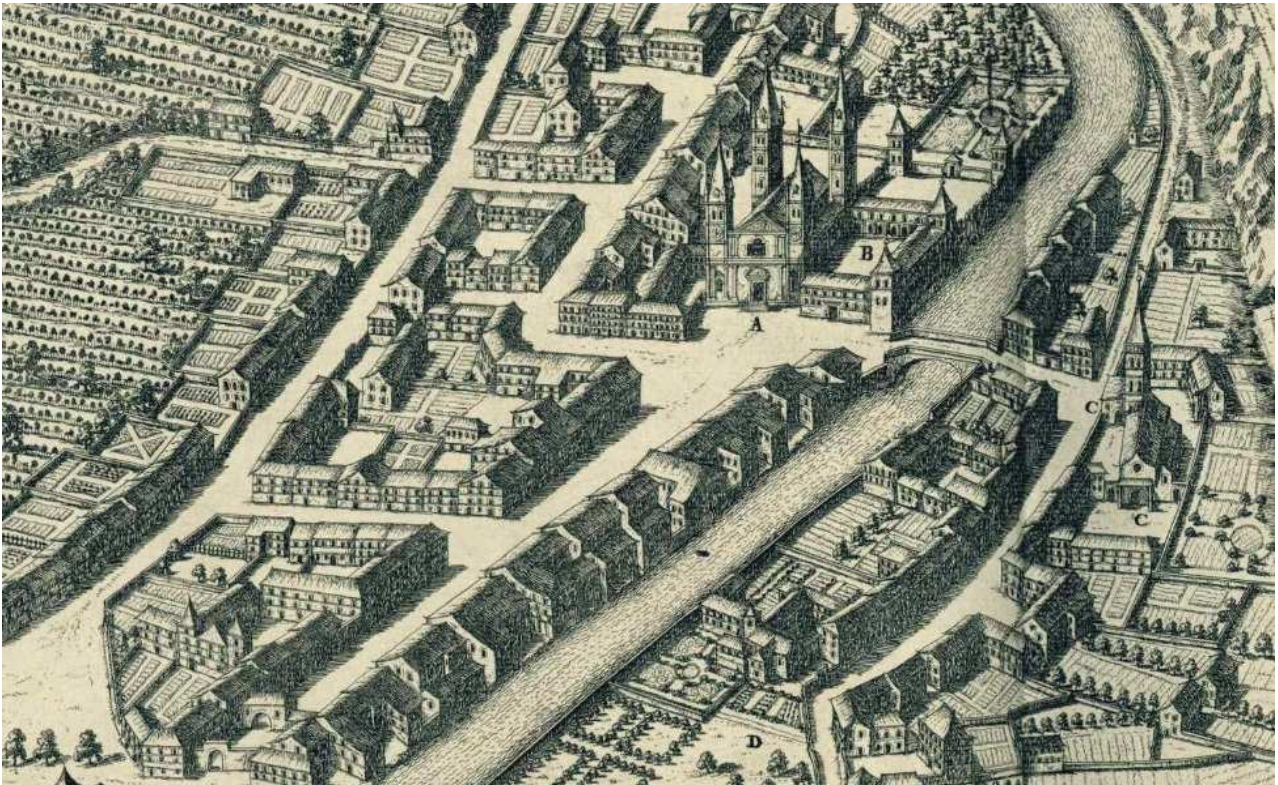


Version mars 2020



SOMMAIRE

	Page
Sources	3
Familles de Moûtiers étudiées dans ce fichier	
• Famille BERNARD	5
• Famille FERLEY	15
• Famille TROLLIET	51
• Famille VARAMBON	64
• Index des noms de conjoints.....	77



La ville de Moûtiers, détail (*Theatrum Sabaudiae*)



Sources

Archives départementales de la Savoie (en ligne sur Internet) :

- ✓ Archives du Sénat de Savoie, procédures civiles et criminelles, directes ou en appel (1559 à 1792). Inventaire numérique, B0 600
- ✓ Registres paroissiaux et d'état civil d'Aigueblanche, Les Allues, Aime, Bellecombe, Billième, Bourg-Saint-Maurice, Chambéry, Feissons-sur-Isère, Feissons-sur-Salins, Granier, Grésy-sur-Isère, Le Bois, Mâcot, Montmélian, Moûtiers, La Perrière, La Rochette, Notre-Dame-Briançon, Saint-Martin-de-Belleville, Saint-Paul-sur-Isère, Salins-les-Thermes, La Saulce, Sonnaz et Villarlurin
- ✓ Recensement de 1561 de Moûtiers
- ✓ Tabellions d'Aiguebelle, Aime, Beaufort, Chambéry, Conflans et Moûtiers (références en note)
- ✓ Fonds du Sénat de Savoie, procédures criminelles et civiles, etc., 2B (références en notes)
- ✓ Répertoire des édits et bulles, 1588-1657 » ; B – 1444, « répertoire des matières contenues au présent registre tant des édits, bulles, patentes, transactions qu'autres actes depuis le 31 janvier 1635 jusqu'au 26 juillet 1638 » (référence en note)
- ✓ I.R. 141 : « Dépenses faites aux salines de Tarentaise. Procès verbaux concernant les salines, 1567 – 1689 - SA 2257 – 2275 (inventaire turinois n° 25) ». « Procès verbaux ; informations ; remontrances ; contrats et autres pièces concernant les Salines de Tarentaise », SA. 2269 (28) – N° 28, et SA.2270 (11) – N°11
- ✓ I.R. 206, série B, Cours et juridictions avant 1793, sous-série 2 B, Inventaire des répertoires des registres et bulles (1627 - 1651)
- ✓ I.R. 208, série B, Cours et juridictions avant 1793, sous-série 2 B, inventaire des répertoires des registres des Edits bulles, 1682 - 1703, B 1456.

Archives diocésaines de Moûtiers :

- ✓ Fichier des prêtres de l'archidiocèse de Tarentaise

Sources bibliographiques :

- ✓ *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, comte Amédée de Foras et ses continuateurs, 1863 - 1888
- ✓ *Dictionnaire des magistrats du Sénat et la Chambre des Comptes de Savoie (1559-1848)*, Laurent Perrillat et Corinne Townley, Chambéry, Union des sociétés savantes, 2018
- ✓ *Le Diocèse de Tarentaise des origines au concordat de 1802*, tome I, M. le chanoine Frédéric Richermoz, publication « Tarentasia Christiana », imprimerie Félix Bérout, Moûtiers, 1928
- ✓ *Histoire de Moûtiers, capitale de la Tarentaise*, Jean-Paul Bergeri, La Fontaine de Siloé, 2007
- ✓ *Petite Histoire de la Tarentaise*, Yves Brèche et Lucien Chavoutier, Editions Xavier Mappus, Lyon, 1975
- ✓ Recueil des mémoires et documents de l'académie de la Val d'Isère, 1889, vol. 5
- ✓ *La Savoie au XVIIIe siècle : noblesse et bourgeoisie*, Jean Nicolas, La Fontaine de Siloé, 2003



- ✓ *Les Volontaires de la Savoie, 1792 – 1799 : la légion allobroge et les bataillons du Mont-Blanc*, André Folliet, 1887

Sources bibliographiques en ligne sur Internet sur le site « Gallica » :

- ✓ *Histoire de Tarentaise jusqu'en 1792*, E. Pascalein, Moûtiers, imprimerie & papeterie A. Gavin, 1903
- ✓ « Inventaire des titres essentiels de l'archevêché de Tarentaise » (d'après l'original de 1665), publié par les soins de M.M. Million et Miédan-Gros-Vital, in *Recueil des mémoires et documents de l'académie de la Val d'Isère*, 1^{er} volume, Moûtiers, Marin Laracine, imprimeur de l'académie, 1866
- ✓ Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, tome XXXVII, deuxième série, tome XII, 1898
- ✓ *Notice historique sur l'organisation de la justice et de la magistrature en Tarentaise du XII^e au XIX^e siècle*, M. de Soirier d'Évires, Chambéry, imprimerie Châtelain, successeur de F. Puthod, 1880
- ✓ Recueils des mémoires et documents de l'académie de la Val d'Isère : tome premier (1881) ; 3^e volume (1897) ; 7^e volume (1900) ; nouvelle série, tome troisième (1925)
- ✓ Recueil des mémoires et documents de l'académie de la Val d'Isère, nouvelle série, tome XIII, deuxième livraison, 1956, « La démographie d'une commune de montagne aux XVII^e et XVIII^e siècle - Saint-Martin-de-Belleville »

Autres sources Internet :

- ✓ GENEABANK, base de données
- ✓ *Histoire de la Maurienne*, tome IV - A (la Révolution), chanoine A. Gros (site books.google.fr)
- ✓ Relevés de l'A.R.E.D.E.S.
- ✓ Relevés du Cercle généalogique de Savoie

Source iconographique :

- ✓ Gravure représentant la ville de Moûtiers, *Theatrum Sabaudiae*, édition en ligne sur le site des archives départementales de la Haute-Savoie





Famille BERNARD

Les Bernard appartiennent à l'ancienne bourgeoisie de robe de Moûtiers. Il est d'ailleurs probable qu'ils descendent d'un juge-mage de Tarentaise du temps de Philibert I, de Charles I et de Philippe II. Les membres laïcs de cette famille ont été d'abord avocats, et les deux derniers ont tenu une étude de notaire. Ils ont aussi donné trois chanoines au chapitre de la cathédrale, dont l'un a été vicaire général du diocèse. Ils comptent quelques belles alliances, dans les familles de Crescherel, de Pingon et Trolliet.

Personnages isolés

- ❖ Spectable Claude BERNARD, juge-mage de Tarentaise et de Maurienne de 1476 à 1498. Il a épousé le 20 avril 1503 Péronnette de CRESCHEREL, fils de Jacques, seigneur de Cevins, et de Jeanne de MENTHON.
- ❖ Jean BERNARD, chanoine de la cathédrale St-Pierre de Moûtiers en 1513.
- ❖ Autre Jean BERNARD, chanoine de la cathédrale St-Pierre en 1587, mort en 1627.



Rameau existant à Moûtiers en 1561

1^{er} degré

Maître Gonin BERNARD, bourgeois de Moûtiers, commissaire d'extentes en 1561.

Il a épousé **Françoise**.

D'où :

2-1) Laurent BERNARD, âgé de quatre ans en 1561.





Filiation suivie

1^{er} degré

Égrèze Claude BERNARD, bourgeois de Moûtiers. Peut-être est-ce lui, Égrèze Claude, fils de feu Égrèze Jacques [Ber...] qui meurt à Moûtiers le 20 juin 1668, enseveli dans l'église Ste-Marie.

Il a épousé vers 1640 **Honorable Marguerite HOSPE**, d'une vieille famille bourgeoise de Moûtiers. Elle est la marraine de Jean Louis Bernard, son arrière petit-fils, baptisé à Moûtiers en 1679. Elle décède à Moûtiers, et elle est inhumée le 29 mars 1680.

Enfants connus :

2-1) *Spectable Jacques BERNARD, qui suit.*

2-2) Spectable Jean François BERNARD, bourgeois de Moûtiers, avocat au Sénat de Savoie à Chambéry. Il est premier syndic de la ville de Moûtiers en 1681. Il est mort à Moûtiers, et inhumé le 12 juillet 1715.

Le 17 avril 1700, il transige avec sa fille Jeanne Françoise, qui a obtenu l'annulation de sa renonciation à ses droits sur l'hoirie de ses parents. Et comme il a été prouvé que les biens qu'il lui a constitués à l'occasion de son mariage ont été largement surestimés, il lui relâche la moitié de sa maison à Moûtiers, rue du Conchon, avec la moitié des « gros meubles » qui y sont, la moitié d'une grange et d'un jardin dans la même rue, et la moitié de la vigne du Marais au territoire d'Aigueblanche ¹.

Le 4 février 1711, il partage avec son neveu Bernard (qui agit pour lui et son frère Louis) les biens laissés par le chanoine Bernard, son frère, décédé l'année précédente ².

Il a épousé 1^e) par contrat dotal du 11 janvier 1660 ³, Nicolarde Philotée SERRET, veuve d'un Sieur VICTOR ⁴. Elle est morte à Moûtiers le 26 juillet 1673 ⁵, et ensevelie dans l'église Ste-Marie.

Il épouse 2^e) vers 1674 Demoiselle Marie de PINGON, fille de Noble Antoine de Pingon, coseigneur de Marthod & Cornillon, grand bailly de l'archevêché de Tarentaise et bourgeois de Moûtiers, aide de camp des armées de S.A.R., et de Demoiselle Jeanne Antoinette TROLLIET. Elle est morte à Moûtiers, inhumée le 11 avril 1715.

Enfants du premier lit, nés et baptisés à Moûtiers :

3-1) Humbert BERNARD, baptisé le 14 mars 1661 (parrain et marraine : Humbert et Marguerite Hospe).

3-2) Marguerite BERNARD, baptisée le 6 juin 1662 (parrain et marraine : Égrèze Claude Bernard et Marguerite Hospe, parents de son père).

3-3) Demoiselle Marie BERNARD, baptisée le 6 octobre 1663 (parrain : Égrèze Claude Victor ; marraine : Jeanne Louise Bernard) ; morte à Moûtiers le 24 novembre 1727 et ensevelie le surlendemain dans l'église St-Michel. Après son second mariage, elle

¹ Notaire Derex. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1826, folios 313 et 314.

² Notaire Fontanil. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1848, folios 31 et 32.

³ Ce contrat dotal est mentionné dans la transaction du 17 avril 1700. On y rappelle également le premier mariage de Nicolarde Philotée Serret (à propos d'une transaction passée le 14 décembre 1680 entre son mari et Maître Jean Claude et Honorable Jeanne Françoise Victor, ses enfants du premier lit).

⁴ La famille Serret a donné Claude, procureur fiscal de la mense épiscopale de l'archevêché de Tarentaise en 1627 (A.D. de Savoie, B 1442, folio 362).

⁵ La transaction du 17 avril 1700 rappelle que son hoirie, « tant de son chef que comme héritière de Jeanne Antoinette Richard, sa tante », se monte à plus de 50.000 florins. Cette Jeanne Antoinette Richard avait testé le 25 avril 1677, et un inventaire de ses biens avait été fait à l'occasion de ce testament.



présente au Sénat une requête afin d'obtenir la vérification des patentes lui octroyant la continuation de la tutelle de son fils, nonobstant son second mariage - d'où un décret rendu le 5 août 1690⁶. Elle teste le 14 mai 1720. Elle veut être inhumée au tombeau de son second mari, en l'église du couvent St-Michel de Moûtiers. Elle lègue 3 livres à la confrérie de Notre-Dame du Rosaire et autant à la confrérie de Notre-Dame des Carmes, toutes deux érigées en l'église Ste-Marie de Moûtiers. Elle lègue encore 3 livres à la confrérie de Ste-Anne érigée dans l'église des Cordeliers de Moûtiers. Elle lègue aux cordeliers de cette ville le capital de 6 x 20 florins, sous la cense de 4 livres, pour fonder un service à perpétuité en leur église, consistant en deux grandes messes basses des trépassés pour le repos de son âme et celle de ses parents, avec les responsoirs sur son tombeau à chaque service, qui se fera chaque année au mois de décembre. Elle lègue 900 livres à Nicolarde Philotée Pessy, sa fille, femme de Maître Jean Jacques Bertrand, notaire collégié et bourgeois de Moûtiers. Elle lègue la même somme à Marie Aimée Pessy, son autre fille, femme de Maître Joseph Antoine Varot, procureur et bourgeois de Moûtiers. Elle lègue à Jeanne, Marie et Catherine Pessy, ses autres filles, à chacune la somme de 1.500 livres, un habit à leur choix de la valeur de 60 livres, et leur trousseau. Elle fait son héritier universel M. Maximin Pessy, son fils⁷. Elle épouse en premières noces à Moûtiers le 7 septembre 1686 M. Antoine FERLEY, né vers 1660, fils d'Égrège Jean Louis Ferley, châtelain de S.A.R., et d'Honorable Philiberte ESCAMBORD. Bourgeois de Moûtiers, il meurt en cette ville, et il est enseveli le 11 janvier 1688 dans la cathédrale St-Pierre. Elle épouse en secondes noces à Moûtiers le 1^{er} mars 1690 Égrège M. Étienne Innocent PESSOZ, vice-bailly de l'archevêché de Tarentaise, procureur au siège mage de cette province et bourgeois de Moûtiers. Il teste le 23 avril 1704, laissant l'usufruit de ses biens à Marie Bernard⁸. Le 12 mai 1710, un inventaire de ses effets est réalisé par Jean Michel Blanchin, curial de Moûtiers⁹.

- 3-4) Joseph BERNARD, baptisé le 29 janvier 1665 (parrain et marraine : Égrège Joseph Durandard et Jeanne Jacqueline Arnaud, sa femme).
- 3-5) Demoiselle Jeanne Françoise BERNARD, baptisée le 30 août 1667 (parrain et marraine : Étienne Innocent Bernard et Jeanne Françoise Varambon) ; morte à Moûtiers et ensevelie le 15 avril 1712 dans la cathédrale St-Pierre. Elle épouse à Moûtiers le 8 juin 1688 Égrège François FERLEY, baptisé en cette ville le 20 avril 1671, fils d'Égrège Jean Louis Ferley, châtelain de S.A.R., et d'Honorable Philiberte ESCAMBORD. Il est mort avant décembre 1710.
- 3-6) Jean-Baptiste BERNARD, baptisé le 30 août 1670 (parrain : Pierre François Graz ; marraine : Françoise Luce) ; mort le 20 novembre suivant et inhumé dans l'église paroissiale de Moûtiers.
- 3-7) François BERNARD, jumeau du précédent et baptisé avec lui (parrain : Martin Menne ; marraine : Marie Rol) ; mort à Moûtiers et enseveli le 5 octobre 1671.
- 3-8) Jacques BERNARD, baptisé le 22 avril 1672 (parrain : Spectable Jacques Bernard ; marraine : Jacqueline Grumail) ; mort à Moûtiers et enseveli dans l'église Ste-Marie le 2 septembre 1674.

⁶ A.D. de la Savoie, I.R.208, série B, Cours et juridictions avant 1793, sous-série 2 B, inventaire des répertoires des registres des Edits bulles, 1682 - 1703, B 1456, *folio* 17.

⁷ Notaire Levret. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1867, *folios* 433 et 434.

⁸ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1834, *folios* 451 et 452.

⁹ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1846, *folios* 321 à 326.



3-9) Demoiselle Marguerite BERNARD, née et baptisée en juillet 1673 (parrain : Égrèze Jean V... ; marraine : Françoise Bernard) ; morte à Moûtiers le 26 avril 1735. Le 12 juillet suivant, ses enfants font faire l'inventaire de ses effets et de ses titres ¹⁰. Elle épouse à Moûtiers le 20 juin 1701, avec un contrat dotal passé le 17 juin 1701 ¹¹, Spectable Maximin LABORET, avocat au Sénat de Savoie, fils de feu Maître François Laboret. À l'époque de son mariage, il est déjà juge de la baronnie de Villette et du comté de Saint-Laurent-la-Côte, lieutenant en la judicature du comté de la Val d'Isère, avocat ordinaire de la ville de Moûtiers. Il devient plus tard juge des appellations de l'archevêché. Il est mort à Moûtiers le 4 mars 1715.

Enfants du second lit, nés et baptisés à Moûtiers :

- 3-10) Anne BERNARD, baptisée le 8 novembre 1675 (parrain : Spectable Jacques Bernard ; marraine : Jacqueline Hospe).
- 3-11) Jean Louis BERNARD, né et baptisé en décembre 1677 (parrain : Révérend Jean Louis Bernard, chanoine et curé de Moûtiers ; marraine : Antoinette Trolliet, femme de M. Antoine de Pingon) ; mort le 23 février 1678.
- 3-12) Spectable autre Jean Louis BERNARD, baptisé le 29 février 1680 (parrain : Révérend Jean Louis Bernard, chanoine et curé de Moûtiers ; marraine : Demoiselle Gabrielle de Pingon). Docteur en médecine et bourgeois de Moûtiers, il est en 1714 parrain de Jean François Pessy, baptisé à Moûtiers le 2 janvier. Il épouse à Bourg-Saint-Maurice le 30 octobre 1714 Honorable Françoise CHAPEL, de cette paroisse. Le mariage est célébré par le sieur du Bettex, chanoine et curé de Moûtiers.
- 3-13) Demoiselle Artaude BERNARD, baptisée le 25 avril 1681 (parrain : Révérend Jean Louis Bernard, chanoine et curé de Moûtiers, son oncle ; marraine : Demoiselle Antoinette Trolliet) ; morte à Moûtiers le 29 mai 1753 et ensevelie le lendemain dans la cathédrale St-Pierre. Elle épouse, avec un contrat dotal passé le 11 novembre 1699 ¹², M. Maurice PESSY, procureur et bourgeois de Moûtiers, mort à Moûtiers le 30 mars 1718.
- 3-14) Demoiselle Jeanne Antoinette BERNARD, baptisée le 19 mai 1683 (parrain : Noble François Maximin de Pingon ; marraine : Demoiselle Jeanne Antoinette de Pingon). Elle teste le 12 janvier 1754 en faveur de sa sœur Marie Innocente, faisant d'abord plusieurs legs pieux. Elle lègue 1.000 livres à Marguerite Maximine Pessy, sa nièce, de même qu'à Marie Innocente Mugnier, femme du notaire, et à Marion Grassis, fille de Maître Joseph. Elle lègue 200 livres à Jeanne Antoinette Ferley, fille de M. Jean Philippe, sa filleule. Elle lègue 200 livres à Jeanne Antoinette Petitjean, sa nièce. Elle

¹⁰ Notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1895, *folios* 993 (*verso*) et 994.

¹¹ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1828, *folios* 778 et 779. Jean François Bernard constitue à sa fille des prés et des terres qu'il possède au village de Chandon, dans la paroisse des Allues, estimés 600 florins ; et une maison avec jardin à Aigueblanche, provenue de Nicolarde Philotée Serret, sa première femme. Il lui donne aussi plusieurs rentes : 1^e) un capital de 900 florins donnant un revenu annuel de 45 florins ; 2^e) un autre capital de 730 florins au revenu annuel de 5 quarts de froment et 5 setiers et demi de vin ; 3^e) un capital de 700 florins au revenu de 35 florins ; 4^e) un capital de 1.000 florins donnant un revenu de 50 florins ; 5^e) un capital de 6 x 20 florins sous la cense de 6 florins. Jean François Bernard donne aussi à sa fille son trousseau, dont l'inventaire suit le contrat dotal (même source, *folio* 779). Il constitue en outre à son gendre, à titre d'augment de dot de sa fille, la moitié de la maison où il demeure à Moûtiers, rue du Conchon, ainsi que la moitié de la vigne « du Marest » située au territoire d'Aigueblanche. Ces biens, provenus de Nicolarde Philotée Serret, sont à partager avec Jeanne Françoise Bernard, une autre de ses filles. De plus, Jean François Bernard donne 900 florins, « à prendre après son décès et à son choix sur les albergements » qu'il possède à la Bâthie. De son côté, Maximin Laboret donne en augment de dot à sa future épouse la somme de 3.000 florins.

¹² Ce contrat est relevé dans l'inventaire des meubles et titres de Maximin Pessy, 16 septembre 1732.



donne à Jean-Baptiste Pessy, son neveu, les lettres patentes de notaire acquises par son défunt mari. Elle lègue 400 livres à Philiberte Laboret, fille de sieur Maximin. Elle lègue au séminaire de Moûtiers une rente de 50 livres ¹³. Elle est morte à Moûtiers dans la nuit du 5 au 6 septembre suivant, et elle est inhumée le 7. Elle épouse aux Allues le 5 août 1714 (en présence de Spectable Jean Louis Bernard, de Moûtiers), après avoir passé des conventions matrimoniales le 22 mai précédent ¹⁴, Noble Jean-Baptiste CORNEILLE, trésorier du R.T.C. pour la province de Tarentaise et bourgeois de Moûtiers, fils de feu Noble Jean Corneille, conseiller du R.T.C. ¹⁵ & contrôleur des guerres, commis des dépenses des armées navales à La Rochelle. Il est l'un des conseillers du conseil de ville de Moûtiers en 1743. Il est mort avant 1754.

- 3-15) Martin BERNARD, baptisé le 6 novembre 1685 (parrain : Révérend Martin Chardonnet, curé du Pré ; marraine : Honorable Marie Bernard) ; mort à Moûtiers et inhumé le 25 septembre 1686.
- 3-16) Jean Louis BERNARD, baptisé le 28 avril 1687 (parrain : Révérend Jean Louis Bernard, chanoine et curé de Moûtiers, official et vicaire général de Tarentaise ; marraine : Demoiselle Jeanne Antoinette Ferley).
- 3-17) Jacques BERNARD, ondoyé le 28 mars 1689 et baptisé le 11 mai suivant (parrain : Noble Jacques du Bettex ; marraine : Honorable Françoise Bernard). Sans doute est-ce lui, fils de l'avocat Bernard, qui est mort à Moûtiers, inhumé le 12 février 1703.
- 3-18) Demoiselle Marie Innocente BERNARD, baptisée le 3 avril 1691 (parrain : M. Étienne Innocent Pessoz ; marraine : honorable Marie Bernard). Bourgeoise de Moûtiers, il vit longtemps sans alliance en cette ville. Elle teste le même jour que sa sœur Jeanne Antoinette, 12 janvier 1754 en faveur de sa sœur Jeanne Antoinette. Elle veut être inhumée au tombeau de ses prédécesseurs, en l'église Ste-Marie de Moûtiers ¹⁶. La veille de son mariage, le 7 janvier 1757, « attendu qu'elle se trouve dans un âge plus avancé et qu'elle entend que [son futur époux] fasse sa résidence à Moûtiers, elle lui fait donation de sa maison avec ses meubles (à l'exception de trois chambres qu'elle se réserve), et la somme de 7.000 livres que lui doivent les « Royales finances » à cause des biens-fonds qu'occupent les « Royales salines » de Moûtiers ¹⁷. Elle est morte à Moûtiers le 30 avril 1775, et elle est inhumée le lendemain 1^{er} mai. Elle épouse à Moûtiers le 8 janvier 1757 M. Ennemond SANTERRE, bourgeois de Grenoble, puis de Moûtiers, fils de M. François Santerre.

- 2-3) Révérend Jean Louis BERNARD, baptisé aux Allues le 26 juin 1636 (parrain : Révérend Messire Jean Louis Hostoz, chanoine de St-Pierre de Tarentaise ; marraine : Anne Marie, veuve de Jacques Étiévent). Chanoine de la cathédrale St-Pierre en 1661, il est aussi curé de la paroisse de Moûtiers à l'église Ste-Marie, de 1677 à 1693 et de 1700 à 1705. Il est en outre vicaire général de Tarentaise en 1685, et chantre du chapitre cathédral en 1704. Il est mort le 20 juin 1710.

¹³ Notaire Ravier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1932, *folios* 153 et 154.

¹⁴ Notaire Saugey. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1853, *folios* 919 et 920. Jean François Bernard constitue en dot à sa fille la part d'héritage qui lui reviendra après sa mort. Marie de Pingon donne à sa fille le quart de ses biens en augment de dot. Les deux époux relâchent à leur futur gendre une possession au terroir des Fontaines, en la paroisse de la Saulce, consistant en bâtiments, terres, prés et verger, les vignes non comprises. Jeanne Antoinette reçoit aussi un trousseau, dont l'inventaire suit les conventions. De son côté, Jean-Baptiste Corneille donne à sa future femme 3.000 florins en augment de dot.

¹⁵ R.T.C., c'est-à-dire le roi très-chrétien. Cette expression désigne le roi de France.

¹⁶ Notaire Ravier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1932, *folio* 154.

¹⁷ Notaire Excoffier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1938, *folios* 115 et 116.



- 2-4) Mathieu BERNARD, dit le Père Mathieu de Moûtiers, gardien du couvent des capucins de Moûtiers. Il est mort en cette ville et inhumé dans l'église Ste-Marie le 28 mai 1702.
- 2-5) *Très probablement* : Honorable Françoise BERNARD. Le 21 novembre 1702, comme administratrice des biens de ses enfants, elle acense pour six ans à Germain Eynard, de la Roche (en Montagny), les biens que possédait son mari audit mas de la Roche, sous la cense de six bichets de seigle et autant d'orge, deux bichets de froment, 6 florins en argent, 2 bouteilles de verre et une corbeille de raisins au moment des vendanges ¹⁸. Elle épouse avant 1669 Égrège Étienne ULLIEL, notaire à Moûtiers. Il est mort avant 1702.
- 2-6) *Très probablement* : Honorable Jeanne Louise BERNARD, bourgeoise de Moûtiers, morte en cette ville et inhumée le 21 novembre 1706. Elle épouse avant 1667 Égrège Jean GEVRY, procureur à Moûtiers, mort avant 1699.

2^{ème} degré

Spectable Jacques BERNARD, avocat et bourgeois de Moûtiers, juge de la baronnie de Villette. Il est mort à Moûtiers 8 avril 1697.

Il a épousé **Demoiselle Jacqueline GRUMAIL**, morte à Moûtiers et inhumée le 3 avril 1691.

Enfants, nés et baptisés à Moûtiers :

- 3-1) Marie BERNARD, morte à Moûtiers et ensevelie dans l'église paroissiale Ste-Marie le 3 octobre 1664.
- 3-2) Étienne BERNARD. Elle épouse Jean Georges PONDRUEL, de Feissons-sur-Salins, fils d'Égrège André Pondruel. Jacques Pondruel, leur fils, est baptisé à Feissons le 1^{er} mai 1663.
- 3-3) Spectable Louis BERNARD, avocat au Sénat de Savoie et bourgeois de Moûtiers, « premier noble syndic de cette ville » en 1689 et 1706. Il est mort à Moûtiers le 21 février 1735, inhumé le surlendemain.

Le 18 juillet 1701, il fait avec son frère Bernard le partage des biens laissés par leurs parents ¹⁹. À sa mort, il laisse une propriété aux Allues, comprenant une maison avec grange et écuries, des prés et des terres.

Il épouse 1^e) à Moûtiers le 5 février 1678 Honorable Demoiselle Jeanne Antoinette FERLEY. Elle est morte à Moûtiers et inhumée le 24 septembre 1696.

Il épouse 2^e) à Aime le 24 mai 1698 Demoiselle Andréanne BRUNET, baptisée en cette paroisse le 7 décembre 1674, fille de Maître & Égrège Nicolas Brunet, notaire et vice-châtelain d'Aime, et d'Anne CROSE.

Enfants du premier lit, nés et baptisés à Moûtiers :

- 4-1) Jean Louis BERNARD, baptisé le 22 septembre 1679 (parrain : Révérend Jean Louis Bernard, chanoine et curé de Moûtiers, oncle de son père ; marraine : Honorable Marguerite Hospes) ; mort à Moûtiers et inhumé le 10 février 1680.
- 4-2) Jacques BERNARD, baptisé le 10 octobre 1680 (parrain : Spectable Jacques Bernard ; marraine : Demoiselle Jacqueline Grumail) ; mort à Moûtiers et inhumé le 26 septembre 1686.
- 4-3) Jean Louis BERNARD, baptisé le 13 mai 1682 (parrain : Pierre Soquet ; marraine : Claudine ...). Il est mort à Moûtiers et inhumé le 13 septembre 1689.
- 4-4) Jacques BERNARD, baptisé le 29 mars 1684 (parrain : Révérend Messire Jean Jacques Anselme, chanoine théologal [du chapitre de la cathédrale] ; marraine :

¹⁸ Notaire Fontanil. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1831, folio 734.

¹⁹ Notaire Dunant. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1829, folios 120 (verso) et 121.



Demoiselle Jacqueline Grumail, femme de Spectable Jacques Bernard, juge de la baronnie de Villette) ; mort à Moûtiers et inhumé le 3 septembre 1691.

- 4-5) M. François BERNARD, bourgeois de Moûtiers, baptisé le 2 juillet 1686 (parrain : Spectable Jacques Bernard, juge de la baronnie de Villette ; marraine : Demoiselle Jeanne Françoise Chappel). Il teste le 18 mai 1718. Il veut être inhumé dans l'église Ste-Marie de Moûtiers. Il lègue 7 livres aux pénitents blancs de cette ville, en les priant d'assister à son enterrement pour « prier Dieu pour le repos de son âme ». Il lègue 300 livres aux prêtres de Sainte-Marie pour qu'ils célèbrent 300 messes. Il lègue 66 livres pour cent messes qui devront être célébrées à l'autel du Purgatoire de la même église, soit par le vicaire, soit par le Révérend Girod. Il lègue 334 livres « pour acheter les ornements » de la chapelle du collège de Moûtiers. Il lègue 1.334 livres à Jean Louis Bernard, son frère consanguin. Il lègue 133 livres à Françoise Martin, sa filleule ; et 26 livres 6 sols 8 deniers à Louise Bernard, femme d'Antoine Rellier. Il fait son héritière sa sœur Marie ²⁰. Il est mort avant 1720.
- 4-6) Marie BERNARD, baptisée le 27 mars 1688 (parrain : Révérend Messire Jean Louis Bernard, chanoine, vicaire général, curé de Moûtiers ; marraine : Demoiselle Marie de Pingon).
- 4-7) Louis BERNARD, baptisé le 9 juillet 1689 (parrain : Spectable Louis Vallet ; marraine : Honorable Jeanne Pernelle Grumail) ; inhumé à Moûtiers le 7 août 1692.
- 4-8) Marie BERNARD, baptisée le 14 octobre 1690 (parrain : Jean Vionnet ; marraine : Guillemaz ...).
- 4-9) Gaspard BERNARD, baptisé le 25 avril 1692 (parrain : M. Gaspard Blanc, « noble syndic » ; marraine : Demoiselle Jeanne Françoise Delachenal).

Enfants du second lit, nés et baptisés à Moûtiers :

- 4-10) Jacqueline BERNARD, baptisée le 28 juin 1700 (parrain : Révérend seigneur Claude Veffray, chanoine de Tarentaise ; marraine : Honorable Jacqueline Brunet).
- 4-11) Sieur Jean *Louis* BERNARD, bourgeois de Moûtiers, né vers 1702, légataire en 1718 de François Bernard, son frère consanguin. Peu de temps après la mort de son père, il se présente le 2 mars 1735 devant le juge de l'archevêché pour déclarer qu'il renonçait à l'hoirie paternelle, trop chargée de dettes. Toutefois, il entend conserver ses droits sur la propriété des Allues, qui devrait lui revenir comme faisant partie de la dote et de l'augment de sa mère, mais aussi pour le remboursement des « frais funéraires dudit son père, médicament et aliments à lui fournis droits (*sic*) des sieurs médecins, apothicaires et chirurgiens, et *louage* de maison » ²¹. Il teste le 29 septembre 1738. il veut être inhumé au tombeau de ses père et aïeul en l'église Ste-Marie de Moûtiers. Il lègue à Marie Joseph et Jean Nicolas Bernard, enfants de Jacques, son parent, à chacun d'eux 75 livres. Il fait son héritière universelle sa cousine Anne Quendet, fille de Spectable Jean-Baptiste Quendet, docteur en médecine, et femme de M. Philibert Marie Laboret, notaire collégié ²².
- 4-12) Claude Françoise BERNARD, baptisée le 29 décembre 1706 (parrain : Claude Clavel ; marraine ; Françoise Suchet).
- 4-13) [Nicolas ?] BERNARD, baptisé le 17 septembre 1708.

- 3-4) Jeanne Marie BERNARD, née à Moûtiers et baptisée le 15 août 1660 (parrain : Maître François Laboret ; marraine : Jeanne Marie Mugnier).

²⁰ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1862, *folios* 457 (*verso*) et 458.

²¹ Notaire Bal. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1894, *folio* 232.

²² Notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1901, *folio* 377.



- 3-5) **Égrèze Monsieur Bernard BERNARD, qui suit.**
- 3-6) Honorable Nicolarde Philotée BERNARD, née à Moûtiers et baptisée le 3 septembre 1664 (parrain : Égrèze Jean Geyvroz ; marraine : Nicole Philotée Serret). Le 10 mars 1702, elle confesse avoir reçu de ses frères Louis et Bernard la somme de 200 florins qui lui a été léguée par le testament de ses parents (31 mars 1691)²³. Elle teste le 1^{er} mars 1730 au bourg de Bozel, où elle demeure. Elle lègue 600 livres à sa fille Marie, femme de Maître Dominique Déléans, habitants de Bozel. Elle lègue également 600 livres à sa fille Jeanne Louise, alors célibataire, avec un trousseau qui sera identique à celui de sa sœur. Elle fait ses héritiers universels ses fils Jacques, Pierre et Joseph²⁴. Elle a épousé avant 1683 Maître Valentin VAROT, bourgeois de Moûtiers, vivant en 1730.
- 3-7) *Très probablement* : Honorable Françoise BERNARD. Elle épouse avant 1679 Maître Étienne ...

3^{ème} degré

Égrèze Monsieur Bernard BERNARD, baptisé à Moûtiers le 3 septembre 1662 (parrain : Bernard Girard ; marraine : Françoise Grumail). Bourgeois de Moûtiers, il est mort en cette ville et inhumé le 6 avril 1713.

Il épouse 1^o) **Honorable Anne-Marie VAROT**. Elle est inhumée à Moûtiers le 12 mars 1691.

Il épouse 2^o) **Demoiselle Jacqueline TROLLIET**. Elle est morte à Moûtiers et inhumée le 9 mai 1710. Sans doute est-ce elle qui, née le 22 octobre 1669, est fille de Noble Aimé Trolliet, seigneur de la maison forte du Villard, grand bailli de Tarentaise, et de Demoiselle Claude Angélique de LAUDES de la VILLANE. Le 3 juin 1710, ses enfants se portent héritiers à sa succession²⁵.

Enfants du premier lit, nés et baptisés à Moûtiers :

- 4-1) Dominique BERNARD, baptisé le 27 août 1683 (parrain : Jacques Bernard).
- 4-2) Rose BERNARD, baptisée le 12 octobre 1687 (parrain : Révérend Messire Jean Pierre Marion ; marraine : Demoiselle Jacqueline Grumail).
- 4-3) Françoise BERNARD, baptisée le 11 août 1689 (parrain : M. Léonard Duplan ; marraine : Honorable Françoise Bernard) ; morte à Moûtiers et inhumée le 20 août 1691.

Enfants du second lit, nés et baptisés à Moûtiers :

- 4-4) Révérend Maximin BERNARD, baptisé le 13 septembre 1694 (parrain : Maxime Grognet ; marraine : Claudine Durandard). Étant alors clerc tonsuré et déjà recteur de la chapelle St-Georges à Mâcot, sa mère lui constitue son titre clérical le 29 janvier 1722²⁶. Devenu prêtre, il est attaché dès 1724 à la communauté presbytérale de l'église Ste-Marie de Moûtiers, puis devient vicaire de cette paroisse en 1729. À la même époque, Mgr Milliet d'Arvillard l'institue recteur de l'autel St-Antoine de la chapelle de Saint-Martin de l'église Ste-Marie de Moûtiers. Nommé curé de La Saulce en 1731, il est inhumé *ibidem* le 13 janvier 1757.
- 4-5) Marie Françoise BERNARD, baptisée le 12 novembre 1695 (parrain : Louis Bernard, avocat ; marraine : Marie Françoise Perrot).

4-6) **M. Jacques BERNARD, qui suit.**

- 4-7) Jean Louis BERNARD, baptisé le 14 juillet 1700 (parrain : Révérend Messire Jean Louis Bernard, chanoine de Tarentaise ; marraine : Demoiselle ... Bernard). Il teste avec ses frères en 1717.

²³ Notaire Fontanil. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1830, folio 300.

²⁴ Notaire Favre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1884, folio 292.

²⁵ Notaire Gabriel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1846, folio 493.

²⁶ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1869, folio 17 à 19.



- 4-8) Jean François BERNARD, né en 1702, vivant en 1717.
4-9) Jacqueline BERNARD, baptisée le 7 novembre 1705 (parrain : Noble Philibert du Verger, seigneur de Blay ; marraine : Demoiselle Jacqueline Philiberte Trolliet) ; morte à Moûtiers et inhumée le 2 avril 1714.

4^{ème} degré

M. Jacques BERNARD, né à Moûtiers et baptisé le 29 août 1697 (parrain : Égrèze Jacques Viguet ; marraine : Dame Catherine Trolliet, veuve de M. du Verger de Blay). Bourgeois de Moûtiers, il est notaire royal & collégié (par lettres patentes du 2 juillet 1726), vice-bailly et secrétaire du chapitre de Tarentaise en 1732, procureur fiscal de l'archevêché en 1734, puis procureur au siège majeure de Tarentaise. Il meurt à Moûtiers le 9 août 1768.

Le 9 novembre 1717, il fait un testament commun avec ses frères Maximin, Jean Louis et Jean François. Ils se font héritiers les uns des autres et se substituent les uns aux autres²⁷.

Il teste peu de temps avant de mourir, le 9 août 1768. Il veut être inhumé en l'église Ste-Marie de Moûtiers. Il lègue préciput à son fils aîné ses patentes de procureur, et à son fils cadet ses patentes de notaire. Il les fait ses héritiers universels²⁸.

Il épouse à Moûtiers le 11 juillet 1724 **Demoiselle Égrèze Françoise PESSY**, née à Chevron, fille de M. Claude Pessy, procureur de cette ville et notaire collégié, et d'Honorable Anne LÉTANCHE. Le 23 mai 1739, elle partage avec sa sœur Jeanne Antoinette les biens qu'elles possèdent en indivis et provenus de leur père et de leur aïeul²⁹. Elle est morte à Moûtiers le 20 janvier 1778, et elle est inhumée le surlendemain.

Enfants :

- 5-1) Marguerite BERNARD, née à la Saulce et baptisée *ibidem* le 3 octobre 1725 (parrain : Claude Pessy ; marraine : Marguerite Mugnier) ; morte à Moûtiers le 30 décembre 1727 et inhumée le lendemain.
5-2) Maximine BERNARD, baptisée à Moûtiers le 14 avril 1727 (parrain : Révérend Maximin Bernard, prêtre de Ste-Marie ; marraine : Demoiselle Marie Bernard-Pessy).
5-3) Demoiselle Jacqueline Philiberte BERNARD, baptisée à Moûtiers le 20 avril 1728 (parrain : Noble Philibert du Verger, seigneur de Blay ; marraine : Jacqueline Philiberte Trolliet) ; morte à Moûtiers le 19 mai 1765 et inhumée le lendemain. Elle épouse en premières noces à Moûtiers le 11 novembre 1745, et par contrat dotal du même jour³⁰, Maître Jean François GUILLOT, demeurant à Moûtiers, né à Samoëns en Faucigny, fils émancipé de sieur Nicolas Guillot. Veuve, elle se remarie avant septembre 1764 avec Maître Thomas DUCLOS, né à Bellecombe, fils de Jacques Duclos. En 1769, il est procureur collégié à Moûtiers.
5-4) Aimée *Françoise* BERNARD, née et baptisée à Moûtiers le 22 février 1730 (parrain : Noble Aimé Trolliet, grand bailly de Tarentaise ; marraine : Demoiselle Françoise Chappel) ; morte à Moûtiers le 30 juin 1732 et inhumée le 2 juillet suivant.
5-5) Égrèze Marie Joseph BERNARD, né à Moûtiers le 8 septembre 1732 et baptisé le lendemain (parrain : M. Joseph Vulliermier ; marraine : Jeanne Louise Vibert). Procureur au siège majeure de Tarentaise et bourgeois de Moûtiers, l'un des « nobles consuls de cette ville, il

²⁷ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1860, folio 260.

²⁸ Notaire Muraz. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1961, folio 229.

²⁹ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1902, folios 456 et 457.

³⁰ Notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1915, folios 872 et 873. Jacques Bernard et Françoise Pessy constituent en dot à leur fille la somme de 2.000 livres.



exerce la fonction de notaire à partir de 1773. Il est mort à Moûtiers le 15 juin 1785, et il est inhumé le lendemain. Il épouse avant 1768 Jeanne BERNARD.

- 5-6) Jean Philippe BERNARD, né à Moûtiers le 2 mai 1734 et baptisé le lendemain (parrain : M. Jean Philippe Ferley ; marraine : Demoiselle Jeanne Antoinette Pessy, son épouse).
- 5-7) **Égrèze Jean Nicolas BERNARD, qui suit.**
- 5-8) François Louis BERNARD, né et baptisé à Moûtiers le 14 novembre 1736 (parrain : Spectable François Louis Hospes ; marraine : Demoiselle Marie Angélique Replat, dame Trolliet) ; mort à Moûtiers le 17 septembre 1738 et inhumé le surlendemain.
- 5-9) Révérend Joseph Philibert BERNARD, né à Moûtiers le 7 juillet 1739 et baptisé le lendemain. Clerc tonsuré, il succède en 1757 à Maximin Bernard comme recteur de l'autel St-Antoine de l'église Ste-Marie de Moûtiers. Il résigne sa charge en 1768.
- 5-10) Demoiselle Jeanne Maurise, dite Jeanne Antoinette BERNARD, née à Moûtiers, ondoyée à la maison le 3 décembre 1740 et baptisée le surlendemain (marraine : Demoiselle Jeanne Antoinette Pessy). Elle épouse, avec un contrat dotal passé le 9 avril 1756 ³¹, M. Antoine DELACHENAL, chirurgien juré demeurant alors à Ugine, baptisé en cette ville le 17 septembre 1729, fils de feu M. François Delachenal et d'Honorable Antoinette BORNE. Il s'établit ensuite à Annecy. Veuf de Jeanne Antoinette Bernard, il se remarie à Thonon le 3 septembre 1765 avec Marie Thérèse BALLY. Finalement, il se retire vers 1800 à Ugine, où il vit de ses rentes. Veuf à nouveau, il prend une troisième alliance à Ugine le 13 nivôse an XII avec Anne Marie GENY. Il est mort à Ugine le 10 décembre 1809.
- 5-11) François Louis BERNARD, né et baptisé à Moûtiers le 3 mai 1743 (parrain : M. Louis Bernard ; marraine : Demoiselle Jacqueline Bernard).

5^{ème} degré

Égrèze Jean Nicolas BERNARD, né et baptisé à Moûtiers le 27 août 1735 (parrain : M. Joseph Nicolas Durandard ; marraine : Honorable Pétronille Rey, veuve Girot). Bourgeois de Moûtiers et notaire en cette ville. Son père lui cède sa patente de notaire après la lui avoir léguée par son testament du 9 août 1768. Le 20 septembre 1773, il acense ces lettres patentes à son frère Marie Joseph, sous la cense annuelle de 32 livres 10 sols ³². Il est mort après 1791.

Il épouse vers 1770 **Jeanne Bonaventure LAFORET**.

Enfants, nés et baptisés à Moûtiers :

- 6-1) Marie Joseph BERNARD, baptisé le 4 février 1771 (parrain : Égrèze Marie Joseph Bernard ; marraine : Françoise Pessy).
- 6-2) Jeanne Louise BERNARD, née et baptisée le 14 février 1772 (parrain : Égrèze Jean Louis Hospe ; marraine : Jeanne Bernard). Elle épouse à Moûtiers le 24 mai 1791 Égrèze Pierre REYMOND, fils de Jean Claude Reymond, de Saint-Jean de Belleville.
- 6-3) Anne Josèphe BERNARD, née et baptisée le 18 mai 1773 (parrain : Joseph Bellon ; marraine : Anne Poste).
- 6-4) Philiberte BERNARD, née et baptisée le 11 février 1775 (parrain : Égrèze Pierre Montmayeur ; marraine : Philiberte Jay).
- 6-5) N BERNARD, ondoyé à la maison dès sa naissance le 11 février 1775.

³¹ Notaire Guillot. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1936, *folio* 701. Jacques Bernard et Françoise Pessy constituent en dot à leur fille la somme de 2.000 livres. De son côté, Antoine Delachenal donne à sa femme 1.400 livres d'augment de dot.

³² Notaire Muraz. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1970, *folio* 760 (*verso*).



Famille FERLEY

Il faut situer l'origine des Ferley à Esserts-Blay et Saint-Paul-sur-Isère, où plusieurs familles de ce nom ont subsisté jusqu'au XIX^e siècle. Leurs descendants sont d'ailleurs restés concentrés dans la région d'Albertville. Au début du XVII^e siècle, des membres de cette famille s'établissent à Moûtiers. Ils ont fondé deux branches, dont l'une, moins brillamment établie, s'est fixée à Salins-les-Thermes. Ces branches se sont imposées parmi les élites de Moûtiers sous l'Ancien régime. Proches des instances religieuses de la cité archiépiscopale, les Ferley moûtériens tiennent l'un des premiers rangs dans le monde laïc, avec deux procureurs fiscaux de Tarentaise, deux châtelains ducaux, un vice-bailly et un juge de l'archevêché. Au cours du XVIII^e siècle, un rameau de Moûtiers s'est établi à Aiguebelle, et s'est distingué durant la Révolution française à travers un maire d'Aiguebelle particulièrement zélé pour les nouvelles idées.

Personnages isolés

- ❖ Pierre FERLEY, prêtre, né vers 1580 et décédé après 1637. Chanoine de la cathédrale de Moûtiers, il est en 1617 théologal du chapitre. Il se démet de son canonicat en 1622. Il a aussi été curé de Hautecour, de la Perrière, et de Saint-Martin-de-Belleville de 1631 à 1637.
- ❖ Honorable Nicolarde FERLEY. Demeurant à Moûtiers en 1660, elle tente de récupérer une créance de 1618 en faveur du père de son premier mari³³. Elle a épousé en premières noces Jacques BRUNIER, fils de feu Antoine. Elle s'est remariée avant 1660 avec Pierre DEHARSU (ou JARSU).
- ❖ Catherine FERLEY (fille du notaire Ferley). Elle épouse en premières noces Maître BALMETTE, notaire à Landry. Elle épouse en secondes noces Égrèze Jean DUPLAN, notaire à Moûtiers et commissaire d'extentes, veuf de Jeanne Louise EXCOFFIER, fils de Maître Michel Duplan, notaire ducal et bourgeois de Flumet, et de Marie Jeanne DUBOIN (fille d'un châtelain ducal à Salins).
- ❖ Étienne FERLEY (fille de Maître Pierre). Elle épouse le 6 juillet 1650 Égrèze Catherin DUPLAN, notaire à Moûtiers, veuf de Marie VARAMBON, fils d'Égrèze Jean Duplan, notaire à Moûtiers et commissaire d'extentes, et de Jeanne Louise EXCOFFIER, sa première femme. D'où au moins deux enfants, nés à Moûtiers : Joseph en 1668 et Ambroisine en 1673.
- ❖ Marguerite FERLEY, née vers 1640. Elle épouse avant 1666 Égrèze Philibert REPLAT, né vers 1640.
- ❖ Anne-Marie FERLEY, religieuse au couvent de Sainte-Claire de Moûtiers en 1643, morte le 25 janvier 1676.
- ❖ Antoinette Angélique FERLEY, religieuse au couvent de Sainte-Claire de Moûtiers en 1670, morte après 1700.
- ❖ Jeanne Antoinette FERLEY, née vers 1655, et morte à Moûtiers le 25 août 1695. Elle épouse à Moûtiers le 5 février 1678 Spectable Louis BERNARD, né vers 1655, fils de Spectable Jacques Bernard, avocat et bourgeois de Moûtiers, juge de la baronnie de Villette, et de Demoiselle Jacqueline GRUMAIL. Avocat et bourgeois de Moûtiers, il est « premier noble

³³ A.D. de Savoie, Fonds du Sénat de Savoie, procédures criminelles et civiles, etc., judicature mage de Tarentaise, 2B 13863.



syndic de cette ville » en 1689 et 1706. Veuf de Jeanne Antoinette Ferley, il se remarie vers 1699 avec Demoiselle Andréanne BRUNET. Il est mort à Moûtiers le 21 février 1735, inhumé le surlendemain.

- ❖ Claude FERLEY, mort à Moûtiers le 10 avril 1766.



Rameaux isolés

1^{er} degré

Maître Maurice FERLEY, praticien, bourgeois de Moûtiers, châtelain de Feissons [1626 / 1631].

Il est le père de :

- 2-1) Maître François FERLEY, mort de la peste à la fin de l'année 1630. Il est parrain de Marguerite Durandard, fille de Maître Jean François, baptisée à Aigueblanche le 24 avril 1626.
- 2-2) Discret Louis FERLEY. Au printemps de l'année 1630, fuyant la peste qui sévissait à Moûtiers, il se réfugie avec son frère François au village de Planlebon, dans la paroisse de Saint-Martin-de-Belleville³⁴.
- 2-3) *Maître Philibert FERLEY, qui suit.*

2^{ème} degré

Maître Philibert FERLEY, né vers 1615. Bourgeois de Moûtiers, praticien en cette ville, il est châtelain de Salins en 1640. Le 16 avril 1640, il est (avec Antoine Ferley, fils de feu Jacques) témoin au mariage de Claude Morard célébré à Saint-Paul. Il est mort à Feissons-sur-Salins le 2 janvier 1667.

Par son testament, il a fait ses héritiers universels ses enfants Gaspard, Joseph et Anne, les substituant l'un à l'autre.

Il épouse **Demoiselle Jeanne Gasparde de PROVENCE**, née vers 1620. Elle est parente (fille ou sœur) de Jean-Baptiste de Provence, grand bailly de Tarentaise en 1647.

Le 10 mars 1697 elle codicille dans sa maison sise rue du Conchon, léguant à Joseph François et Claude François Veffray, ses petits-fils, à chacun 150 florins³⁵.

Enfants :

- 2-1) Louise FERLEY, née vers 1640. Elle épouse à Feissons-sur-Isère le 27 septembre 1659 Égrège Jean Noé CURTET, fils de Nicolas Curtet, de Conflans. Leurs enfants, comme possesseurs « des biens échus en la part de feu Gaspard Ferley », s'opposent à la requête de

³⁴ Cf. « La démographie d'une commune de montagne aux XVII^e et XVIII^e siècle - Saint-Martin-de-Belleville ». Article publié dans *Recueil des mémoires et documents de l'académie de la Val d'Isère*, nouvelle série, tome XIII, deuxième livraison, 1956.

³⁵ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1821, folio 312.



Mathieu Veffray pour prendre au nom de ses enfants la possession de ces biens au nom du fidéicommiss institué par le testament de Philibert Ferley.

- 2-2) Justine FERLEY, et morte à Saint-Martin-de-Belleville le 24 février 1668. Elle épouse avant 1659 Honorable Martin UDRY, bourgeois de Moûtiers, notaire, né vers 1635 et mort après 1668.
- 2-3) Jeanne FERLEY, morte après 1679. Elle épouse avant 1668 Égrège Maurice MATHERET, notaire à Feissons-sur-Isère, mort après 1679.
- 2-4) Gaspard FERLEY, mort sans postérité avant 1699.
- 2-5) Joseph FERLEY, né vers 1650, mort sans postérité avant 1699. En 1672, il est le parrain d'Anne Matheret, fille de Maurice et de Jeanne Ferley, baptisée à Feissons le 20 janvier.
- 2-6) Honorable Anne FERLEY, morte avant 1699. Elle épouse à Moûtiers le 10 septembre 1678 Maître Mathieu VEFFRAY, bourgeois de Moûtiers, fils de M. Pierre Veffray, également bourgeois de Moûtiers. Le 7 avril 1699, comme administrateur des biens de ses enfants, héritiers de leur mère, il transige avec les enfants de Jean Noël Curtet et de Louise Ferley, dont il dispute la possession des biens qui leur étaient échus à la mort de Gaspard Ferley, au nom de la substitution établie par le testament de Philibert Ferley³⁶. Il est mort avant 1734.
- 2-7) Aimée FERLEY, née et baptisée à Feissons le 23 février 1659 (parrain : Jacques Mulet, bourgeois de Moûtiers ; marraine : Anne Chardon).
- 2-8) N FERLEY, mort-né le 17 février 1662 à Feissons-sur-Isère.
- 2-9) N FERLEY, mort-né, jumeau du précédent.

1^{er} degré

Maurice FERLEY.

Il a épousé **Jeanne CUDRAZ**.

D'où :

- 2-1) François FERLEY, baptisé à Salins le 4 septembre 1647 (parrain : François, fils de feu François Fontanil ; marraine : Georgine, fille de Pierre François Reymond, de Fontaine sur Salins).

1^{er} degré

M. Jacques FERLEY, bourgeois de Moûtiers.

Il a épousé **Jeanne Gasparde REPLAT**.

Enfants connus :

- 2-1) Jeanne FERLEY, inhumée le 29 avril 1664 dans la cathédrale St-Pierre.
- 2-2) Marie FERLEY, inhumée le 22 juillet 1664 dans la cathédrale St-Pierre.
- 2-3) Nicolarde FERLEY, baptisée à Moûtiers le 18 juin 1660 (parrain : Philibert Replat ; marraine : Nicolarde Ferley).



³⁶ Notaire Matheret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1412, folios 183 et 184.



Filiations suivies

Première branche

§ I - Branche aînée

1^{er} degré

Maître & Égrège, puis **Spectable Antoine FERLEY**, né vers 1600 et mort après 1666, praticien et bourgeois de Moûtiers, châtelain de cette ville, juge de Saint-Maurice et châtelain ducal de Tarentaise.

Par lettres patentes du 6 février 1637, il reçoit la survivance de « l'état et office de châtelain de Moûtiers », du consentement de Noble Bernardin Greppat, titulaire de la charge, déjà âgé, avec permission d'en exercer les fonctions³⁷. Entre 1641 et 1665, il est fermier des salines de Moûtiers. Il partage cette ferme avec Pierre Costaz de 1645 à 1652, puis avec le sieur Varambon. Il est aussi nommé juge ordinaire du marquisat de Saint-Maurice (dès 1656). Châtelain ducal de Tarentaise dès 1658, économiste de l'archevêché de Tarentaise (1658), il reçoit en 1658 la commission du Sénat de Savoie d'administrer le temporel de l'archevêché de Tarentaise à la suite du décès de Mgr de Chevron-Villette.

En 1642, il se bat publiquement sur le pont de pierre de Moûtiers avec Maître Maxime Grognet, praticien comme lui. Sur plainte dudit Grognet, il est condamné par le juge de mage de Tarentaise pour délit de violences et de blasphèmes³⁸. Le 12 septembre 1665, une information judiciaire est entreprise au sujet de sa gestion, à cause des « abus et malversations » qu'il aurait commis avec son collègue Varambon³⁹.

Le 28 juin 1656, il alberge à Antoine Tétaz, de Saint-Paul, « une pièce de terre, pré et bois, avec la grange et étable », dans la même paroisse, au capital de 341 florins et sous la cense de 17 florins⁴⁰.

Il épouse vers 1625 **Louise MERCIER**, née vers 1605, morte à Moûtiers et ensevelie dans la cathédrale St-Pierre le 28 août 1663.

Enfants :

2-1) *Spectable Jacques FERLEY, qui suit.*

2-2) *Égrège Charles FERLEY, dont la postérité est rapportée au § II.*

2-3) *Spectable Philibert FERLEY, dont la postérité est rapportée au § III.*

³⁷ A.D. de Savoie, « Répertoire des édits et bulles, 1588-1657 » ; B – 1444, « répertoire des matières contenues au présent registre tant des édits, bulles, patentes, transactions qu'autres actes depuis le 31 janvier 1635 jusqu'au 26 juillet 1638 », folio 192. Voir aussi I.R. 206, série B, *Cours et juridictions avant 1793*, sous-série 2 B, Inventaire des répertoires des registres des Edits Bulles, années 1627 à 1651, folio 192.

³⁸ A.D. de Savoie, Fonds du Sénat de Savoie, procédures criminelles et civiles, etc., judicature mage de Tarentaise, 2B 12237.

³⁹ A.D. de Savoie, I.R. 141 : « Dépenses faites aux salines de Tarentaise. Procès verbaux concernant les salines, 1567 – 1689 - SA 2257 – 2275 (inventaire turinois n° 25) ». « Procès verbaux ; informations ; remontrances ; contrats et autres pièces concernant les Salines de Tarentaise », SA. 2269 (28) – N° 28, et SA.2270 (11) – N°11.

⁴⁰ Ce contrat d'albergement est cité en référence dans le contrat de reconnaissance passé le 26 janvier 1703 par François Fontannaz, gendre dudit Antoine Tétaz, en faveur de Jean Catherin et Jacques Ferley, frères et héritiers de Charles Ferley, et petits-fils d'Antoine (notaire Jullianey). Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1424, folio 119.



- 2-4) *Égrèges Jean Louis FERLEY, dont la postérité est rapportée au § V.*
- 2-5) *Égrèges Antoine FERLEY, dont la postérité est rapportée au § VI.*
- 2-6) Étienne Innocent FERLEY, mort à Moûtiers et inhumé dans la cathédrale St-Pierre le 3 septembre 1665.
- 2-7) Catherine FERLEY, née vers 1640, morte à Moûtiers en mars 1681, inhumée le 11. Elle épouse vers 1655 Égrèges Jean VARAMBON né vers 1630, fils de Jean Louis Varambon, bourgeois de Moûtiers, et de Pernelle DURANDARD. Également bourgeois de Moûtiers, il meurt en cette ville 1682, inhumé le 5 septembre.
- 2-8) Honorable Jeanne FERLEY, née vers 1640. Elle épouse avant 1663 Égrèges Jean François VALLET, né vers 1640, châtelain de Bourg-Saint-Maurice.
- 2-9) Claudine FERLEY. Elle a épousé avant 1666 M. Bernard, dit Bernardin GRUMAIL, bourgeois de Moûtiers, inhumé à Moûtiers le 6 juin 1667. Lorsque André Grumail, leur fils, passe un contrat dotal avec Françoise Boson le 20 septembre 1701, Philibert Ferley, son oncle maternel, figure parmi les témoins⁴¹.
- 2-10) Joachine FERLEY, morte à Moûtiers et inhumée le 4 novembre 1696. Elle à Feissons-sur-Salins le 12 août 1658 Honorable & Égrèges Étienne Innocent VIGUET, bourgeois de Moûtiers, procureur au siège-mage de Tarentaise, fils de Maître Antoine Viguet, également bourgeois de Moûtiers et procureur au siège-mage de Tarentaise, et de Pernelle RILLIER. Il est mort à Moûtiers, enseveli le 12 février 1678 dans l'église Ste-Marie.

2^{ème} degré

Spectable Jacques FERLEY, né vers 1630. Avocat au Sénat de Savoie, juge ordinaire de l'archevêché de Tarentaise et des Salines de Tarentaise (1665), il est mort avant mars 1677.

Il épouse 1^o) avant 1660 **Demoiselle Jeanne Antoinette THIERRY**, née vers 1630, morte à Moûtiers et ensevelie dans la cathédrale St-Pierre le 13 août 1664.

Il épouse 2^o) avec un contrat dotal passé le 12 novembre 1664⁴², **Noble Louise TROLLIET**, née vers 1640, fille de Noble & Spectable Jean François Trolliet, trésorier ducal en Tarentaise, et de Demoiselle Marie VORZIER. Elle est morte à Moûtiers après 1677.

Enfants du premier lit, nés et baptisés à Moûtiers :

- 3-1) Demoiselle Françoise FERLEY, née le 21 mars 1660 (parrain : Spectable André Derioz [?] ; marraine : Demoiselle Françoise Thierry). Elle teste le 8 mai 1699. Le 29 décembre 1709, elle reconnaît avoir reçu la somme de 9.223 florins de Maurice Ferley, son neveu, de Marie Françoise Replat, sa belle-sœur, et de Jean Philippe Gevry, son beau-frère⁴³. Elle est morte à Moûtiers le 29 octobre 1725, et elle est inhumée dans la cathédrale. Elle épouse Noble Joseph DUTOUR, chevalier des S.S. Maurice & Lazare, lieutenant-colonel de milices de Tarentaise (1702), colonel du régiment de Tarentaise, grand bailli de l'archevêché de Tarentaise. Né posthume le 10 janvier 1666, il est le fils de Noble Joseph Gabriel Dutour et de Demoiselle Anne Marie GEORGE. Il teste le 23 décembre 1728, et meurt à Moûtiers le 10 janvier 1729. Il est inhumé le surlendemain dans la cathédrale.
- 3-2) Étienne Innocent FERLEY, baptisé le 6 avril 1662 (parrain : Égrèges Étienne Innocent Viguet ; marraine : Anne Figuet). Il est inhumé dans la cathédrale de Moûtiers le 18 août 1664.

⁴¹ Notaire Dunant. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1829, folios 374 et 375.

⁴² Ce contrat est mentionné dans un contrat du 22 mai 1697 (notaire Pessoz, tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1822, folio 612).

⁴³ Notaire Fontanil. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1839, folios 671 (verso) et 672.



Enfants du second lit, nés et baptisés à Moûtiers :

3-3) Anne FERLEY, née en 1665 et morte à Moûtiers le 2 juin de cette année.

3-4) M. Aimé FERLEY, qui suit.

3-5) M. Jean Michel FERLEY, ondoyé le 4 décembre 1667 et baptisé le 8 suivant (parrain : Spectable Jean Michel Durandard et Jeanne Françoise Varot, sa femme). Bourgeois de Moûtiers, il est mort avant 1698.

Il a épousé Honorable Marie Françoise REPLAT, née vers 1665, fille de Spectable Gaspard Replat, avocat au Sénat de Savoie et juge des appellations de l'archevêché de Tarentaise. Veuve, elle se remarie avec Spectable François BRUNY, avocat au Sénat de Savoie et bourgeois de Moûtiers, curateur de sa belle-fille. Elle est vivante en 1708.

D'où :

4-1) Marie Françoise FERLEY, baptisée à Moûtiers le 1^{er} février 1691 (parrain : Spectable Gaspard Replat ; marraine : Honorable Marie Perroty) ; morte à Moûtiers le 12 août 1736, inhumée le lendemain. Le 27 février 1708, elle donne procuration à sa mère pour la représenter dans ses intérêts et défendre ses droits dans la succession de Louise Trolliet, son aïeule paternelle ⁴⁴. Elle épouse à Moûtiers le 6 novembre 1708, avec un contrat dotal passé le 23 octobre précédent ⁴⁵, Spectable, puis Noble André VIGUET, baptisé en cette ville le 22 octobre 1684, fils d'Égrèze Jacques Viguët, praticien et bourgeois de Moûtiers, « second noble syndic » de cette ville en 1688, et d'Honorable Claudine DURANDARD. Avocat, il devient juge de l'archevêché de Tarentaise, et lieutenant du juge-mage de Tarentaise de 1724 à 1752. Il meurt à Moûtiers le 4 juillet 1754, et il est inhumé le lendemain.

3-6) Nicolas, dit Pierre Nicolas FERLEY, baptisé le 21 mai 1669 (parrain : Illustre Nicolas Trolliet ; marraine : Demoiselle Jeanne Rey) ; mort à Moûtiers le 6 mars 1680.

3-7) Jean Catherin FERLEY, né et baptisé le 11 juillet 1670 (parrain : Jean Michel Durandard ; marraine : Noble Catherine Vib...); sans doute mort jeune.

3-8) Joseph FERLEY, baptisé le 8 novembre 1671 (parrain : Martin Meynet ; marraine : Aimée Damied) ; mort le 11 suivant et enseveli dans la cathédrale St-Pierre.

3-9) Antoine FERLEY, jumeau du précédent et baptisé avec lui (parrain : Antoine Truchet ; marraine : Jeanne Lapierre) ; mort le même jour que lui.

3-10) Marie FERLEY, baptisée le 2 février 1673 (parrain : Catherin Duplan ; marraine : Anne Marie Ferley) ; morte après 1690.

3-11) Anne Marie FERLEY, baptisée le 21 mai 1674 (parrain : Martin Meynet ; marraine : Guillelme Taverna) ; sans doute morte jeune.

3-12) Gaspard FERLEY, baptisé le 11 août 1675 (parrain : Gaspard Durandard ; marraine : Demoiselle Jeanne Françoise Trolliet) ; mort à Moûtiers et inhumé le 27 avril 1680.

3-13) Demoiselle Marie FERLEY, née posthume, et baptisée le 8 mars 1677 (parrain : Jean François Bernard ; marraine : Marie de Pingon). Elle teste le 13 août 1706 ⁴⁶, et meurt peu après. Elle veut être inhumée au tombeau des prédécesseurs de son mari si elle décède à

⁴⁴ Notaire Paviet. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1842, folio 26.

⁴⁵ Notaire Daviet. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1843, folios 383 (verso) et 384. Marie Françoise Ferley, assistée de Spectable François Bruny, son curateur, se constitue en dot ses biens et ses droits, plus « pour son trossel des pierreries, argenteries, nippes, étain et autres meubles » évalués 800 florins. Marie Françoise Replat donne à sa fille la somme de 1.000 florins. Parmi les témoins figurent Maître Jean Replat, grand-oncle de Marie Françoise Ferley ; M. Philibert Ferley, son oncle, châtelain royal en la province de Tarentaise ; Spectable Jean Louis Ferley, avocat au Sénat et procureur du Roi en la province de Tarentaise.

⁴⁶ Maître Chesnoz, notaire à Villette. Tabellion d'Aime, A.D. de la Savoie, 2C 1630 folios 247 (verso) et 248.



Villette, et au tombeau de Demoiselle Marie Vorgier, veuve de Noble Aimé Trollier, devant la chapelle St-Antoine de l'église Ste-Marie de Moûtiers, si elle décède en cette ville. Elle a épousé M. Jean Philippe GEVRY, procureur au siège-maje de Tarentaise, bourgeois de Moûtiers, fils de M. Jean Gevry et d'Honorable Jeanne Louise BERNARD. Le 23 février 1700, sa sœur Françoise le nomme dans son testament ⁴⁷.

3^{ème} degré

M. Aimé FERLEY, né à Moûtiers et baptisé le 14 mai 1666 (parrain : Noble Amédée Trolliet ; marraine : Noble Angélique de la Villane). Bourgeois de Moûtiers, il a été syndic de cette ville. En 1690, il est parrain de Marie Ancenay à Grand-Cœur. Il est mort avant 1698.

Il épouse avant 1686 **Demoiselle Catherine MORIS**, née vers 1655, fille de Maître Maurice Moris et d'Honorable Henriette ESCAMBORD. Elle s'est remariée avec Spectable Maximin GROGNIET, avocat au Sénat de Savoie.

Le 25 février 1700, conjointement avec sa belle-sœur Marie Ferley et Spectable Gaspard Replat, tuteur d'autre Marie Ferley, fille de feu Michel, elle alberge à Maître Claude Fillion, de Saint-Paul, une maison « tombée en ruine », avec le jardin, les treilles et « places » qui lui sont contiguës, au lieu-dit « vers la Fontaine » en la paroisse de Saint-Paul, pour le prix de 1.000 florins et sous la cense annuelle de 50 florins ⁴⁸.

D'où :

4-1) **M. Maurice FERLEY, qui suit.**

4^{ème} degré

M. Maurice FERLEY, baptisé à Moûtiers le 2 juillet 1686 (parrain et marraine : Maître Maurice Moris et Demoiselle Henriette Escambord). Le 13 suivant, les cérémonies du baptême ont été « supplées ». Bourgeois de Moûtiers, il est mort avant 1743.

Le 7 juin 1706, il fait avec sa tante Marie et sa cousine Marie Françoise le partage des biens de Jacques Ferley, son aïeul ⁴⁹. Le 11 août 1707, il accense à Michel Vibert, de la paroisse d'Aime, les mêmes biens et bâtiments qui ont été accensés le 7 septembre 1702 ⁵⁰. Le 15 février 1712, il vend à Demoiselle Claudine Arnaud, veuve de Noble Claude Trolliet, sa part d'une maison à Moûtiers, rue du Conchon, moyennant 600 florins ⁵¹.

Il épouse, avec un contrat dotal passé le 17 avril 1703 ⁵², **Demoiselle Jeanne Lucrèce FERLEY**, baptisée à Moûtiers le 28 octobre 1672, fille de Philibert Ferley, châtelain ducal de Tarentaise, et Jeanne Marie LABORET. Elle est morte à Moûtiers le 12 septembre 1743.

⁴⁷ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1826, folio 52.

⁴⁸ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1826, folio 67.

⁴⁹ Notaire Fontanil. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1838, folios 614 et 615.

⁵⁰ Notaire Crosaz. Tabellion d'Aime, A.D. de la Savoie, 2C 1631, folio 366.

⁵¹ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1850, folio 24. L'acte rappelle que Maurice Ferley a hérité cette portion de maison de Louise Trolliet, sa grand-mère paternelle, fille de Noble Aimé Trolliet et de Demoiselle Marie Vorgier, sa première femme. Cette maison jouxte la maison de Jean Philippe Gevry du côté de la cathédrale, et celle du châtelain Ferley du côté de Contamine.

⁵² Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1832, folios 742 (verso) et 743. Philibert Ferley constitue à sa fille un dot de 3.000 florins, et Jeanne Marie Laboret lui constitue une somme identique. Maurice Ferley donne à sa femme 3.300 florins en augment de dot. Les témoins présents : Noble Aimé Trolliet, « aïeul maternel » (sic), Maître François Ferley, « cousin germain » (sic), Noble Hyacinthe Bovéry, juge mage de



Elle teste le 17 février 1743 dans l'appartement de son frère Claude François à Bellecombe. Elle lègue 300 livres à sa sœur Françoise, avec deux draps de ritte et six serviettes. Elle lègue par préciput à son frère Claude François, qui s'est occupé d'elle durant sa maladie, sa part des biens immeubles qu'elle possède à Bellecombe, au Bois, à Moûtiers et à la Saulce. Elle lègue à son frère Jean François les terres, prés, jardin, verger et vignes qu'elle possède à la Saulce et qui proviennent de sa mère, ainsi que le surplus de tous les biens qu'elle possède à Bellecombe. Elle lui lègue aussi du linge. Elle lègue 40 livres à Lucrèce Ferley, sa nièce et filleule. Enfin, elle fait ses deux frères ses héritiers universels à parts égales ⁵³.

§ II - Postérité Charles FERLEY, fils d'Antoine et de Louise MERCIER

2^{ème} degré

Égrèze Charles FERLEY, né vers 1633. Bourgeois de Moûtiers, il est mort après 1693.

Le 23 janvier 1653, conjointement avec sieur Jacques Ferley, assurément son frère, il passe un contrat d'albergement au capital de 200 florins au profit de Jean François Péronnier, de Blay ⁵⁴. La même année, en compagnie des Nobles Louis Dutour et Antoine Joguet, il assassine le chanoine de Fésigny « sous les cloîtres de Sainte-Marie » à Moûtiers ; et pour ce crime, les trois coupables comparaissent devant le juge de l'archevêque. Dix ans plus tard, le 16 avril 1663, il fait devant le Sénat de Savoie la demande d'un indult pour ce meurtre ⁵⁵.

Il épouse **Honorable Andréanne VARAMBON**, née vers 1635 et morte après 1688, fille de Jean Louis Varambon, bourgeois de Moûtiers, et de Pernelle DURANDARD.

Enfants, nés et baptisés à Moûtiers :

- 3-1) Pernelle FERLEY, ensevelie dans la cathédrale St-Pierre le 2 août 1664.
- 3-2) Demoiselle Marie FERLEY, baptisée le 9 juin 1662 (parrain : Jean Comte ; marraine : Jacqueline Re...) ; morte à Moûtiers le 1^{er} février 1732 et inhumée le lendemain. Elle a épousé avant 1684 Maître Jean BERNARD, archer de la ville de Moûtiers. Leur fils Charles, baptisé en cette ville le 27 juin 1684, et tenu sur les fons par Maître Charles Ferley et Andréanne Varambon.
- 3-3) M. Jean Catherin FERLEY, baptisé le 24 mars 1665 (parrain : Égrèze Jean Varambon ; marraine : Catherine Ferley). Bourgeois de Moûtiers et praticien, il est l'un des « nobles syndics » de la ville en 1725. Étant avec sa mère en procès contre Bernard Bernard, praticien et bourgeois de Moûtiers, pour injures et voies de fait, ils comparaissent le 15 octobre 1688 devant le Sénat de Savoie en appel du lieutenant du juge de l'archevêché de Tarentaise ⁵⁶. Le 3 avril 1702, il remet la somme de 200 florins à Pierre Neyrat et Martin Silvestre, maîtres maçons de Moûtiers, qui ont effectué des réparations sur une maison à Moûtiers (rue Sainte-Marie) qu'il a héritée de son père ⁵⁷. Il fait un testament le 4 décembre 1702 ⁵⁸. Le 4 janvier

Tarentaise, les sieurs François Varambon, François Bruny, Jean à feu Maître Gaspard Replat, et Jean Catherin à feu Maître Charles Ferley, tous praticiens et bourgeois de Moûtiers.

⁵³ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1910, *folios* 97 et 98.

⁵⁴ Ce contrat est mentionné dans l'inventaire des effets de Jean Catherin Ferley en 1739 (voir plus bas).

⁵⁵ A.D. de la Savoie, B 0 7133.

⁵⁶ A.D. de la Savoie, B 0 2268.

⁵⁷ Notaire Peysey. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1830, *folio* 379 (*verso*).



1705, conjointement avec son frère, il acense pour neuf ans à Honnête Martin Humbert, de Villard-Béatrix (en Saint-Jean-de-Belleville) les mêmes biens acensés par leur père à Maurice Bermond en 1693, sous la cense annuelle de cinq setiers de blé (moitié seigle moitié orge), un bichet de pois, un bichet de fèves, 8 florins en argent, deux journées « tant de lui que de son mulet », avec un écu d'épingle⁵⁹. Il meurt à Moûtiers le 21 mai 1739, et il est enseveli le même jour dans la cathédrale St-Pierre. Le 29 suivant, sa veuve déclare devant le juge de l'archevêché qu'elle renonce à son hoirie, comme trop chargée de dettes. En même temps, elle se porte créancière sur ladite succession⁶⁰. Les 28 et 29 juillet, un inventaire des effets qu'il a laissés à sa mort dans sa maison de Moûtiers est réalisé à la requête de Françoise Grognet⁶¹.

Il épouse, avec un contrat dotal passé le 31 août 1693 (notaire Bal), Demoiselle Françoise GROGNIET, née vers 1670 à Doucy, fille de Spectable Claude Grognet, avocat au Sénat de Savoie et procureur fiscal de S.A.R. en Tarentaise, et de Demoiselle Anne de MONTMAYEUR. Le 20 août 1704, conjointement avec Spectable Maximin Grognet, son frère, elle transige avec Spectable Jean-Baptiste Quendet, docteur en médecine, et Jean Martin Quendet, son frère, tous bourgeois de Moûtiers. Ils acceptent de renoncer au fidéicommissé institué par Maître François de Montmayeur, leur aïeul maternel, ainsi qu'au paiement du légat fait par Antoinette Durandard, leur aïeule maternelle, à Anne de Montmayeur, leur mère. De leur côté, les Quendet s'engagent à lui verser la somme de 1.000 florins pour ses droits, et 2.300 florins à son frère Maximin⁶². Elle est morte à Moûtiers le 20 janvier 1744, et elle est inhumée le lendemain.

D'où :

4-1) Pierre FERLEY, mort à Moûtiers le 22 mai 1740.

3-4) Jeanne FERLEY, baptisée le 2 juin 1668 (parrain : Spectable Jacques Bernard ; marraine : Jeanne Durandard).

3-5) Louis FERLEY, baptisé le 13 juillet 1669 (parrain : Noble Louis Dutour ; marraine : Antoinette Dauger).

3-6) M. Jacques FERLEY, qui suit.

3-7) Demoiselle Françoise FERLEY, baptisée le 10 avril 1679 (parrain : Claude Chevalier ; marraine : Pétronille Ancenay) ; morte à Moûtiers le 12 mai 1736. Le 13 septembre 1711, elle reconnaît devoir à son frère Catherin la somme de 7.000 florins⁶³. Elle épouse, avec un contrat dotal passé le 29 septembre 1699⁶⁴, Monsieur Nicolas DURANDARD, baptisé à Moûtiers le 21 janvier 1678, fils de feu Égrège Gaspard Durandard, bourgeois de Moûtiers, et de Noble Françoise TROLLIET. Bourgeois de Moûtiers, il est mort en 1706.

⁵⁸ Ce testament, comme le contrat dotal de Catherin Ferley, est cité en référence dans l'acte d'abstention d'hoirie du 29 mai 1739.

⁵⁹ Notaire Peysey. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1836, folio 117.

⁶⁰ Notaire Bal, greffier de la justice de l'archevêché. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1902, folio 454 (verso).

⁶¹ Notaire Pétel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1903, folios 802 et 803.

⁶² Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1835, folio 284.

⁶³ Notaire Derex. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1849, folio 51.

⁶⁴ Ce contrat est cité en référence dans la quittance de dot accordée le 6 mars 1728 par Françoise Ferley (voir plus bas).



3^{ème} degré

Honorable M. Jacques FERLEY, baptisé Moûtiers le 13 novembre 1672 (parrain : Spectable Jacques Bernard ; marraine : Jacqueline Grumail). Praticien et bourgeois de Moûtiers, il est « noble syndic » de cette ville en 1700, et conseiller au conseil de ville en 1736. En 1744, il est désigné par le conseil de ville de Moûtiers pour percevoir la capitation en cette ville. Il est mort à Moûtiers le 7 août 1746, et il est enseveli le lendemain dans la cathédrale St-Pierre.

Le 6 février 1707, agissant au nom de sa (première) femme et conjointement avec M. Claude Ancenay, son beau-frère, il accense à Jacques, Anselme et Jean François Duchosal, de Tessens, tous les biens appartenant à leurs femmes et provenus des défunts Maurice Moris et Henriette Escambord, leurs parents, et situés dans la paroisse d'Aime. Ces biens seront loués pour six ans, les terres moyennant une cense annuelle de 84 bichets de blé (moitié froment et moitié seigle), les prés pour 8 florins six sols chaque setier, et les vignes pour 6 florins 6 sols chaque fossorée, plus quatre bichets de noix, huit pots d'huile pour tous les noyers plantés sur ces biens, et la moitié des récoltes des autres arbres fruitiers. Les censiers seront en outre tenus de les loger quand ils viendront à Aime, et de leur fournir du foin pour leurs montures ⁶⁵.

Il épouse 1^e) à Moûtiers le 19 mars 1695 (en présence de Jacques et Jean François Viguet), et par contrat dotal du 18 janvier précédent (notaires Ancenay et Duplan) ⁶⁶, **Honorable Jeanne Antoinette MORRIS**, fille de M. Maurice Morris et d'Honorable Henriette ESCAMBORD. Elle est décédée à Moûtiers le 19 août 1731.

Elle teste le 24 mai 1697 en faveur de son mari. Elle ordonne cinquante messes basses le jour de son enterrement. Elle lègue à la confrérie des Pénitentes de Moûtiers la somme de 10 florins, pour les réparations « les plus utiles à leur église ». Elle lègue 100 florins à l'église Ste-Marie de Moûtiers, et 20 au père capucins de cette ville, les chargeant de célébrer vingt messes de *requiem* pour le repos de son âme ⁶⁷.

Il épouse 2^e) à Moûtiers le 2 février 1735 **Demoiselle noble Marguerite MUGNIER**. Sans doute est-ce elle qui est baptisée à Petit-Cœur le 16 novembre 1671, fille de Noble Jean Gaspard Mugnier et de Demoiselle Marguerite MONICE.

Enfants, tous du premier lit, nés et baptisés à Moûtiers :

4-1) Demoiselle Anne Marie FERLEY, baptisée le 8 juillet 1697 (parrain : Jean Vionnet ; marraine : Marguerite Gombert) ; morte à Moûtiers le 29 novembre 1754 et ensevelie le 1^{er} décembre suivant dans l'église St-Michel. Elle teste le 1^{er} juillet 1753. Elle veut être inhumée dans la cathédrale St-Pierre, au tombeau de ses parents. Elle veut que ses funérailles, neuvaine et anniversaire soient faits « à demi chapitre », en précisant que « le luminaire sera dirigé par Spectable Barthélémy Crosé ». Elle veut que l'on célèbre trente messes basses le jour de ses funérailles, vingt « dans le courant de la neuvaine » et dix le jour de l'anniversaire. Elle lègue 6 livres aux pénitents et pénitentes de Moûtiers, les priant d'assister à sa sépulture. Elle lègue 3 livres aux Révérends pères de St-Michel en les priant aussi d'assister à son enterrement. Elle veut que l'on fasse célébrer à Notre-Dame-de-la-Vie deux messes basses « à l'honneur de la très Ste Marie et à son intention ». Elle lègue 1.000 livres à son mari. Elle confie l'administration des biens de ses enfants à Barthélémy Crosé, son beau-frère, « en qui elle a confiance ». Elle fait ses héritiers ses enfants, François

⁶⁵ Maître Crosaz, notaire à Aime. Tabellion d'Aime, A.D. de la Savoie, 2C 1631, folio 339.

⁶⁶ Ce contrat est mentionné dans une transaction passée en 1754 par Claudine Ferley, veuve de Barthélémy Crosé, et Spectable Claude Bonnardel (notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1932, folio 455.

⁶⁷ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1822, folios 633 et 634.



Philibert et Marguerite Bruny ⁶⁸. Elle épouse à Moûtiers le 20 novembre 1734, avec une dispense du 3^{ème} au 4^{ème} degré de consanguinité, M. François BRUNY, né en cette ville le 18 janvier 1705, fils de M. Jean Pierre Bruny, procureur, et de Catherine VARAMBON.

- 4-2) Demoiselle Claudine FERLEY, baptisée le 8 ou 28 (?) juin 1700 (parrain : Noble Jean Claude Dumaney ; marraine : Demoiselle Claude Morris) ; morte à Aime le 28 juillet 1761. Elle épouse à Moûtiers le 8 avril 1734, avec un contrat dotal passé la veille ⁶⁹, Spectable Barthélémy CROSÉ, né à Aime et baptisé le 6 octobre 1694, veuf de Marie Antoinette BLANC, et fils de Maître Louis Henri Crosé, praticien à Aime, et de Demoiselle Angélique VARAMBON. Avocat au Sénat de Savoie et bourgeois d'Aime, il est mort en cette ville et il est inhumé le 23 janvier 1754.
- 4-3) Charles FERLEY, baptisé le 18 décembre 1705 (parrain : Humbert Soullier).
- 4-4) Jeanne Claudine FERLEY, baptisée le 2 décembre 1709 (parrain : Révérend messire Duverger ; marraine : Demoiselle Claudine Arnaud).
- 4-5) Révérend Jean Louis FERLEY, baptisé le 27 août 1712 (parrain et marraine : Guillaume Bertin et Barthélemie Vayriaz, « pauvres »). Prêtre, il se fait religieux franciscain en 1740, et entre au couvent des Cordeliers de Moûtiers. En 1761, il est prédicateur et lecteur en ce couvent. Il est nommé en 1763 vicaire de la paroisse de Tignes.

§ III - Postérité de Philibert FERLEY, fils d'Antoine et de Louise MERCIER

2^{ème} degré

Spectable Philibert FERLEY, né vers 1635, châtelain de Son Altesse Royale le duc de Savoie pour la Tarentaise, et châtelain ducal d'Aime en 1713. Bourgeois de Moûtiers, il demeure rue du Conchon. L'un des syndics de cette ville en 1670 - 1679, il y est décédé le 30 juillet 1713.

En 1668, il est co-fermier des salines de Moûtiers conjointement avec son frère Jean Louis, Jean Varambon et Philibert Rosset.

Le 1^{er} mars 1701, il remet à Jean Gaspard Bonnevie, originaire de Laval sur Tignes et négociant à Bologne, la somme de 4.500 florins qui lui était due, et il en reçoit quittance conjointement avec François Ferley, son neveu, et Étienne Innocent Pessoz, vice-bailly de l'archevêché ⁷⁰. Le 19 avril suivant, il vend à Spectable André Viguet, juge ordinaire de l'archevêché, et à ses neveux sa part des biens qu'il possède en indivis avec eux aux Allues, moyennant 600 florins ⁷¹.

Le 5 juin 1701, il rénove un albergement consenti à Barthélémy Peisey, du village de Villarly en la paroisse de Saint-Jean-de-Belleville. Ledit Peisey reconnaît tenir de lui les « moulins, rivages, cours d'eau, granges, terres et prés » qui figurent sur le contrat d'albergement du 7 juillet 1631 passé par Honorable Gasparde Clavel, veuve de Maître Nicolas Baudard, d'Aigueblanche, en faveur de l'aïeul dudit Peisey. Ce contrat avait été transporté par Maître Antoine Baudard, fils dudit Nicolas, à Antoine Ferley, père de Philibert, par contrat du 14 février 1644. Les biens ainsi albergés consistent en « deux moulins virants et un bastien d'huile et chanvre, avec les places d'autre moulin ruiné et

⁶⁸ Notaire Silvestre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1931, folio 939.

⁶⁹ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1892, folio 386. Jacques Ferley constitue à sa fille une dot de 2.000 livres. Claudine Ferley se constitue aussi ses droits sur la succession de sa mère. Par ailleurs, Jean Catherin Ferley et Françoise Grognet, ses oncle et tante, lui donnent 1.000 livres en augment dot.

⁷⁰ Notaire Pessoz. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1828, folio 39.

⁷¹ Notaire Derex. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1828, folio 559.



désert, [...] une pièce de terre et pré aboutissant aux dits moulins, de la contenance d'environ quarante bichets, et le bois et ... dépendants desdits rivages, qui contient environ dix bichets », plus une grange et étable « qui a été *ésonnée (sic)* par le ruisseau dudit Villarly, qui sera rétablie » par ledit Peisey. Ces biens sont soumis à une cense annuelle de six bichets de froment, 23 bichets de seigle et autant d'orge ⁷².

Il épouse 1^e) **Pétronille REPLAT**, née vers 1635 et morte à Moûtiers, inhumée dans la cathédrale Saint-Pierre le 4 novembre 1671.

Il épouse 2^e) à Moûtiers le 2 décembre 1671 **Jeanne Marie LABORET**, née vers 1655, fille de Maître Jean Balthazar Laboret, procureur et bourgeois de Moûtiers. Elle est morte à Moûtiers, inhumée dans la cathédrale St-Pierre le 12 août 1703.

Par son testament du 12 août 1701, Révérend Jean François Rey, prêtre, recteur de la chapelle Ste-Catherine de la cathédrale, lui lègue trois tableaux « avec leur cadre doré, l'un représentant Ste Cécile, le second Notre Seigneur et le troisième Notre-Dame » ⁷³.

Il épouse 3^e) à Bellecombe le 3 juillet 1708, avec un contrat dotal passé le 1^{er} ⁷⁴, **Demoiselle Jeanne Françoise VAROT**, veuve « en second lit », de Maître Jean BAL, praticien de Bourg-Saint-Maurice, et « en dernier lit » de Maître Joseph BARRAL, praticien et bourgeois de Moûtiers. Elle est fille de feu Maître Nicolas Varot l'aîné, bourgeois de Moûtiers.

Enfants du premier lit :

3-1) Spectable Jean Louis FERLEY, baptisé à Moûtiers le 13 janvier 1669 (parrain : Spectable Jean Louis Ferley ; marraine : Jeanne Durandard). Bourgeois de Moûtiers, il est procureur fiscal de Tarentaise de 1697 à 1708. Le 6 avril 1697, Victor-Amédée II lui accorde des lettres de provisions de l'office de conseiller & procureur fiscal en la province de Tarentaise ⁷⁵. Il est mort à Moûtiers le 5 juillet 1720, et il est enseveli dans la cathédrale St-Pierre. Le 20 juillet suivant, à la requête de sa veuve, le notaire Saugey procède à l'inventaire de ses meubles, suivi d'un complément d'inventaire le 23 août ⁷⁶.

Il épouse 1^e) à Moûtiers le 8 novembre 1704, avec une dispense pontificale du 3^{ème} degré de consanguinité, Demoiselle Jeanne Françoise BOZON du CHÂTELARD, veuve de M. Jean François GREPPAT, bourgeois de Moûtiers, et fille de M. Jean Bozon du Châtelard, procureur fiscal de la province de Tarentaise, et de Demoiselle Jeanne Françoise VIGUET. Elle est morte à Moûtiers, et ensevelie le 29 août 1716 dans l'église St-Michel.

Elle teste le 29 février 1708. Elle veut être inhumée au tombeau de son premier mari, en l'église des Pères Observants de saint François de Moûtiers. Elle lègue 600 florins aux pères cordeliers de cette ville, afin qu'ils fassent tous les ans et à perpétuité quatre services pour le repos de son âme et de ses parents trépassés. Elle laisse à son mari les revenus de ses biens

⁷² Notaire Dunant. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1829, folio 116.

⁷³ Notaire Dunant. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1829, folio 118.

⁷⁴ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1842, folios 560 (verso) et 561. Jeanne Françoise Varot se constitue en dot tous les meubles et toutes les sommes que lui doivent les héritiers de ses deux derniers maris. Elle apporte également tout ce qui lui revient dans les hoiries de ces deux maris. Philibert Ferley donne à sa femme la jouissance viagère de deux chambres et d'un cabinet contigu dans sa maison, avec un lit « garni de matelas, coussin, paillasse, tour de lit, deux couvertes, six draps et autres lingeries et meubles nécessaires pour son petit ménage ». Il lui donne aussi la jouissance d'un jardin contigu, et d'une des deux caves à son choix qu'il possède dans la rue du Conchon, avec deux tonneaux « bons et capables pour y mettre son vin ». Il lui laisse encore l'usufruit de ses biens à Navette (en Villargerel) et à Villandry (en Grand-Cœur), plus une vigne à la Rullandière. Par ailleurs, elle recevra chaque année deux bichets de froment, 30 livres de beurre et 30 livres de fromage. Enfin, il lui fait donation « à cause de noces » tous ses meubles et tout l'argent qu'il laissera à sa mort.

⁷⁵ A.D. de la Savoie, I.R.208, série B, Cours et juridictions avant 1793, sous-série 2 B, inventaire des répertoires des registres des Edits bulles, 1682 - 1703, B 1457, folio 163.

⁷⁶ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1867, folios 127 à 130.



dans l'année de son décès, le chargeant de payer les frais de ses obsèques. Elle lui lègue par ailleurs la moitié de l'usufruit de tous ses biens. Elle lègue 30 florins à Anne Chedal, sa servante, et fait une pension de six bichets de seigle à Cécile Marion, sa « commère », femme de Dominique Berthollet. Elle lègue à Jacques Bozon, son frère consanguin, ce qui lui revient dans l'hoirie de feu André Boson, son autre frère, et ce qui lui est encore dû de ses droits dotaux en l'hoirie de son père. Elle lègue sa maison de Moûtiers à André Viguet, son oncle, juge de l'archevêché, qu'elle charge de payer à la décharge de son second mari la somme de 3.560 florins qu'elle doit à Sieur Chevron, juré audencier au Sénat de Savoie, comme héritière de son premier mari. En outre, cette donation est faite en acquittement de ce que devait son premier mari audit André Viguet, son oncle et à Étienne Innocent Viguet, son cousin Elle fait son héritière universelle sa sœur Antoinette, femme de M. Jean-Baptiste Gard ⁷⁷.

Il épouse 2^e) à Moûtiers le 30 juin 1717, après avoir passé des conventions matrimoniales le 22 du même mois ⁷⁸, Demoiselle Marguerite VIGUET, née en cette ville le 20 juin 1696, fille de Spectable André Viguet, avocat au Sénat de Savoie et juge des appellations de l'archevêché de Tarentaise, et de Noble Demoiselle Louise de VALLIER. Veuve, elle se remarie avec Spectable François VALLIAT, avocat au Sénat de Savoie. Elle teste le 19 janvier 1766, étant dans sa maison de Moûtiers et sur le point de mourir. Elle veut être inhumée « dans son tombeau ordinaire au devant la chapelle du St-Rosaire de l'église de Ste-Marie de cette ville, dans laquelle elle veut être fait ses obsèques, comme enterrement, neuvaine et anniversaire, suivant une personne de son rang ». Elle ordonne que, aux mêmes dates, les chanoines de la cathédrale, les prêtres de Ste-Marie, les capucins et les cordeliers de Moûtiers célèbrent quatre cent messes basses pour le repos de son âme. Elle veut aussi que lesdits capucins disent cinquante messes basses supplémentaires durant l'année de son décès. Elle lègue par fondation à la communauté des prêtres de Ste-Marie le capital de 600 livres qui devra leur assurer une rente de 30 livres, afin que l'on célèbre à l'autel du St-Rosaire six services annuels « à diacre et à sous-diacre », « avec si faire se peut un *De profundis* sur [son] tombeau ». Elle donne en prélegat à sa fille Marie Andréanne Ferley la somme de 2.000 livres, plus son manteau et sa jupe en gros de Tours noir. Elle lègue 50 livres à sa servante, Barthélemie Grumail, « pour l'aider à apprendre un métier ». Enfin, elle nomme ses héritières universelles ses deux filles, Antoinette Andréanne et Marie Andréanne Ferley. À la suite de ce testament, elle fait rédiger par le notaire une déclaration par laquelle elle charge ses héritières de donner à l'autel de Notre-Dame du Rosaire de l'église de Moûtiers son manteau de satin et sa jupe jaune, pour faire une robe à la statue de la Sainte-Vierge, un devant d'autel, et une écharpe pour la croix. « Et au cas qu'il y en ait de reste, le surplus sera donné à Notre-Dame des Carmes, pour une robe et vingt livres pour les fournitures et façons, plus une nappe de toile de ménage à Notre-Dame du Rosaire et un autre à Notre-Dame des Carmes, avec les dentelles qui y conviendront ». Elle veut aussi que l'on fasse faire une robe à la statue de Notre-Dame du Rosaire de l'église de Saint-Oyen, avec une « gaine de chenille », plus une nappe de toile de ménage aux trois autels de cette église, « avec leurs dentelles », et « une aube de toile de ménage avec ses dentelles pour le

⁷⁷ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1842, folios 360 (verso) et 361.

⁷⁸ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1861, folio 280. André Viguet constitue à sa fille la somme de 2.000 livres (sous forme de créances). Il lui donne en outre 666 livres 13 sols 4 deniers, et pour son trousseau une somme de 500 livres. Il lui relâche sa part de l'héritage de Louise de Vallier, sa mère, c'est-à-dire la moitié de tous ses biens, bâtiments, près, terres, vignes, et la moitié de ses meubles, à la réserve des tableaux, dont il sera fait ultérieurement l'inventaire. Jean Louis Ferley donne en augment de dot à sa future épouse la somme de 1.916 livres, 13 sols.



maître-autel de Saint-Oyen, avec un voile de satin, qui sont des effets [qu'elle a] dans [sa] maison ». Elle déclare que les meubles qui sont dans la chambre du premier appartement et dans trois coffres appartiennent à sa fille Marie Andréanne, de même que ce qu'il y a dans un cabinet au premier appartement et d'autres divers effets rangés à plusieurs endroits. Elle veut que l'on donne à sa servante six de ses « bonnes chemises » et deux de ses robes. Enfin, elle veut que l'on fasse faire une nappe pour l'autel Ste-Barbe de l'église Ste-Marie de Moûtiers, et que l'on donne 10 livres à la confrérie du Bon Ange de cette ville, dont elle est la prieure ⁷⁹. Elle décède à Moûtiers le 31 janvier suivant, et elle est inhumée le lendemain 1^{er} février. Le 20 mai 1767, ses héritières font le partage de ses biens ⁸⁰.

Enfants, du second lit, nées et baptisées à Moûtiers :

- 4-1) Demoiselle Antoinette Andréane FERLEY, baptisée le 16 octobre 1718 (parrain et marraine : Spectable André Viguet de Vallier et Antoinette Pétel, sa femme) ; morte vers 1770. Elle fait un premier testament le 29 juillet 1766 en faveur de son (second) mari ⁸¹. Elle teste une seconde fois le 20 juin 1770 en faveur de sa sœur Marie Andréane et de François Garioud, son second mari. Elle lègue en outre par préciput à sa sœur sa maison à Moûtiers, rue Ste-Marie, avec une pièce de vigne et verger à Aigueblanche. Elle lègue une pièce de vigne à la Verpillière (à la Saulce) à Claude Antoine Davallon de Saint-Paul, son filleul et neveu ⁸². Elle codicille le 13 juillet suivant ⁸³. Elle épouse en premières noces à Moûtiers le 19 juin 1740 M. Claude CHARVOZ, trésorier de la province de Tarentaise, veuf de Françoise CHAPEL. Il appartient à l'une des plus honorables familles bourgeoises de Saint-Jean-de-Maurienne. Né le 31 janvier 1669, il est fils d'Honorable Claude Charvoz et d'Antoinette Il a été secrétaire de la Chambre des Comptes de Savoie à Chambéry avant 1740. Il teste à Moûtiers le 29 juin 1750, demandant à être enterré dans l'église Ste-Marie, où repose sa première femme. Il meurt sans postérité. Veuve, Antoinette Andréane Ferley se remarie avec M. François GARRIOUD, contrôleur aux Salines de Moûtiers et notaire collégié, né dans la paroisse de Saint-Sulpice près de Chambéry, fils de sieur Étienne Garrioud. Il est vivant en 1763.
- 4-2) Demoiselle Marie Andréanne FERLEY, née posthume et baptisée le 16 décembre 1720 (parrain : Spectable André Viguet ; marraine : Demoiselle Andréanne Reydet) ; morte à Moûtiers le 31 mai 1780 et inhumée le lendemain 1^{er} juin. Elle épouse en premières noces à Saint-Paul le 17 janvier 1739 Noble Étienne DAVALLON de SAINT-PAUL, né à Saint-Paul sur Isère et baptisé le 18 mai 1713, fils de Noble Joseph Davallon, seigneur de Saint-Paul, et de Dame Laurence Catherine CHRISTINÉ. Il est mort à Saint-Paul, et il est inhumé le 30 août 1748 dans la chapelle des Davallon en l'église St-Hippolyte. Veuve, elle se remarie à Moûtiers le 12 février 1763 avec Spectable Claude BONNARDEL, avocat au Sénat de Savoie, puis avocat fiscal de Tarentaise, subdélégué à l'intendance de cette province, fils de sieur Jean-Baptiste Bonnardel, bourgeois de Moûtiers. Il est mort à Moûtiers le 10 juillet 1772, et il est inhumé le lendemain.

- 3-2) M. Jean François FERLEY, baptisé le 16 juillet 1670 (parrain : Égrèze Jean Replat ; marraine : Françoise Perret). Qualifié Noble en 1715, il est alors sous-brigadier de la

⁷⁹ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1956, *folio* 88.

⁸⁰ Notaire Baudé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1959, *folios* 94 (*verso*) et 95.

⁸¹ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1957, *folio* 502.

⁸² Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1965, *folios* 186 (*verso*) et 187.

⁸³ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1965, *folios* 182 (*verso*) et 183.



compagnie des gentilshommes de la garde du Corps de Victor-Amédée II. Le 26 février de cette année, il donne procuration à son frère Jean Louis pour gérer les biens qu'il a hérités de leur père ⁸⁴. Il est encore sous-brigadier dans les gardes du Corps du Roi en 1720. Qualifié « officier de S.M. à Turin » en 1734. Retiré à Moûtiers et bourgeois de cette ville, il y décède le 20 novembre 1735, et il est enseveli le surlendemain dans la cathédrale St-Pierre.

- 3-3) Martine FERLEY, baptisée à Moûtiers le 27 octobre 1671 (parrain : Antoine Udry ; marraine : Martine Tailleur).

Enfants du second lit, nés et baptisés à Moûtiers :

- 3-4) Demoiselle Jeanne Lucrèce FERLEY, baptisée le 28 octobre 1672 (parrain : Égrègè Balthazar Laboret ; marraine : Égrègè Jeanne Lucrèce Dolin, épouse Ferley) ; morte à Moûtiers le 12 septembre 1743. Elle teste une première fois le 17 février 1743 dans l'appartement de son frère Claude François à Bellecombe. Elle lègue 300 livres à sa sœur Françoise, avec deux draps de ritte et six serviettes. Elle lègue par préciput à son frère Claude François, qui s'est occupé d'elle durant sa maladie, sa part des biens immeubles qu'elle possède à Bellecombe, au Bois, à Moûtiers et à la Saulce. Elle lègue à son frère Jean François les terres, prés, jardin, verger et vignes qu'elle possède à la Saulce et qui proviennent de sa mère, ainsi que le surplus de tous les biens qu'elle possède à Bellecombe. Elle lègue 40 livres à Lucrèce Ferley, sa nièce et filleule. Enfin, elle fait ses deux frères ses héritiers universels à parts égales ⁸⁵. Elle fait un second testament six mois plus tard, le 26 août 1743 ⁸⁶. Elle épouse, avec un contrat dotal passé le 17 avril 1703 ⁸⁷, Sieur Maurice FERLEY, bourgeois de Moûtiers, fils de feu sieur Aimé Ferley. Il est mort avant 1743.
- 3-5) Claudine FERLEY, née vers 1675 et morte à Aime le 6 mars 1736. Elle épouse à Moûtiers le 14 août 1695 Égrègè & Honorable François Nicolas BRUNET, né à Granier le 28 décembre 1658 et mort entre 1711 et 1721, fils de Maître Jean-Baptiste Brunet, praticien, et de Louise MAGDELEN.
- 3-6) Honorable Jeanne FERLEY, baptisée le 3 mai 1676 morte à Moûtiers le 22 juin 1750, et elle a été ensevelie le lendemain dans la cathédrale Saint-Pierre. Elle épouse vers 1700, après avoir passé un contrat dotal le 20 février ⁸⁸, M. François Nicolas DURANDARD, baptisé à Moûtiers le 22 mai 1681, fils de feu sieur Gaspard Durandard, bourgeois de Moûtiers, et de Demoiselle Noble Françoise TROLLIET. Bourgeois de Moûtiers, il est mort en cette ville en octobre 1702, et il est inhumé le 15 dans la cathédrale St-Pierre.
- 3-7) Gaspard FERLEY, baptisé le 8 septembre 1678 (parrain : Gaspard Borrel ; marraine : Benoîte Blanc). Sans doute est-ce lui qui meurt à Moûtiers le 2 mai 1681.
- 3-8) André FERLEY, baptisé le 18 avril 1680 (parrain : Spectable André Viguet ; marraine : Honorable Joachine Ferley) ; mort jeune.

⁸⁴ Notaire Dupland. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1856, *folio* 287.

⁸⁵ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1910, *folios* 97 et 98.

⁸⁶ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1911, *folios* 778 (*verso*) et 779.

⁸⁷ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1832, *folios* 742 (*verso*) et 743. Philibert Ferley constitue à sa fille une dot de 3.000 florins, et Jeanne Marie Laboret lui constitue une somme identique. De son côté, Maurice Ferley donne à sa femme 3.300 florins en augment de dot. Les témoins présents : Noble Aimé Trolliet, aïeul maternel, Maître François Ferley, cousin germain, Noble Hyacinthe Bovéry, juge mage de Tarentaise, les sieurs François Varambon, François Bruny, Jean à feu Maître Gaspard Replat, et Jean Catherin à feu Maître Charles Ferley, tous praticiens et bourgeois de Moûtiers.

⁸⁸ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1826, *folios* 331 (*verso*) et 332. Philibert Ferley et Jeanne Marie Laboret constituent à leur fille une dot se montant à 6.000 florins. Philibert Ferley remet à François Nicolas Durandard la valeur de 1.000 florins en 32 louis d'or, et pour les 2.000 florins restants il lui baille en toute propriété des biens qu'il a acquis à la Saulce. De son côté, Jeanne Marie Laboret donne pour la dot de sa fille à son futur gendre douze fossorées de vigne équivalent à 3.000 florins.



- 3-9) Demoiselle Marguerite FERLEY, baptisée le 20 août 1681 (parrain : Messire Jacques Pointet, prêtre ; marraine : Marguerite Ferley). Elle est morte sans alliance à Moûtiers dans la nuit du 5 mars 1737, et elle a été ensevelie le 7 suivant dans la cathédrale St-Pierre.
- 3-10) Jeanne FERLEY, baptisée le 15 août 1684 (parrain : Spectable Antoine Varambon, juge du Marquisat ; marraine : Demoiselle Charlotte de Montaigne). Elle est vivante en 1716.
- 3-11) Françoise FERLEY, jumelle de la précédente et baptisée avec elle (parrain : M. François Thovex ; marraine : Honorable Françoise Cornuty) ; morte jeune.
- 3-12) Demoiselle Gasparde FERLEY, baptisée le 6 janvier 1686 (parrain : Pierre Socquet) ; morte à Moûtiers dans la nuit du 5 mai 1750, et ensevelie le 7 suivant dans la cathédrale St-Pierre. Elle épouse, avec un contrat dotal passé le 24 avril 1715⁸⁹, Spectable Jérôme DOMENGET, avocat au Sénat de Savoie, bourgeois de Chambéry, fils de feu Sieur François Domenget, greffier en la souveraine chambre des Comptes de Savoie.
- 3-13) Jacques FERLEY, baptisé le 29 mars 1688 (parrain : M. Jacques Bonjean ; marraine : Honorable Françoise Grumail) ; mort avant son père.
- 3-14) M. Claude François FERLEY, qui suit.**
- 3-15) Spectable Jean François FERLEY, dont la postérité est rapportée au § IV.**
- 3-16) Demoiselle Antoinette FERLEY, baptisée le 5 août 1691 (parrain : Révérend Messire Antoine Pointet ; marraine : Honorable Françoise Laboret) ; morte à Beaufort le 14 janvier 1759 et inhumée le lendemain. Elle teste à Beaufort le 19 février 1752. Elle lègue 6 livres au prêtre qui réside à Notre-Dame-des Châteaux, dont la moitié servira à payer des messes et le reste « par dévotion ». Elle lègue 60 livres à sa fille Jeanne-Baptiste, femme de Sieur Nicolas Mollier, et fait son héritier universel Sieur Donat Mansord, son fils⁹⁰. Elle a épousé Sieur Joseph MANSORD, secrétaire insinuateur au tabellion de Beaufort, fils d'autre Joseph Mansord. Il est mort à Beaufort le 5 septembre 1751, et il est inhumé le lendemain.
- 3-17) Maximin FERLEY, baptisé le 27 octobre 1693 (parrain : Maximin Laboret ; marraine : Demoiselle Jacqueline Varot). Il est mort à Aime le 11 mars 1703.

3^{ème} degré

M. Claude François FERLEY, probablement jumeau de Jacques Ferley et ondoyé à sa naissance, baptisé à Moûtiers le 6 mai 1688 (parrain : Révérend François Thomas ... ; marraine : Demoiselle Claudine Ruffin). Bourgeois de Moûtiers, demeurant rue du Conchon, il décède à son domicile le 18 mai 1750, et il est inhumé le surlendemain dans la cathédrale St-Pierre.

Le 9 septembre 1711, Noble & Révérend Jean Pierre de Jacob, chanoine d'Aiguebelle, oncle de sa femme, lui lègue par son testament, deux de ses fusils avec sa gibecière⁹¹.

Le 1^{er} octobre 1716, conjointement avec ses frère et sœurs du même lit, il ratifie le partage des biens de Marie Laboret, leur mère⁹². Désirant retirer son fils Gaspard du régiment dans lequel il sert et payer ses dettes, il l'émancipe le 13 décembre 1749, et lui relâche une part de montagne à Saint-Martin-de-Belleville. Le surlendemain, conjointement avec son fils, il vend à Spectable Claude

⁸⁹ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1856, *folios* 241 et 242. Gasparde Ferley se constitue en dot sa part d'héritage, plus divers meubles, bijoux et linge.

⁹⁰ Notaire Blanc. Tabellion de Beaufort, A.D. de la Savoie, 2C 1362, *folio* 38.

⁹¹ Notaire Michel. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2094, *folios* 951 et 952.

⁹² Ces biens, situés au Bois, à la Saulce, Montagny et à Bonneval, ont été partagés en huit lots égaux Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1859, *folios* 339 et 340.



Bonnardel, avocat au Sénat de Savoie et juge de l'archevêché de Tarentaise, quatre parts de la montagne qu'ils possèdent à Saint-Martin-de-Belleville, pour le prix de 1.400 livres⁹³.

Sur le point de mourir, il fait son testament le 16 mai 1750, faisant sa femme son héritière universelle. Du 22 au 29 mai 1750, un inventaire de ses biens est réalisé à la requête de sa veuve⁹⁴.

Il épouse, avec un contrat dotal passé le 19 avril 1709⁹⁵, **Demoiselle Jeanne Françoise TOURTON**, bourgeoise d'Aiguebelle, née en cette ville, fille de feu Honorable Pierre Tourton et de Noble demoiselle Jeanne de JACOB. Après la mort de son mari, elle se retire à Aiguebelle, où elle décède « octogénaire », étant inhumée le 27 mars 1769.

Le 9 septembre 1711, le chanoine de Jacob, son oncle maternel, l'institue son héritière universelle⁹⁶.

Le 31 mai 1750, après avoir déclaré qu'elle renonçait à l'hoirie de son mari, elle donne procuration à Spectable Joseph Durandard, avocat au Sénat de Savoie, pour s'occuper de ses intérêts dans le règlement de la succession de son dit mari. Le lendemain 1^{er} juin, elle cède tous ses droits sur cette hoirie à Joseph Durandard, créancier de son mari, moyennant 123 livres⁹⁷. Le 7 août 1752, elle confie au notaire Pacoret, de Chambéry, le testament qu'elle a fait rédiger par « un sien confident »⁹⁸.

Outre ce testament, elle a modifié plusieurs fois ses dispositions testamentaires. Le 11 septembre 1763, elle teste en faveur de l'hôpital de la Maladière d'Aiguebelle. Elle veut être inhumée dans l'église St-Étienne de cette ville, demandant que les confrères de la ville accompagnent son corps à sa sépulture. Elle exclut de son hoirie son fils Philibert, absent depuis plusieurs années, à qui elle ne lègue que sa « légitime », et 100 livres « dans le cas seulement qu'il se *repatrise* ». Elle laisse l'usufruit de ses biens à son petit-fils Sébastien, et lui lègue une lit garni « à son choix », avec un peu de vaisselle et du linge. Enfin, elle fait quelques legs à diverses personnes⁹⁹. Trois jours plus tard, elle modifie ce testament par un premier codicille. Elle lègue au chanoine Berret, curé d'Aiguebelle, tous ses meubles, effets, or, argent etc., sauf ses tonneaux et ses « meubles de bois à tenir le blé », à condition « qu'il exécute ponctuellement ce dont elle l'a véritablement chargé ». Elle donne aux créancier de son défunt mari les intérêts dus de son augment, plus la somme de 3.000 livres. Elle lègue une pension de 200 livres à son petit-fils Sébastien, pour « sa nourriture, son entretien et son *enseignement* ». Lorsqu'il aura atteint l'âge de seize ans, cette pension sera portée à 240 livres¹⁰⁰. Un mois plus tard, le 14 octobre 1763, elle fait un second codicille, par lequel elle révoque le légat qu'elle a fait au chanoine Berret. Elle donne à son petit-fils ses meubles, ses linges et sa batterie de cuisine, et elle charge l'hôpital de la Maladière de prendre soin du jeune homme, de lui assurer « sa nourriture, son entretien et son *enseignement* selon sa condition ». Elle veut que l'on donne après son décès quatre vaisseaux de froment aux pauvres nécessiteux de la ville, et un *vaissel* de seigle « réduit en pain » aux pauvres mendiants¹⁰¹.

Elle fait un autre testament le 21 avril 1766, instituant son petit-fils Sébastien son héritier universel. Elle lègue 250 livres au chapitre d'Aiguebelle à titre de fondation perpétuelle, chargeant le chapitre de dire chaque année un « *obit* double » pour le repos de son âme et de celle de ses ancêtre. Elle

⁹³ Notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1924, folio 7.

⁹⁴ Notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1925, folios 923 à 929.

⁹⁵ Notaire Michel. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2089, folios 271 (*verso*) et 272. Jeanne Tourton, qui a renoncé à l'hoirie de son père, se constitue tous ses droits sur l'hoirie de sa mère.

⁹⁶ Notaire Michel. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2094, folios 951 et 952.

⁹⁷ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1925, folios 917 (*verso*) à 919.

⁹⁸ La déclaration du notaire Pacoret est insinuée au tabellion de Chambéry. A.D. de la Savoie, 2C 339, folio 821.

⁹⁹ Notaire Cordel. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2164, folio 317.

¹⁰⁰ Notaire Feige. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2163, folios 566 (*verso*) et 567.

¹⁰¹ Notaire Feige. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2163, folio 567.



lègue à la confrérie du Saint-Sacrement d'Aiguebelle une robe à « fond ponceau, avec des bouquets verts d'une étoffe des Indes en soie, pour en faire des ornements à ladite église de St-Étienne ». Elle lègue 15 livres à la confrérie du Rosaire, priant les confrères d'accompagner son corps à sa sépulture. Elle lègue 15 livres au chanoine Eustache Giraud, chantre du chapitre d'Aiguebelle, et autant au chanoine Jean Bertrand, procureur de ce chapitre, afin qu'ils célèbrent des messes pour le repos de son âme. Elle ordonne que l'on distribue après son décès deux vaisseaux de froment aux « pauvres honteux » de la ville, et deux vaisseaux de seigle « réduits en pain » aux « pauvres mendiants ». Elle exclut toujours de son hoirie son fils Philibert, « absent du pays dès longtemps », et lui lègue, outre sa légitime, la somme de 800 livres. Elle lui fait aussi une pension annuelle de 60 livres, payable « dès qu'il en aura fait la demande ». Elle lègue 100 livres à Demoiselle Jeanneton, fille de feu Sieur Jean Louis Delaigle. Enfin, elle nomme Honorable Jean Louis Bardon, de la Croix d'Aiguebelle, son exécuteur testamentaire, le chargeant en outre d'administrer ses biens, de nourrir, soigner et entretenir son héritier. Pour prix de ses peines, il retiendra sur ses revenus 30 livres par an¹⁰².

Elle teste encore le 27 février 1768. Elle renouvelle ses legs aux confréries d'Aiguebelle, ajoutant la somme de 10 livres à celle du St-Sacrement, les priant d'accompagner son corps à sa sépulture. Elle porte à 40 livres le legs qu'elle a fait en 1766 aux chanoines Giraud et Bertrand, aux mêmes conditions. Elle renouvelle ses aumônes aux pauvres, aux mêmes conditions. Elle lègue « pour le service de la chapelle de Notre-Dame de la Roche, appelée du Bienheureux Galibert », érigée dans la paroisse d'Aiguebelle, « une nappe pour servir sur le grand autel », plus 5 livres pour les réparations à faire dans ladite chapelle. Elle lègue à titre de fondation une cense annuelle de 3 livres à la chapelle St-Jean sise à la Croix d'Aiguebelle, où l'on dira trois messes par an. Elle lègue au curé d'Aiguebelle la somme de 6 livres, pour qu'il célèbre chaque année dix messes pour le repos de son âme. Elle lègue à Jeanneton Delaigle 100 livres et deux vaisseaux de froment. Encore exclu de son hoirie, son fils Philibert, toujours absent, est seulement légataire de 800 livres, sans pension. Elle lègue à son petit-fils Sébastien ses meubles et ses effets, sa batterie de cuisine, plus la somme de 600 livres, à condition qu'il paye ses frais funéraires. Il aura l'usufruit de ses biens, mais elle fait ses héritiers universels les enfants qu'il aura. Au cas où il n'aurait pas d'enfant, ou si aucun de ses enfants ne voulait accepter son hoirie, elle fait le curé d'Aiguebelle son héritier universel¹⁰³.

Enfin, quelques jours avant de mourir, elle fait un ultime testament le 22 mars 1769. Elle lègue 10 livres aux confrères du St-Sacrement et 6 à ceux du Rosaire, toujours à condition d'assister à ses funérailles. Elle lègue 11 livres « pour les ornements nécessaires au service » de la chapelle St-Galibert, et 10 livres pour les ornements et les réparations de la chapelle St-Jean. Elle charge son exécuteur testamentaire de distribuer dans l'année de son décès quinze cartes de froment aux « pauvres honteux ». Elle lègue une robe à Jeanneton Delaigle, et 100 livres à Demoiselle Anne Gordon, mère de ladite Jeanneton et veuve de Jean Louis Delaigle, plus une robe, une jupe, deux vaisseaux de froment et un *vaissel* de seigle. Son petit-fils Sébastien est à nouveau son héritier universel, mais elle charge Maître Jean Antoine de l'assister de ses conseils jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de trente ans. En outre, elle le nomme son exécuteur testamentaire, et elle lui lègue la moitié de ses « vignes et broussailles » à Aiton, pour le récompenser de ses services. Elle fait quelques menus legs à diverses personnes de son entourage¹⁰⁴.

Enfants :

- 4-1) Jean François FERLEY, baptisé à Aiguebelle le 13 mars 1717 (parrain : Sieur Jean François Ferley, brigadier dans les gardes de S.M., représenté par Jean-Baptiste Bellon ; marraine :

¹⁰² Notaire Feige. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2166, folio 177.

¹⁰³ Notaire Feige. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2168, folios 193 (verso) et 194. Le texte de ce testament est insinué une seconde fois sur le même registre du tabellion, aux folios 419 (verso) et 420.

¹⁰⁴ Notaire Brunier. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2169, folios 113 (verso) et 114.



Honnête Gasparde Ferley, femme de Spectable Jérôme Domenget, représentée par Claudine Bolard). Il est mort à Moûtiers le 1^{er} mai 1736 et enseveli le lendemain dans la cathédrale St-Pierre.

4-2) M. Philibert FERLEY, bourgeois de Moûtiers, né en cette ville vers 1720. Il teste le 8 juillet 1750 à Moûtiers. Il veut être inhumé dans l'église paroissiale de la ville où il décèdera. Il lègue 300 livres à son frère Gaspard, et 600 livres à Jean Philibert Ferley, fils de Jean François, son cousin. Et au cas où ledit Jean François souhaiterait employer le légat fait à son fils Philibert pour alberger ou acheter la portion des biens que lui, testateur, possède au hameau de Sainte-Hélène, en la paroisse du Bois, son héritière ne pourra le lui refuser. Il lègue 150 livres à sieur Jean François Brunet, notaire à Aime, son cousin, et une somme identique à Maximin, Angélique et Nicolas Brunet, aussi ses cousins, frères et sœur dudit Jean François, tous enfants de feu François Nicolas Brunet. Il fait son héritière universelle Demoiselle Jeanne Marie Bergonzy, lui substituant le sieur Victor-Amédée Bergonzy, son père¹⁰⁵. Il est probablement mort avant 1769.

4-3) *M. Gaspard FERLEY, qui suit.*

Claude François FERLEY a eu un enfant naturel de Péronne, fille de Pierre CHOULET, hôte de Chambéry :

- Gaspard FERLEY, baptisé à Notre-Dame-de-Briançon le 24 septembre 1727 (parrain et marraine : Gaspard Carret et Claudine Peysay).

4^{ème} degré

M. Gaspard FERLEY, bourgeois de Moûtiers, baptisé à Aiguebelle le (5) Janvier 1724 (parrain : Égrège Pierre Cordel ; marraine : Honorable Thérèse, fille d'Égrège François Brunod, tous citoyens d'Aiguebelle). Il est mort avant 1763.

Jusqu'en 1749, il sert dans le régiment du Roi. Le 17 janvier 1755, Michel François Brunier, de Moûtiers, et Nicolas Jaÿ, de Samoëns, maîtres maçons entrepreneurs et associés, lui cèdent et remettent, ainsi qu'à Jean à feu Pierre Félix, de Saint-Oyen, et à Félix Riondet, de Montagny, la portion sur Aigueblanche du chantier de construction du « grand chemin, soit chemin royal » qui va d'Aigueblanche à Moûtiers, conformément au contrat passé le même mois avec « les Royales finances à l'intendance de Moûtiers »¹⁰⁶. En 1755, il est accusé d'avoir commis « un abus de pouvoir en venant lui-même avec un soldat de justice rembourser une soi-disant dette due à son cousin »¹⁰⁷.

Il a épousé vers 1749 **Anne Marie RAYNALDY**. Elle est probablement morte avant 1763.

D'où :

5-1) *Égrège Sébastien FERLEY, qui suit.*

¹⁰⁵ Notaire Mangé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1925, folios 1200 et 1201.

¹⁰⁶ Notaire Clavel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1934, folio 146.

¹⁰⁷ A.D. de Savoie, Fonds du Sénat de Savoie, procédures criminelles et civiles, etc., judicature mage de Tarentaise, 2B 10544.



5^{ème} degré

Égrèze Sébastien FERLEY, bourgeois d'Aiguebelle, né en cette ville et baptisé le 9 novembre 1751. Le 30 décembre 1779, il transige avec Sieur Pierre Durandard, bourgeois de Moûtiers, au sujet de plusieurs biens qui avaient appartenu à ses grands-parents paternels et à Lucrece Ferley, sa grand-tante ¹⁰⁸. Il est mort après 1800.

Après l'invasion française, il prend parti pour les idées révolutionnaires et joue un rôle politique au plan local. Dès le 16 décembre 1792, il est député par la ville d'Aiguebelle pour « porter ses hommages » aux représentants de la Convention, arrivé l'avant-veille à Chambéry (parmi lesquels figurent l'abbé Grégoire et Hérault de Séchelles). Se distinguant pour son zèle envers le nouveau régime, il est aussitôt nommé maire d'Aiguebelle. Il fait arrêter plusieurs suspects, dont le curé de Randens le 16 décembre 1792, accusé de porter illégalement le costume ecclésiastique. Le 11 juin 1793, il est même chargé par le comité révolutionnaire de procéder en personne à l'arrestation du curé de Montsapey, coupable de n'avoir pas prêté le serment à la Constitution civile du clergé. En octobre, ce sont trois simples citoyens qu'il dénonce et fait emprisonner par le commandant de la place d'Aiguebelle : Aimé Biolley, charpentier à Bonvillard ; Pierre Roचाix, laboureur dans la même commune ; et Étienne Soldet, laboureur à Aiton. Il reste maire d'Aiguebelle en 1794, et reste ensuite membre du conseil municipal.

Il épouse à Aiguebelle le 15 juillet 1775, avec un contrat dotal passé le 5 mai précédent ¹⁰⁹, **Égrèze Françoise-Xavière BRUNIER**, baptisée à Aiguebelle le 18 février 1752, fille de feu Égrèze François Brunier, notaire, et de Marie MOLLIER.

Le 18 novembre 1780, Sébastien Ferley et Françoise-Xavière Brunier font un testament commun. Ils veulent être inhumés dans l'église d'Aiguebelle, et que leurs corps soient accompagnés des membres des confréries de la paroisse. Ils ordonnent que, dans l'année de leur décès, il soit célébré cinquante messes pour le repos de leur âme ¹¹⁰.

§ IV - Postérité de Jean François FERLEY, fils de Philibert et de Jeanne Marie LABORET

3^{ème} degré

Spectable Jean François FERLEY, né à Moûtiers et baptisé le 13 avril 1690 (parrain : Révérend Jean François Rey, prêtre ; marraine : Honorable Claudine Moris). Avocat au Sénat de Savoie et bourgeois de Moûtiers, il est syndic de cette ville en 1718, 1733 et 1740, et l'un des conseillers du conseil de ville en 1736, 1743 et 1744. De 1709 à 1722, il a succédé à son frère aîné dans la charge de procureur fiscal de Tarentaise. En 1727, il est juge du marquisat de Chamousset et de la seigneurie de Blay. Il est mort *ab intestat* à Moûtiers le 27 septembre 1749, et il est enseveli le lendemain dans la cathédrale St-Pierre.

¹⁰⁸ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1990, folio 38.

¹⁰⁹ Notaire Cordel. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 1878, folios 337 (verso) et 338. Françoise-Xavière Brunier se constitue en dot ses meubles, linges, effets et bijoux, « notamment une bague à diamant » estimée 200 livres, plus des « crochets et boucles d'argent à souliers », quatre aunes de damas vert, et une garde-robe de noyer « à deux portes ». De son côté, Sébastien Ferley donne à sa future épouse 300 livres d'augment, plus 3.000 livres « à cause de noces ».

¹¹⁰ Notaire Cordel. Tabellion d'Aiguebelle, A.D. de la Savoie, 2C 2890, folio 18.



En 1701, Jean François Rey, prêtre, son parrain, lui lègue par son testament son épinette. Il épouse à Moûtiers le 6 février 1714, avec un contrat dotal passé le 3 précédent ¹¹¹, **Honorable Anne Marie BOCH**, née vers 1695, fille d'Honorable Jean Gaspard Boch, marchand et bourgeois de Moûtiers, et d'Honorable Urbaine PETITJEAN. Elle est morte *ab intestat* à Moûtiers le 7 novembre 1748, et elle est inhumée le lendemain.

Jean François Ferley et Anne Marie Boch laissent Jean François, Pierre François, Jean-Baptiste, Marguerite, Jeanne Lucrèce et Philippine, tous morts sans hoirs ou absent du pays en 1773.

Enfants, nés et baptisés à Moûtiers :

4-1) Jean Germain, dit Jean François FERLEY, qui suit.

4-2) Jean Gaspard FERLEY, baptisé le 24 janvier 1716 (parrain : Benoît Veillend ; marraine : Jeanne Antoinette Charvin).

4-3) Sieur Jean-Baptiste FERLEY, baptisé le 28 mars 1718 (parrain : Révérend Jean-Baptiste Valfrey, curé de prime de la cathédrale ; marraine : Urbaine Petitjean). Alors âgé de 15 ans, il est condamné en 1733 par le juge mage de Tarentaise à trois mois de chaînes, sentence confirmé par le Sénat de Savoie, pour avoir volé chez lui des assiettes d'étain et les avoir revendues à une dénommée Catherine Truchet, marchande à Moûtiers ¹¹². Il quitte ensuite la Savoie et s'engage au service du roi d'Espagne. En 1766, il est sergent dans le régiment des gardes wallonnes de S.M. Catholique, dans la compagnie du baron d'Huart. Le 24 mars de cette année, il obtient un congé pour retourner à Moûtiers afin d'y régler ses affaires personnelles. Le 3 août suivant, il ratifie les ventes faites par son frère aîné en faveur de Spectable Joseph Durandard en 1750. Par le même acte, il cède audit Durandard tous les biens qu'il a hérités de ses parents : bâtiments, maisons, granges et serabouts ; et prés, terres, vignes, bois, broussailles, et teppes, pour le prix de 600 livres ¹¹³. En 1769, il est toujours « absent des États » et le 9 septembre, Benoît Fontanil, lieutenant du juge mage, nomme son neveu Philibert son curateur et « gardiateur aux biens » ¹¹⁴.

4-4) Demoiselle Marguerite FERLEY, née et baptisée le 24 avril 1719 (parrain et marraine : Philibert et Marguerite Ferley). Elle s'est établie et réside à Perpignan en France. Le 2 mai 1751, étant alors de retour à Moûtiers, elle cède à Spectable Joseph Durandard tous ses droits sur les hoiries de ses parents, moyennant 900 livres ¹¹⁵.

4-5) Demoiselle Jeanne Lucrèce FERLEY, baptisée le 10 novembre 1720 (parrain : M. Joseph Durandard ; marraine : Demoiselle Jeanne Lucie Ferley). Elle teste à Moûtiers le 22 septembre 1773, faisant son héritière Louise Gasparde Gabet, sa belle-sœur, veuve en premières noces de Pierre François Ferley et femme de Jean François Marchand, de Moûtiers ¹¹⁶. Elle épouse, avec un contrat dotal passé le 4 juin 1750 ¹¹⁷, M. Claude François GABET, fils de sieur Benoît Gabet, aubergiste à Moûtiers. Ils demeurent à la Chambre en Maurienne en 1773.

¹¹¹ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1854, folio 55. Jean Gaspard Boch et sa femme constituent à leur fille la somme de 10.000 florins, outre son trousseau. Jean François Ferley, sous l'autorité de Sieur Jean Catherin Ferley, son curateur, donne à sa future 5.000 florins en augment de dot.

¹¹² A.D. de Savoie, Fonds du Sénat de Savoie, procédures criminelles et civiles, etc., judicature mage de Tarentaise, 2B 10448.

¹¹³ Notaire Baudry. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1957, folios 502 (verso) et 503.

¹¹⁴ L'acte est délivré « *gratis pro paupertate* », après qu'eut été établi l'état de pauvreté de Philibert Ferley. Notaire Guichon. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1963, folio 309.

¹¹⁵ Notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1926, folios 756 (verso) et 757.

¹¹⁶ Notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1970, folio 963.

¹¹⁷ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1925, folios 965 (verso) et 966. Jeanne Lucrèce Ferley se constitue en dot ses droits sur les hoiries de ses parents et de sa sœur Philippine.



- 4-6) Claudine Françoise FERLEY, baptisée le 12 décembre 1721 (parrain : Spectable Claude François Ferley ; marraine : Demoiselle Françoise Viguet).
- 4-7) Jeanne Antoinette FERLEY, née le 29 décembre 1723, et morte à Moûtiers le 31 juillet 1741, inhumée le lendemain 1^{er} août.
- 4-8) Marie Gasparde FERLEY, née et baptisée le 5 mars 1725 (parrain : M. François Marie Revin ; marraine : Gasparde Ferley).
- 4-9) Jeanne Marie FERLEY, née et baptisée le 21 décembre 1726 (parrain et marraine : François et Marguerite Ferley, ses frère et sœur). Elle est morte à Moûtiers le 8 mars 1750, et inhumée le surlendemain
- 4-10) Autre Jeanne Marie FERLEY, baptisée le 31 janvier 1728 (parrain : Noël Mathiez, d'Aigueblanche ; marraine : Jeanne Marie Bertrand).
- 4-11) Claudine FERLEY, baptisée le 12 février 1729 (parrain : M. Guillaume Borrel ; marraine : Claudine Ferley).
- 4-12) Jean Michel FERLEY, né et baptisé le 4 juin 1730 (parrain : (parrain : Révérend Messire Jean Michel Favre, chantre de la cathédrale ; marraine : Demoiselle Jeanne Ferley).
- 4-13) Joseph FERLEY, né et baptisé le 7 septembre 1733 (parrain : Pierre Aspod ; marraine : Antoinette Allemoz) ; mort à Moûtiers le 12 juin 1740 et inhumé le lendemain.
- 4-14) Sieur Pierre François FERLEY, né et baptisé le 11 novembre 1734 (parrain : M. Pierre Joseph Pétel ; marraine : Demoiselle Marguerite Fontanil). Il teste une première fois le 18 juin 1750 en faveur de son beau-père, léguant 1.000 livres à sa femme ¹¹⁸. Il fait un second testament le 22 juin 1752. Il veut être inhumé au tombeau de ses parents en la cathédrale St-Pierre. Il veut que l'on fasse célébrer trois cents messes basses dans l'année de son décès. Il fait ses héritiers universels Jean Pierre Marebrun et Marie Panisset, mariés, demeurant à Bourjaillet (en Bellecombe) ¹¹⁹. Le 18 août 1753, il teste pour la troisième fois, en faveur de son frère Jean François ¹²⁰. Il épouse, avec un contrat dotal passé le 4 juin 1750 ¹²¹, Demoiselle Louise Gasparde GABET, née à Saint-Pierre-d'Albigny, fille de sieur Benoît Gabet, aubergiste à Moûtiers, et de Demoiselle Josèphe GASON.
- 4-15) Demoiselle Jeanne Philippine FERLEY, bourgeoise de Moûtiers, née et baptisée le 9 février 1736 (parrain et marraine : M. Jean Philippe Ferley et Demoiselle Jeanne Antoinette Pessy, sa femme). Elle teste le 11 avril 1750 dans la maison des hoirs Viguet, où elle habite. Elle veut être inhumée auprès de ses parents dans l'église métropolitaine de Moûtiers. Elle lègue 400 livres à son frère Pierre François, et fait sa sœur Jeanne Lucrece son héritière universelle ¹²². Elle est morte peu après.

4^{ème} degré

Jean Germain, dit Jean François FERLEY, né à Moûtiers et baptisé le 20 janvier 1715 (parrain : Jean Gaspard Boch ; marraine : Marie Jeanne Varambon). Bourgeois de Moûtiers, il est mort avant 1769.

¹¹⁸ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1925, *folio* 1039.

¹¹⁹ Notaire Sautier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1929, *folio* 902.

¹²⁰ Notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1931, *folios* 1139 (*verso*) et 1140.

¹²¹ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1925, *folio* 966. Benoît à feu Claude Gabet constitue en dot à sa fille sa part dans son hoirie et dans celle de sa femme.

¹²² Notaire Bal. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1924, *folio* 704.



Le 17 mars 1749, son père l'émancipe et lui relâche tous les biens provenant de l'hoirie de sa mère et situés à Pomblière, en la paroisse de Saint-Marcel. Il est alors marié depuis quelques années ¹²³. Demeurant au Bois l'année suivante, il vend des biens le 27 juin 1750 à Spectable Joseph Durandard. Le 27 mai 1751, de son chef et comme cessionnaire de son frère Pierre François, il fait avec son cousin Gaspard le partage des biens provenus de leur tante Marguerite et situés au village de Sainte-Hélène, dans la paroisse du Bois ¹²⁴. Le 31 août 1756, en son nom et en celui de ses frères (Jean-Baptiste et Pierre François), absents, il acense pour six ans à Sieur Jean François Feuillat, bourgeois d'Annecy, receveur général des Royales salines de Moûtiers, la maison héritée de son père sise rue du Conchon, sous la cense annuelle de 60 livres ¹²⁵.

Il épouse vers 1746, avec un contrat dotal du 9 avril 1754¹²⁶, **Marie BOUVIER-GARZON**, née à Doucy, fille de Louis Garzon. Elle est vivante en 1783. Peut-être est-ce elle, Marie Ferley, inhumée au Bois le 3 octobre 1784.

D'où :

5-1) *Jean Philibert FERLEY, qui suit.*

5^{ème} degré

Jean Philibert FERLEY, né à Moûtiers le 7 novembre 1746 et baptisé le lendemain (parrain : Philibert Ferley ; marraine : Jeanne Princat). Bourgeois de Moûtiers en 1780/1797, il s'est établi au Bois dès 1772. Il est mort dans la nuit du 6 novembre 1824, et il est inhumé le lendemain « par permission » dans le cimetière de l'église du Bois.

Il épouse au Bois le 15 août 1775 **Didière POMAT**, fille de ... Pomat et de Jeanne Marie RAVIER, de la Bâthie.

§ V - Postérité de Jean Louis FERLEY, fils d'Antoine et de Louise MERCIER

2^{ème} degré

Égrège Jean Louis FERLEY, né vers 1645. Châtelain de Son Altesse Royale le duc de Savoie en Tarentaise, il meurt à Moûtiers en 1670, enseveli le 5 octobre dans la cathédrale St-Pierre.

Il épouse 1^o) avant 1663 **Claudine FERLEY**, née vers 1645, originaire de Salins-les-Thermes. Elle est très probablement fille d'Égrège Nicolas Ferley, praticien et bourgeois de Moûtiers, demeurant à Salins, et de Jeanne BRUNET.

Il épouse 2^o) à Aime le 17 février 1667 **Honorable Philiberte ESCAMBORD**, née vers 1650, fille d'Égrège François Escambord, praticien à Aime, et de Jeanne Françoise BRUNET. Veuve, elle se remarie à Aime le 19 novembre 1671 avec Spectable Gaspard REPLAT, juge des appellations de l'archevêché de Tarentaise et bourgeois de Moûtiers. Elle est morte à Moûtiers, et inhumée le 9 juin 1678 dans l'église St-Michel de cette ville.

¹²³ Notaire Ferley, greffier de la justice de l'archevêché de Tarentaise. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1922, folio 175.

¹²⁴ Notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1937, folios 413 et 414.

¹²⁵ Notaire Silvestre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1938, folio 216.

¹²⁶ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1933, folio 433 (folio lacunaire dans le registre).



Enfants, tous du second lit :

3-1) M. Jean Antoine FERLEY, né à Aimé et baptisé le 4 décembre 1668 (parrain : Martin Maynié ; marraine : Jacquemette des Fontanettes). Bourgeois de Moûtiers, il meurt en cette ville, et il est enseveli le 11 janvier 1688 dans la cathédrale St-Pierre.

Il épouse à Moûtiers le 7 septembre 1686 Honorable Marie BERNARD, baptisée en cette ville le 6 octobre 1663, fille de Spectable Jean François Bernard, bourgeois de Moûtiers, avocat au Sénat de Savoie, et de feu Nicolarde Philotée SERRET. Veuve, elle se remarie à Moûtiers le 1^{er} mars 1690 avec Égrège M. Étienne Innocent PESSOZ, vice-bailly de l'archevêché de Tarentaise. Après son second mariage, elle présente au Sénat une requête afin d'obtenir la vérification des patentes lui octroyant la continuation de la tutelle de son fils, nonobstant son second mariage - d'où un décret rendu le 5 août 1690¹²⁷. Elle est morte à Moûtiers le 24 novembre 1727, et ensevelie le surlendemain dans l'église St-Michel.

D'où :

4-1) François FERLEY, né posthume et baptisé à Moûtiers le 11 avril 1688 (parrain : M. François Ferley ; marraine : Demoiselle de Pingon) ; mort avant 1698.

3-2) Gaspard FERLEY, baptisé à Moûtiers le 24 mars 1670 (parrain et marraine : Gaspard et Catherine Ferley) ; mort à Moûtiers et inhumé le 27 avril 1680.

3-3) *Égrège François, alias Jean François FERLEY, qui suit.*

3^{ème} degré

Égrège François, alias Jean François FERLEY, né posthume et baptisé à Moûtiers le 20 avril 1671 (parrain : François Morard ; marraine : Françoise Brunet). Bourgeois de Moûtiers, il demeure dans une maison sise en la Grande rue de cette ville. Il a été consul et syndic de Moûtiers en 1698. Cette année-là, avec ses collègues Mathieu Veffray et Jean François Fontanil, il est chargé de recevoir Victor-Amédée II venu visiter son duché de Savoie. Il a été greffier du comté de la Val d'Isère en 1703 / 1704. Il est mort avant 1710.

Il teste le 30 mai 1708. Il veut être inhumé dans la cathédrale de Moûtiers, au tombeau de ses parents. Pour ses funérailles, la neuvaine et l'annuel, il veut que tout le chapitre et les révérends cordeliers soient présents aux offices. Il veut 21 flambeaux pour son enterrement. Il ordonne cent messes pour les repos de son âme après son décès : trente seront célébrées à la cathédrale, vingt à l'église Ste-Marie, vingt dans l'église des cordeliers et vingt dans celle des capucins de Moûtiers. Il lègue 2 livres à la confrérie des pénitents de Moûtiers et même somme à la confrérie des pénitentes, qui « l'accompagneront » lors de son enterrement. Il lègue 5 florins à la confrérie de saint Maurice de Salins. Il lègue à ses filles Marguerite et Jeanne Françoise, à chacune 2.000 florins, de même qu'aux filles posthumes qu'il pourrait avoir, avec leur trousseau. Il donne à sa femme l'usufruit de ses biens. Il fait ses héritiers universels ses fils Étienne Innocent, Gaspard Joseph, et Jean Philippe¹²⁸.

Il épouse à Moûtiers le 8 juin 1688, avec un contrat dotal passé la veille par-devant le notaire Ulliel¹²⁹, **Honorable Jeanne Françoise BERNARD**, née en cette ville et baptisée le 30 août 1667,

¹²⁷ A.D. de la Savoie, I.R.208, série B, Cours et juridictions avant 1793, sous-série 2 B, inventaire des répertoires des registres des Edits bulles, 1682 - 1703, B 1456, folio 17.

¹²⁸ Notaire Fontanil. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1842, folios 570 et 571.

¹²⁹ Ce contrat est mentionné dans la transaction passée entre Jean François Bernard et sa fille le 17 avril 1700 (voir plus loin). Jean François Bernard a constitué à sa fille une dot se montant à 5.700 florins, mais les biens qui la composaient ont été largement surestimés, ce qui lésait Jeanne Françoise. Ainsi, les meubles et



fille de Spectable Jean François Bernard, bourgeois de Moûtiers, avocat au Sénat de Savoie à Chambéry, et de feu Nicolarde Philotée SERRET. Elle est morte à Moûtiers, ensevelie le 15 avril 1712 dans la cathédrale St-Pierre.

S'estimant lésée dans ses droits dotaux, elle obtient l'annulation de sa renonciation à ses droits sur l'hoirie de ses parents. Le 17 avril 1700, après avoir poursuivi son père en justice, elle transige avec lui. En dédommagement des biens constitués à l'occasion de son mariage et largement surestimés, mais aussi pour ses droits dans l'hoirie de sa mère, de Jeanne Antoinette Richard, sa tante, et de ses frères et sœur décédés, son père lui relâche la moitié de sa maison à Moûtiers, rue du Conchon, avec la moitié des « gros meubles » qui y sont, la moitié d'une grange et d'un jardin dans la même rue, et la moitié de la vigne du Marais au territoire d'Aigueblanche ¹³⁰.

Le 17 décembre 1710, André Viguet, juge de l'archevêché, lui confirme la tutelle de ses enfants ¹³¹.

Enfants :

- 4-1) Jeanne Jacquemine FERLEY, née et baptisée à Aime le 22 juin 1690 (parrain : Jean Barjon ; marraine : Jeanne Jacquemine Bruet) ; morte le lendemain.
- 4-2) Jean Louis FERLEY, né à Moûtiers et baptisé le 13 mai 1691 (parrain : Révérend Messire Jean Louis Bernard, chanoine de Tarentaise et curé de Moûtiers ; marraine : Honorable Marguerite Bernard) ; mort jeune.
- 4-3) Révérend Étienne Innocent FERLEY, baptisé à Moûtiers le 14 octobre 1692 (parrain : M. Étienne Innocent Pessoz ; marraine : Honorable Marie Bernard). Clerc tonsuré, il obtient plusieurs bénéfices ecclésiastiques. Il est ainsi nommé en 1705 recteur de la chapelle Saint-Blaise à Sééz, et en 1707 recteur de la chapelle St-Lazare-et-Ste-Madeleine de Moûtiers.
- 4-4) M. Gaspard *Joseph* FERLEY, baptisé le 13 avril 1694 (parrain : Gaspard Replat ; marraine : Joachine Ferley). Cohéritier de son père en 1708, il est « absent des États » en 1726 ; et comme on est sans nouvelle de lui, son frère Jean Philippe obtient du juge Viguet qu'il désigne un curateur pour son hoirie, déclarée vacante. Le 4 février 1726, c'est Maître Jacques Ulliel, procureur et bourgeois de Moûtiers, qui est nommé ¹³². Il teste à Moûtiers le 21 août 1733, dans la maison de ses sœurs rue du Conchon. Il veut être inhumé au tombeau de ses prédécesseurs dans la cathédrale de Moûtiers. Il lègue 20 livres aux capucins de cette ville, afin qu'ils célèbrent 40 messes dans l'année de son décès. Il fait ses héritières ses sœurs Marguerite et Jeanne Marie ¹³³.
- 4-5) Jean Louis FERLEY, baptisé à Moûtiers le 20 octobre 1695 (parrain : Spectable Jean François Bernard ; marraine : Jeanne Louise Bernard) ; mort jeune.
- 4-6) Martin FERLEY, baptisé à Moûtiers le 12 janvier 1697 (parrain : Révérend Martin Donnet ; marraine : Françoise Bernard) ; mort jeune.
- 4-7) Demoiselle Marguerite FERLEY, baptisée à Moûtiers le 23 février 1698 (parrain et marraine : Égrèze Benoît Balaison et Marguerite Ulliel, sa femme) ; morte à Moûtiers en mars 1765 et ensevelie dans la cathédrale St-Pierre.

Peu de temps avant sa mort, elle teste le 6 février 1765 dans sa maison de Moûtiers. Elle veut être inhumée dans la cathédrale de Moûtiers, au tombeau de son père. Elle veut que son enterrement, sa neuvaine et son anniversaire soient célébrés « à tout chapitre, avec les

le trousseau, estimés 700 florins à l'époque du contrat, ne valaient en réalité pas plus de 400 florins. De même, les deux vignes qui ont servi à payer une partie de la dot, provenues de Nicolarde Philotée Serret et estimées 5.000 florins sur une transaction de 1680, ne valaient guère plus de 1.900 florins. Enfin, la montagne que Jean François Bernard avait relâché à sa fille à compte du reste de sa dot sur le pied de 2.000 florins n'en valait que le cinquième.

¹³⁰ Notaire Derex. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1826, *folios* 313 et 314.

¹³¹ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1847, *folio* 398.

¹³² Notaire Villiod. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1876, *folios* 195 et 196.

¹³³ Notaire Pétel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1891, *folio* 2015.



psautiers la veille de son enterrement ». Elle veut que l'on emploie pour son enterrement treize flambeaux de cire fine, et quatre chandelles au maître autel. Elle veut que sa neuvaine soit célébrée en l'église des cordeliers de Moûtiers. Elle veut vingt messes basses le jour de son enterrement et vingt autres à son anniversaire, pour le repos de son âme et celle de ses parents trépassés. Elle veut que, le jour de son enterrement, on emploie six livres pour distribuer un sol à des pauvres, qu'elle prie « de prier Dieu pour le repos de son âme ». Elle lègue à Joseph Mentasty et à Joseph François Girod, ses filleuls et neveux, à chacun trois livres. Elle lègue 20 livres à la servante qui sera à son service le jour de son décès, avec en outre deux de ses meilleures chemises. Elle lègue à Philiberte Laboret, sa cousine, un déshabillé avec son jupon de flanelle, et deux bonnes chemises. Elle lègue à Jeanne Antoinette Ferley, sa nièce, femme de François Nicolas Crosé, une pension annuelle de 25 livres, « son petit garde-robe » et la moitié de ses nippes. Elle lègue à François Nicolas Laboret, son petit-neveu, une pension de 12 livres. Elle fait une pension annuelle de 30 livres à son mari et fait son héritier universel Joseph François Ferley, son petit-neveu ¹³⁴. Elle codicille 12 mars suivant, « eu égard que sa maladie se trouve dispendieuse, et que d'ailleurs son héritier se trouve surchargé d'autres embarras (*sic*) ». Elle lègue 10 livres supplémentaires à son mari, mais elle réduit à 15 livres celle qu'elle a faite à sa nièce Jeanne Antoinette, et à 10 livres celle qu'elle a faite à son petit-neveu Minoret ¹³⁵.

Elle épouse en cette ville le 22 juillet 1741, avec un contrat dotal passé le 18 précédent ¹³⁶, Spectable François Joseph CARTANAS, avocat au Sénat de Savoie, juge de l'archevêché de Tarentaise, né vers 1690. Veuf d'Honorable Philiberte MARION, il est fils de Jean Cartanas, procureur fiscal à Moûtiers, et d'Éléonore MULET.

- 4-8) Jeanne Françoise, *alias* Jeanne Marie FERLEY, bourgeoise de Moûtiers, née vers 1701, colégataire de son père en 1708. En 1733, elle demeure avec sa sœur dans une maison de la rue du Conchon. Le 22 juillet, elle fait avec sa sœur Marguerite un testament commun. Elles veulent être inhumées au tombeau de leurs parents en la cathédrale St-Pierre. Pour leur enterrement, elles veulent qu'on fasse venir la moitié du chapitre, et que l'on dispose autour de leur corps quatre chandelles de cire fine, avec treize flambeaux de cire commune. Elles veulent aussi que l'on célèbre douze messes le jour de leurs funérailles, ainsi qu'à la fin de l'année de leur décès. Elles se font mutuellement héritières l'une de l'autre ¹³⁷. Elle teste seule le 25 février 1750. Elle veut être inhumée au tombeau de son père dans la cathédrale St-Pierre. Elle veut que tout le chapitre soit présent à son enterrement, pour sa neuvaine et son annuel. Elle veut que l'on célèbre 24 messes basses après son décès, dont la moitié le jour de ses funérailles et le reste le jour de l'anniversaire, où sera tout le chapitre. Elle lègue 3 livres à la confrérie du Rosaire de Moûtiers. Elle laisse l'usufruit de ses biens à sa sœur Marguerite, à qui elle donne et lègue tous ses meubles. Elle lègue aux filles de son frères la jouissance de la moitié des bâtiments où elle habite, indivis pour l'autre moitié avec sa sœur Marguerite, et situés en la rue du Conchon et en celle de la Bouvery. Elle lègue 30 livres à sa servante et fait son frère Jean Philippe son héritier universel ¹³⁸.

4-9) Égrège M. Jean Philippe FERLEY, qui suit.

- 4-10) Marie Philiberte FERLEY, baptisée à Moûtiers le 25 juin 1705 (parrain : M. Philibert Saugey ; marraine : Marie Borrel) ; morte en bas âge.

¹³⁴ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1954, folio 182.

¹³⁵ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1954, folio 306.

¹³⁶ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1906, folios 914 (*verso*) et 915. Marguerite Ferley se constitue en dot tous ses biens et ses droits.

¹³⁷ Notaire Varambon. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1903, folio 782.

¹³⁸ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1924, folio 447.



4^{ème} degré

Égrèze M. Jean Philippe FERLEY, bourgeois de Moûtiers, vice-bailly de l'archevêché de Tarentaise, notaire et procureur collégié au siège mage de cette province. Il demeure à Moûtiers dans la maison paternelle, sise en la Grande rue. Il est en 1757 prieur de la confrérie du Rosaire de Moûtiers. Il est mort en cette ville le 25 janvier 1766.

Le 7 février 1732, conjointement avec son frère Joseph et ses sœurs Marguerite et Jeanne Françoise (dite Jeanne Marie), il partage avec Marie Bernard, sa tante, veuve de Maximin Laboret, une maison qu'ils possèdent en indivision à Moûtiers, rue du Conchon, provenue de Nicolarde Philotée Serret, sa grand-mère maternelle ¹³⁹.

Le 7 décembre 1741, il fait avec ses sœurs le partage des biens qui n'ont pas encore été partagés entre eux : une maison à Moûtiers près des halles de la ville, avec une boutique au rez-de-chaussée ; un bâtiment à Aime, avec le jardin et le verger contigus ; tous les meubles contenus dans ces maisons ; plusieurs autres bâtiments et terres autour de Moûtiers ¹⁴⁰.

Le 25 septembre 1757, conjointement avec sa sœur Marguerite, ayant le « pieux dessein d'augmenter les revenus des confréries du St-Rosaire (érigée dans l'église paroissiale de la présente ville) et des dames pénitentes (érigée dans la chapelle de St-Joseph contiguë à l'église de St-Martin, aussi de cette ville), et c'est tant pour le décor desdites chapelles que pour l'augmentation du service divin qui se fait dans lesdites confréries », il fait une fondation perpétuelle en faveur de ces deux confréries. Il intervient en qualité d'héritier universel de sa sœur Jeanne Marie, et sa sœur Marguerite en qualité d'héritière universelle de son frère Joseph. Ils font donation à la confrérie du Rosaire d'un capital de 60 livres sous la cense annuelle de 3 livres porté par un contrat de reconnaissance d'albergement. Le revenu de cette rente servira à rétribuer les prêtres qui célébreront les services des confrères défunts et autres offices divins de la confrérie. Ils font donation à la chapelle des dames pénitentes d'un capital de 120 livres sous la cense annuelle de 6 livres par un autre contrat de reconnaissance d'albergement. Ils prient les pénitentes de réciter deux fois par an le petit office des morts ¹⁴¹.

Il teste le 9 mai 1764. Il veut être inhumé auprès de sa femme dans la cathédrale de Moûtiers. Il veut que ses funérailles se fassent en présence de la moitié du chapitre, avec neuf flambeaux de cire fine d'une livre et demie chacun. Il veut que les services de la neuvaine et de la fin de l'année soient faits dans l'église du couvent St-Michel, ordonnant par ailleurs qu'un service soit fait dans cette chapelle pendant vingt ans. Il lègue 25 livres à sa fille Jeanne Antoinette afin qu'elle fasse un habit de deuil complet dès la veille de son décès. Il fait son héritier universel son fils Joseph François ¹⁴².

Il épouse à Moûtiers le 26 novembre 1731, avec un contrat dotal passé le 18 précédent ¹⁴³, **Demoiselle Jeanne Antoinette PESSY**, fille de feu M. Claude Pessy, notaire collégié & procureur au siège-mage de Tarentaise, bourgeois de Moûtiers, et de défunte Demoiselle Anne LÉTANCHE. Elle est morte avant 1764.

¹³⁹ Notaire Petel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1888, folio 169.

¹⁴⁰ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1907, folios 743 (verso) à 746.

¹⁴¹ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1939, folio 323.

¹⁴² Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1952, folio 450.

¹⁴³ Notaire Petel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1887, folio 1135. Jeanne Antoinette Pessy se constitue en dot les biens meubles qui doivent lui revenir de la succession de son père (« or, argent, habits, linges, batterie de cuisine, tonneaux, cuves, denrées, et autres que de droit »). Ces biens sont à partager avec Françoise Pessy, sa sœur, femme de Jacques Bernard. Elle constitue également à son mari les lettres patentes de notaire collégié à Saint-Jean-de-Belleville, datées du 22 avril 1700 et portant la somme de 375 livres « de France ». Elle lui constitue encore tous les biens qu'elle peut avoir sur la succession de sa mère.



Elle teste le 22 décembre 1756 en faveur de son fils Joseph François. Elle veut être inhumée dans la cathédrale Saint-Pierre. Elle lègue à sa fille Jeanne Antoinette la somme de 300 livres, ses vignes de la Chaudanne et sa part des biens albergés à Louis Vionnet en la paroisse d'Hautecour, indivis avec Demoiselle Françoise Pessy, sa sœur. Elle lègue à sa fille Marie-Anne la somme de 440 livres et sa part dans deux albergements. Elle lui laisse également la moitié de la maison du Reclus (avec le jardin et les dépendances) et une vigne à la Saucette, au terroir de Moûtiers, le tout à partager avec ladite Françoise Pessy ¹⁴⁴.

Le 20 mai 1738, Jean Philippe Ferley et Jeanne Antoinette Pessy font un testament commun, se nommant réciproquement héritiers universels l'un de l'autre. Ils veulent être inhumés au tombeau de François Ferley dans la cathédrale de Moûtiers ¹⁴⁵.

Enfants, nés et baptisés à Moûtiers :

- 5-1) Jacques François FERLEY, né et baptisé le 28 août 1732 (marraine : Demoiselle Françoise Pessy).
- 5-2) Jeanne Claudine FERLEY, née et baptisée le 28 juin 1734 (parrain : Germain Eynard ; marraine : Jeanne Claudine Luiset).
- 5-3) Philibert FERLEY, né et baptisé le 27 août 1735 (parrain : M. Philibert Marie Laboret ; marraine : Demoiselle Françoise Maximine Laboret, sa sœur).
- 5-4) Jeanne Antoinette FERLEY, née et baptisée le 2 janvier 1740 (parrain et marraine : M. Jean-Baptiste Corneille et Jeanne Antoinette Bernard, sa femme) ; morte après 1795. Elle épouse à Aime le 10 septembre 1759, avec une dispense du 4^{ème} degré de consanguinité, et par contrat reçu la veille par Maître Jacques François Rapin, notaire à Séez ¹⁴⁶, M. François Nicolas CROSÉ, bourgeois d'Aime, né et baptisé en cette paroisse le 11 octobre 1730, fils d'Égrège Georges Frédéric Crosé, bourgeois d'Aime, et de Catherine PRONT. Il est mort à Aime le 16 brumaire an IX (7 novembre 1800).
- 5-5) Marie Anne FERLEY, née et baptisée le 28 janvier 1741 (parrain : Spectable Jean François Ferley ; marraine : Demoiselle Anne Marie Boin) ; morte à Aime en décembre 1763. Elle épouse à Aime le 15 avril 1760, et par contrat dotal du 27 mars précédent (notaire Bernard), M. Louis Innocent LABORET, fils de feu M. Philibert Marie Laboret, bourgeois de Moûtiers, et d'Anne QUENDET. Veuf, il se remarie, par contrat du 27 avril 1764 (Chardon, notaire), Françoise DUMAS. Il prend une troisième alliance, par contrat du 17 décembre 1768 (Cornu, notaire) avec Cécile VICHARD, et convole pour la quatrième fois en 1784 avec Péronne TRANCHANT. Il décède à Aime le 15 mars 1796, après avoir fait un codicille le 22 février précédent. Les 16 et 23 prairial an IV, Péronne Tranchant, sa veuve, fait établir par le notaire Serret l'inventaire des meubles et des effets qu'il a laissés dans sa maison d'Aime ¹⁴⁷.
- 5-6) Marie Jeanne-Baptiste FERLEY, née à minuit le 14 septembre 1742 et baptisée le jour suivant (parrain : M. Jean-Baptiste Pessy ; marraine : Demoiselle ... Bernard).

¹⁴⁴ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1938, *folio* 86.

¹⁴⁵ Notaire Varot. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1900, *folios* 418 et 419.

¹⁴⁶ Tabellion d'Aime, A.D. de la Savoie, 2C 1683, *folios* 297 et 298. Jeanne Antoinette Ferley constitue à son futur mari la somme de 200 livres que lui a léguée Jeanne Antoinette Bernard, veuve du sieur Corneille, sa tante et marraine. Jean Philippe Ferley constitue à sa fille la somme totale de 853 livres et 6 sols (en titres et créances), outre ses effets personnels (linge, vêtements, bijoux), estimés 600 livres. Il constitue aussi à sa fille et à son futur gendre la somme de 875 livres dans le cas où il succéderait à l'hoirie de sa sœur Marguerite, femme de François Joseph Cartanas. Enfin, Jeanne Antoinette Pessy constitue à sa fille la moitié d'un albergement portant cense annuelle de 4 livres d'argent et de 18 bichets de blé (moitié seigle et moitié orge), outre les légats portés par son testament du 22 décembre 1756 : à savoir la somme de 300 livres, et des vignes d'une valeur de 300 livres sises à la Chaudanne (au territoire de Moûtiers).

¹⁴⁷ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 2042, *folios* 664 et suivants.



- 5-7) **Maître & Égrèze Joseph François FERLEY, qui suit.**
5-8) Benoît FERLEY, né et baptisé le 27 février 1746 (parrain : M. Benoît Bal ; marraine : Demoiselle Jeanne Louise Philotée Fontanil) ; mort à Villarlurin et inhumé à Salins le 7 mars suivant.
5-9) Gasparde FERLEY, née et baptisée le 5 août 1747 (parrain : M. Louis Bernard ; marraine : Gasparde Ferley).

5^{ème} degré

Maître & Égrèze Joseph François FERLEY, né et baptisé à Moûtiers le 3 octobre 1743 (parrain et marraine : M. Joseph François Cartanas et Demoiselle Marguerite Ferley, sa femme). Il est notaire royal et collégié et bourgeois de Moûtiers avant l'invasion française, puis notaire public. Il est mort après 1796.

Il épouse 1^e) avec un contrat dotal passé le 3 janvier 1764 ¹⁴⁸, **Égrèze Marie Françoise DAVID**, bourgeoise de Moûtiers et née en cette ville le 16 septembre 1745, fille de Sieur Dominique David-Laure, maître apothicaire, et de Demoiselle Catherine VARAMBON. Elle est morte à Moûtiers le 4 juillet 1780, et elle est inhumée le surlendemain.

Elle fait son testament le jour même de sa mort, nommant ses héritiers universels Jean Claude, Jeanne Antoinette et Thérèse Ferley, ses enfants. Elle veut être inhumée dans l'église métropolitaine de Moûtiers, ordonnant que l'on célèbre trente messe le jour de ses funérailles, et 25 le jour de sa neuvaine. Elle lègue ses nippes, linges et habits à ses filles. Elle lègue à Marie Françoise Gay, sa servante actuelle, une jupe, deux mouchoirs et une paire de souliers, qu'elle charge son mari de lui donner « lorsqu'il le voudra, et de la qualité qu'il jugera convenable, et tant que ladite Gay continuera ses soins pour la famille dudit sieur Ferley » ¹⁴⁹.

Il épouse 2^e) à Moûtiers le 1^{er} février 1781, avec un contrat dotal du 30 janvier précédent ¹⁵⁰, **Marie Françoise Félicité ANSELME**, fille de sieur François Nicolas Anselme et de Demoiselle Jeanne Claudine MÉREL. Elle est morte au Bois le 6 avril 1828.

Enfants du premier lit, nés et baptisés à Moûtiers :

- 6-1) Jean Claude FERLEY, né le 15 avril 1767 et baptisé le lendemain (parrain : Jean Excoffier ; marraine : Claudine Varambon). Engagé volontaire dans les armées de la République française en 1793, incorporé au 4^e bataillon du Mont-Blanc, il est sous-lieutenant le 1^{er} pluviôse an III ¹⁵¹.
6-2) Jeanne Marie, dite Jeanne Antoinette FERLEY, née et baptisée le 22 septembre 1768 (parrain : François [Nicolaus ?] ; marraine : Jeanne Antoinette Ferley). Cohéritière de sa mère en 1780.
6-3) Marie Françoise FERLEY, née et baptisée en janvier 1770 (parrain : Pierre Aspod ; marraine : Georgine Ursule Bragoz) ; morte en bas âge.

¹⁴⁸ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1952, *folio* 117. Marie Françoise David se constitue en dot la somme de 3.000 livres que son père lui a léguée par son testament du 1^{er} septembre 1756.

¹⁴⁹ Notaire Baudé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1991, *folios* 697 et 698.

¹⁵⁰ Notaire Cartanas. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1993, *folios* 407 et 408. Jeanne Claudine Mérel constitue en dot à sa fille la somme de 1.200 livres et son trossel. Joseph François Ferley, « au regard qu'il est veuf et qu'il a trois enfants, et se trouvant en conséquent dans le cas de faire le double augment », donne à sa femme 2.400 livres en augment de dot.

¹⁵¹ Cf. *Les Volontaires de la Savoie, 1792 – 1799 : la légion allobroge et les bataillons du Mont-Blanc*, par André Folliet, 1887.



- 6-4) Thérèse FERLEY, née le 10 février 1772 et baptisée le lendemain (parrain : Égrège Joseph ...). Cohéritière de sa mère en 1780.
- 6-5) Jean-Baptiste FERLEY, né et baptisé le 1^{er} septembre 1773 (parrain : Jean-Baptiste Rouge ; marraine : Jeanne Antoinette Hôte) ; mort en bas âge.
- 6-6) Jean Philippe FERLEY, né et baptisé le 10 octobre 1774 (parrain : Jean Claude Ferley ; marraine : Marie Anselme) ; mort le 12 suivant et enseveli le lendemain dans la cathédrale St-Pierre.
- 6-7) Françoise FERLEY, née et baptisée le 13 février 1777 (marraine : Marie Françoise Varambon).
- 6-8) N FERLEY, né et ondoyé le 14 février 1779, mort aussitôt après.
Enfant du second lit, né et baptisé à Moûtiers :
- 6-9) Sébastien FERLEY, né et ondoyé le 25 novembre 1781, baptisé peu après (parrain : Égrège Sébastien Ferley ; marraine : Égrège Jeanne Claudine Mérel). Il est mort à Aime le 26 germinal an II.

§ VI - Postérité d'Antoine FERLEY, fils d'Antoine et de Louise MERCIER

2^{ème} degré

Égrège Antoine FERLEY, né vers 1650 et mort avant 1698, bourgeois de Moûtiers, capitaine de la ville en 1681.

Il épouse avant 1674 **Honorable Jacqueline DURANDARD**, née vers 1650, fille d'Égrège Jean Michel Durandard, procureur fiscal de la Tarentaise de 1663 à 1667, et de Jeanne Françoise VALLET. Elle est morte entre 1698 et 1711.

Enfants, nés et baptisés à Moûtiers :

3-1) *Sieur Balthazar FERLEY, qui suit.*

- 3-2) Jeanne Françoise FERLEY, née le 29 juin 1674 (parrain : Égrège Philibert Ferley ; marraine : Jeanne Françoise Vallet).
- 3-3) Nicolas FERLEY, baptisé le 10 mai 1676 (parrain : M. Nicolas Varot, bourgeois de Moûtiers ; marraine : Gasparde Gudinel).
- 3-4) Antoine FERLEY, baptisé le 18 janvier 1679 (parrain : Antoine Udry ; marraine : Martine Lis...).
- 3-5) Jeanne Marie FERLEY, baptisée le 3 décembre 1680 (parrain : Vénérable Jacques Pointet, prêtre ; marraine : Honorable Jeanne Marie Laboret).
- 3-6) Jean François FERLEY, baptisé le 6 janvier 1682 (parrain : François Lacroix ; marraine : Jeanne Françoise Pugin).
- 3-7) Anne Marguerite FERLEY, baptisée le 8 juin 1683 (marraine : Honorable Marguerite Ferley) ; morte à Feissons-sur-Isère et inhumée le 11 septembre 1683.
- 3-8) Claudine FERLEY, baptisée le 26 décembre 1684 (parrain : Mr Claude Durandard ; marraine : Honorable Claudine Ferley).
- 3-9) Autre Antoine FERLEY, baptisé le 7 février 1686 (parrain : Antoine Molliex ; marraine : Jeanne Françoise Pugin).
- 3-10) Gaspard FERLEY, baptisé le 4 juillet 1687 (parrain : Jean Pierre Socquet ; marraine : Jeanne Rehan).



- 3-11) Claude FERLEY, né à Moûtiers et baptisé le 15 septembre 1689 (parrain : M. Claude Durandard ; marraine : Étiennez Arnaud).
- 3-12) Françoise FERLEY, baptisée le 14 mars 1691 (parrain : Noble François Maximin de Pingon ; marraine : Demoiselle Jeanne Pernette Delachenal).

3^{ème} degré

Sieur Balthazar FERLEY, bourgeois de Moûtiers. Il demeure au village des Champs en la paroisse de Notre-Dame-de-Briançon. Il y est décédé *ab intestat* le 15 décembre 1724, laissant son hoirie vacante. Il est inhumé le lendemain de son décès.

Le 22 avril 1704, il donne quittance à François Ferley, son cousin, fils de feu Jean Louis, pour la somme de 200 florins qu'il lui a remis à comte d'une somme plus importante qu'il lui doit ¹⁵².

Quelques jours après sa mort, le 20 décembre 1724, le procureur fiscal Bruny adresse une remontrance au juge Viguet parce Jacquemine Martin-Falcoz et Françoise Oudoyer « se sont emparées et sont lestées des effets dudit sieur Ferley, sans qu'il y ait aucune personne légitime établie par autorité de justice pour la conservation d'iceux ». Il demande que l'on procède à un inventaire des effets du défunt et que l'on nomme un curateur aux biens. Les plus proches parents sont assignés à cet effet : Spectable Jean François Ferley, Maîtres Jacques et Catherin Ferley, frères, Maîtres Jacques Diard et Étienne Innocent Varembon, tous bourgeois de Moûtiers. Finalement, c'est Jacques Diard, son « cousin d'alliance » qui est désigné, et il prête serment le 13 janvier 1725 devant le juge Viguet ¹⁵³. Le surlendemain, ses cousins Ferley, enfants et petits-enfants de Philibert, se portent ses héritiers ¹⁵⁴. Le 28 février 1725, l'inventaire de ses meubles et effets est réalisé dans sa maison des Champs ¹⁵⁵.

Il a laissé une fille de Jacquemine **MARTIN-FALCOZ**, d'Aigueblanche :

- Antoinette FERLEY, née « *per illegitimum coitum* », baptisée à Aigueblanche le 25 mars 1715. Elle est vivante en 1724.



¹⁵² Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1834, folio 451.

¹⁵³ Notaire Duplan. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1874, folios 207 et 208.

¹⁵⁴ Notaire Vulliermier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1874, folios 38 (verso) et 39.

¹⁵⁵ Notaire Serret. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1874, folio 209.



Deuxième branche

1^{er} degré

Honorable Gaspard FERLEY, né vers 1590 et mort avant 1641.

Il est le père de :

2-1) *Égrèze Nicolas FERLEY, qui suit.*

2^{ème} degré

Égrèze Nicolas FERLEY, né vers 1615. Praticien et bourgeois de Moûtiers, il est mort avant 1650. Parrain à Salins en juin 1647, il est mort avant 1652.

Il épouse à Granier le 15 juin 1641 **Jeanne BRUNET**, baptisée en cette paroisse le 7 août 1623, fille d'Égrèze Pierre François Brunet, praticien, et de Françoise TANTET. En mai 1652, elle est marraine de Françoise Abondance, baptisée à Salins. Elle est morte avant 1658.

Ils sont probablement les parents de :

3-1) *Égrèze Joseph FERLEY, qui suit.*

3-2) Claudine FERLEY, née vers 1645, originaire de Salins. Elle épouse avant 1663 Égrèze Jean Louis FERLEY, né vers 1645. Veuf, il se remarie à Aime le 17 février 1667 avec Honorable Philiberte ESCAMBORD. Châtelain de Son Altesse Royale le duc de Savoie en Tarentaise, il meurt à Moûtiers en 1670, enseveli le 5 octobre dans la cathédrale St-Pierre.

3^{ème} degré

Égrèze et Maître Joseph FERLEY, né vers 1645. Bourgeois de Moûtiers, notaire « ducal royal » en cette ville en 1678, il habitait « tantôt à Moûtiers, tantôt à Villarlurin ». Il est mort vers 1702, « pour s'être noyé dans le torrent de doron, en dessous des moulins de Merderel », « en allant à Villarlurin »¹⁵⁶.

Il épouse à Mâcot le 17 octobre 1667 **Honorable Andréanne MÉREL**, née en cette paroisse le 22 janvier 1649, fille d'Égrèze Pierre Mérel, notaire, et de Jacqueline VIVET.

Enfants :

4-1) François FERLEY, baptisé à Moûtiers le 3 novembre 1669 (parrain : François Mérel ; marraine : Louise Vivet) ; mort à Villarlurin et inhumé à Salins le 29 mars 1684.

4-2) Jacqueline FERLEY, baptisée à Moûtiers le 29 décembre 1671 (parrain : Jean-Baptiste Brunet ; marraine : Jacqueline Vivet) ; morte à Salins le 28 juillet 1681.

4-3) M. Jacques FERLEY, baptisé à Moûtiers le 2 mars 1674 (parrain : Jacques Mulet ; marraine : Jeanne Marie Mérel). Bourgeois de Moûtiers, il est mort en cette ville le 1^{er} mars 1736, inhumé le surlendemain.

Le 2 mars 1711, il partage avec son frère André les bâtiments qu'ils ont hérités de leur père¹⁵⁷. Comme il n'a plus de nouvelles de son frère Jean François depuis plusieurs années,

¹⁵⁶ Les circonstances du décès de Joseph Ferley ont été rapportées par les témoins appelés par Jacques et André Ferley à déposer devant le juge de l'archevêché de Tarentaise, en vue d'obtenir la garde aux biens de leur frère François (voir ci-dessous).

¹⁵⁷ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1849, folios 784 (verso) et 785.



le 13 avril 1730, conjointement avec son frère André, il requiert le juge de l'archevêché de prendre la déposition de plusieurs personnes de leur connaissance au sujet de leur situation familiale, et sur « l'absence et [la] proximité de parentage (*sic*) » de leur frère. Le 16 suivant, trois témoins, tous bourgeois de Moûtiers, comparaissent devant le juge Cartanas et le procureur fiscal Bernard. Le premier d'entre eux, Jean Guichard Borlet, chamoiseur, déclare sous serment qu'il a bien « vu, connu et fréquenté » feu Joseph Ferley, notaire royal, et rapporte les circonstances de son décès. Il assure que ledit Ferley a eu trois fils : André, Jacques et Jean François, ce dernier étant « absent des États » depuis une trentaine d'années, servant dans les dragons du roi de Sardaigne. Le second témoin, Jean Claude Barral, notaire collégié, confirme les déclarations du sieur Borlet, et déclare qu'il a bien connu Joseph Ferley, qu'il fréquentait et avec lequel il a « mangé plusieurs fois ». Joseph Taillefert témoigne ensuite. Lui aussi a bien connu Joseph Ferley, « filleul de confirmation » de son père, qu'il a vu « souventes fois à la maison ». Il confirme le fait que Joseph a eu trois fils, que sa fille Louise est morte depuis vingt ans, et il rappelle que Jean François a été barbier à Moûtiers chez Jean-Baptiste Villeneuve, avec lequel il a « conversé, parce qu'il restait dans le voisinage ». Le 16 avril 1734, au vu de ces témoignages, le juge Cartanas confie à Jacques Ferley et à son frère André, la garde aux biens de leur frère François ¹⁵⁸.

Il épouse, par contrat dotal passé le 17 juillet 1702 ¹⁵⁹, Honorable Andréanne REYMOND, née vers 1690, fille de feu Maître Pierre Reymond, de Saint-Jean-de-Belleville, et d'Honorable Claudaz BERMOND. Elle est morte avant 1736.

Enfants :

- 5-1) Étienne FERLEY, baptisé à Salins le 7 avril 1711 (parrain : Égrèze Étienne Crétet ; marraine : Dame Marie Viguet).
- 5-2) Jacqueline FERLEY, baptisée à Salins le 5 mai 1716 (parrain et marraine : Jean et Jacqueline Villod).
- 5-3) Mauricie FERLEY, baptisée à Salins le 1^{er} novembre 1717 (parrain : Philibert Richard ; marraine : Germaine Chappuy).
- 5-4) Agnès FERLEY, baptisée à Moûtiers le 21 janvier 1721 (parrain : Martin Bérard ; marraine : Claudine Bermond).
- 5-5) Jean Alexis FERLEY, baptisé à Moûtiers le 30 septembre 1725. Le 3 juin 1736, Joseph Reymond, son oncle maternel, de Saint-Jean-de-Belleville, est nommé son tuteur par le juge Viguet. Le même jour, avec l'assistance de son tuteur, il déclare renoncer à l'hoirie de ses parents ¹⁶⁰. Il a épousé Pernette MERMOZ, née à Saint-Jean-de-Belleville, fille de Jean-Baptiste Mermoz. Le 19 mai 1759, les deux époux font un testament commun, par lequel ils se lèguent mutuellement leurs biens ¹⁶¹.

- 4-4) Joseph FERLEY, baptisé à Salins le 18 avril 1676 (parrain : Maître Jacques Crosaz ; marraine : Marguerite Mérel, sœur de sa mère) ; mort jeune.

¹⁵⁸ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1892, *folios* 428 (*verso*) à 430.

¹⁵⁹ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1831, *folios* 230 et 231. Discret Joseph Reymond constitue à sa sœur Andréanne une dot de 2.000 florins, un trousseau de meubles et de vêtements, et une vache lactive. En outre, Révérend Joseph Reymond, chanoine de Tarentaise et directeur du séminaire de Moûtiers, donne 500 florins en augment de dot à ladite Andréanne, aussi sa sœur. De son côté, Jacques Ferley donne à sa femme 1.250 florins en augment de dot, outre une donation pure de 500 florins en faveur de ses noces.

¹⁶⁰ Notaire Bal. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1896, *folios* 352 et 353.

¹⁶¹ Notaire Rey. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1943, *folios* 40 à 42.



- 4-5) Louise FERLEY, baptisée à Salins le 11 octobre 1678 (parrain : M. Lacour, de Saint-Jean-de-Belleville ; marraine : Louise Magdalen, de Granier) ; morte à Moûtiers le 1^{er} avril 1716. Le 10 septembre 1707, elle fait un testament commun avec son frère André, par lequel ils se font réciproquement héritiers l'un l'autre. Ils veulent que, le jour de leur enterrement, l'on célèbre deux grandes messes et trois petites. Le survivant des deux fournira aux obsèques du premier qui décèdera treize flambeaux d'une livre pièce. Le jour de leur neuvaine, ils veulent que soit faite une aumône « aux pauvres les plus nécessiteux », pour laquelle seront employés douze bichets de blé (moitié seigle et orge) « réduits en bon pain ». Enfin, ils veulent que, dans l'année de leur décès, il soit célébré pour le repos de leur âme cinq messes par les capucins de Moûtiers, dix messes par les cordeliers de cette ville, et cinq messes par le curé du lieu où ils seront enterrés ¹⁶². Elle épouse à Moûtiers le 19 mars 1715, avec un contrat dotal passé le 13 précédent ¹⁶³, Honorable Jean Jacques DERONAY, maître tapissier demeurant alors à Moûtiers, « Français de nation », né vers 1675 à Bonneval-Charleval en Normandie. Veuf, il se remarie à Moûtiers le 25 juillet 1716 avec Antoinette PERRÉAN, avec laquelle il fait un testament commun le 5 novembre 1729 ¹⁶⁴. Il est mort à Moûtiers le 24 mai 1733, et il est inhumé le surlendemain.
- 4-6) M. Jean François FERLEY. Il a d'abord été barbier chez Antoine Chedal, puis chez Jean-Baptiste Villeneuve, à Moûtiers. Il teste le 4 janvier 1703, étant alors maître chirurgien et bourgeois de Moûtiers. Il veut être inhumé dans l'église St-Michel de Moûtiers. Il fait son héritier universel Maître Antoine Damied, procureur au siège-mage de Tarentaise et bourgeois de Moûtiers, lui substituant André Ferley, son frère ¹⁶⁵. Il quitte ensuite la Savoie et sert dans les dragons de Victor-Amédée II, après s'être engagé « avec un nommé Durandard et Rey, de Saint-Paul ». Vers 1704, il revient trois mois « au pays », puis quitte la région sans s'être « repatrié » depuis.
- 4-7) François FERLEY, baptisé à Moûtiers le 30 janvier 1683 (parrain : M. François Morard ; marraine : Honorable Antoinette Tranchant) ; mort à Salins le 29 mars 1684.
- 4-8) **Honorable André FERLEY, qui suit.**

4^{ème} degré

Honorable André FERLEY, né vers 1685, bourgeois de Moûtiers. Décédé dans sa maison de Villarlurin, il est inhumé à Salins le 16 janvier 1745.

Le 13 septembre 1705, de l'autorité d'Honorable André Abondance, son curateur, il donne en hypothèque à son frère Jacques sa part d'une terre sise à Villarlurin, moyennant 65 florins. Le même jour, il constitue ce même frère son procureur pour administrer ses biens. Et « comme il est présentement dans le dessein de s'en aller en France, et pour raison de quoi il a passé la présente procure audit son frère, et en tant qu'il irait à décéder (*sic*) sans laisser après lui aucun enfant naturel et légitime », il lui donne et lègue tous ses biens « à cause de mort » ¹⁶⁶.

Il teste peu de temps avant de mourir, le 12 janvier 1745. Il exclut son fils Claude de son hoirie, à cause du « manque de respect » qu'il a manifesté à son égard, « l'ayant abandonné dans le temps

¹⁶² Notaire Hoste. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1841, *folios* 403 (*verso*) et 404.

¹⁶³ Notaire Fontanil. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1856, *folios* 353 et 354. Louise Ferley se constitue en dot la somme de 700 florins qu'elle exige de Maître Antoine Damied, procureur de son frère Jean François, pour sa part de l'héritage de ses parents.

¹⁶⁴ Notaire Borrel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1883, *folios* 1295 et 1296.

¹⁶⁵ Notaire Gabriel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1832, *folio* 739.

¹⁶⁶ Notaire Peysey. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1837, *folios* 433 (*verso*) et 434.



qu'il avait le plus besoin de ses secours, pour être [...] aveugle depuis près de quatre années, et après avoir fait avertir ledit Claude, son fils, de le ranger à son devoir et de revenir dans la maison paternelle pour secourir son dit père, bien loin d'avoir voulu l'écouter, il n'a fait que courir les pays, où il est actuellement ». Il lègue par droit de légat à son fils Barthélémy une pièce de terre d'un bichet sise derrière la chapelle de Villarlurin, plus une pièce de terre de deux bichets assez proche de la première. Il fait ses héritiers universels ses enfants Barthélémy, Georgine et Françoise ¹⁶⁷.

Il épouse 1^e) aux Allues le 13 juillet 1710, avec un contrat dotal passé le 19 juillet suivant ¹⁶⁸, **Honorable Anne Marie GEORGE**, bourgeoise de Moûtiers, veuve d'Honorable Joseph MIQUET, et fille de feu Maître Pierre Balthazar George et d'Honorable Étienne ARNAUD.

Il épouse 2^e) à Salins le 6 juillet 1717, avec un contrat dotal passé le 4 ¹⁶⁹, **Guillaumaz CROSAZ**, fille de feu Claude Maurice Crosaz et de Pernelle VIVET, de Salins. Elle est inhumée en cette paroisse le 22 mai 1740.

Enfant du premier lit :

5-1) Claude FERLEY, baptisé à Salins le 25 mai 1713 (parrain : Claude Flachère ; marraine : Léonore Jandet).

Enfants du second lit, nés à Villarlurin et baptisés à Salins :

5-2) **Barthélémy FERLEY, qui suit.**

5-3) Georgine FERLEY, baptisée le 30 juillet 1729 (parrain et marraine : Pierre et Georgine Crousaz). Cohéritière de son père en 1745.

5-4) Françoise FERLEY, baptisée le 14 février 1731 (parrain : Claude B... ; marraine : Françoise Udry) ; morte à Villarlurin le 4 floréal an IX. Elle épouse André PERRET, né vers 1728, originaire de Maurienne, fils de Jean Perret. Laboureur à Villarlurin, il meurt en cette commune le 13 frimaire an IX.

5^{ème} degré

Barthélémy FERLEY, né à Villarlurin et baptisé à Salins le 24 octobre 1726 (parrain : Barthélémy Danis ; marraine : Marguerite Tarin). Laboureur à Villarlurin, il est mort en ce village, et il est inhumé à Salins le 30 juin 1763. Le 27 janvier 1745, il teste dans sa maison de Villarlurin en faveur de ses sœurs Georgine et Françoise ¹⁷⁰.

Il épouse à Salins le 8 juillet 1755 **Honorable Michelle PÉTÉX**, née vers 1726, fille de Jean Pierre Pétex. Le 17 avril 1765, François Duplan, juge du comté de Salins, lui donne la tutelle de Claudine et André, ses « pauvres enfants » ¹⁷¹. Elle est morte à Villarlurin le 14 messidor an IX.

Enfants, nés à Villarlurin et baptisés à Salins :

6-1) Marie FERLEY, baptisée le 21 juillet 1756 (parrain : Jean Pierre Pétex ; marraine : Mauricie Rey) ; inhumée à Salins le 29 octobre 1758.

6-2) Jeanne Françoise FERLEY, baptisée le 22 janvier 1758 (parrain : Antoine Maurice Abondance ; marraine : Jeanne Françoise Villiod) ; morte en bas âge.

¹⁶⁷ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1914, *folios* 3 et 4.

¹⁶⁸ Cet acte n'a été insinué qu'en 1750. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1925, *folios* 971 et 972.

¹⁶⁹ Notaire Ancenay. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1861, *folio* 322. Guillaumaz Crosaz, du consentement de sa mère et de Pierre Crosaz, son frère, se constitue les 100 florins que lui a légués son père par son testament de 4 août 1701. Elle se constitue par ailleurs la somme de 66 livres 13 sols 4 deniers, et reçoit un coffre en noyer. André Ferley donne à sa femme 83 livres 6 sols 8 deniers.

¹⁷⁰ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1914, *folios* 79 (*verso*) et 80.

¹⁷¹ Serre, greffier du comté de Salins. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1954, *folio* 303.



- 6-3) Claudine FERLEY, baptisée le 6 mars 1759 (parrain et marraine : Jacques et Claudine Abondance). Elle est vivante en 1765.
- 6-4) André FERLEY, baptisé le 12 février 1761 (parrain : André Pétex ; marraine : Jeanne Chardin) ; inhumé à Salins le 17 suivant.
- 6-5) *Autre André FERLEY, qui suit.*

6^{ème} degré

André FERLEY, né posthume à Villarlurin et baptisé à Salins le 8 juillet 1763 (parrain : André Perret ; marraine : Françoise Ferley). Il est mort avant 1828.

Il épouse à Villarlurin le 17 messidor an X **Jeanne Claudine BERMOND**, née à Salins le 14 mars 1779, fille d'Antoine Bermond et de Jeanne Françoise FRONT. Veuve, elle se remarie à Aigueblanche le 12 novembre 1828 avec Jean Joseph, dit Pierre François DURANDARD.





Famille TROLLIET



Armes : « coupé d'azur à une fleur de lis d'argent boutonnée d'or ; et d'argent à un A majuscule, accompagné de trois triolets de sinople, deux en chef, un en pointe »

Devise : *ut purus et solidus*



Les Trolliet appartiennent à la noblesse de robe. Anoblis en 1629, ils résident alors à Moûtiers, où ils exercent des charges de justice importantes. L'un d'entre eux est juge mage de Tarentaise en 1653, et son frère grand bailli de l'archevêché, charge que son petit-fils assumera au siècle suivant. Proche des milieux cléricaux de l'archevêché, les Trolliet ont produit trois chanoines de la cathédrale de Moûtiers, dont l'un fut doyen du chapitre de 1660 à sa mort. Éteints dans les mâles au début du XIX^e siècle, ils se sont fondus dans les Portier du Bellair.



Rameau ancien et personnage isolé

1^{er} degré

N TROLLIET, père de :

- 2-1) Égrège Benoît TROLLIET, de Bozel. Le 22 juillet 1515, il est fidéjusseur de la restitution de la dot de Marie de Séthenay, femme de Jean Ardit, de Moûtiers.
- 2-2) Vénérable Seigneur Messire Guillaume TROLLIET, recteur de la chapelle Saint-Jacques, à Villemartin en 1517.

- ❖ Révérend Bernardin TROLLIET, chanoine de Moûtiers en 1557, vivant en 1586.





Filiation suivie

1^{er} degré

N TROLLIET, père de :

- 2-1) *Noble & Spectable Jean François TROLLIET, qui suit*
- 2-2) Révérend Messire François TROLLIET, curé d'Aime de 1628 à 1632, chanoine de Moûtiers en 1630, curé de Saint-Paul de 1632 à 1635. En 1667, il est aussi recteur de la chapelle St-Georges de Mâcot, du patronage de Noble Aimé Trolliet. Il est mort à Moûtiers le 7 avril 1672, et il est inhumé dans la cathédrale St-Pierre.

2^{ème} degré

Noble & Spectable Jean François TROLLIET, trésorier ducal pour la Tarentaise, bourgeois de Moûtiers. Il est anobli par lettres patentes du 17 avril 1629. Il est mort peu avant le 5 septembre 1640.

Il épouse **Demoiselle Jeanne JAY**, fille de Maître Pierre Jay. Le 5 septembre 1640, elle obtient la tutelle de ses enfants. Le 22 juin 1643, le juge mage de Tarentaise confirme cette tutelle. Elle fait un testament solennel le 22 novembre 1678. Elle est inhumée à Moûtiers le 23 février 1680.

Enfants :

- 3-1) Noble & Spectable Pierre TROLLIET, conseiller de S.A.R., nommé juge mage de Tarentaise par lettres patentes du 7 novembre 1653. Il est inhumé le 20 mars 1663 dans l'église Sainte-Marie de Moûtiers.

Il a épousé Jeanne Pernette TAVEL, morte avant 1672.

Enfants :

- 4-1) Nicolas TROLLIET, inhumé dans le cimetière de Moûtiers le 16 juillet 1664.
- 4-2) Demoiselle Françoise TROLLIET, morte avant 1672. En janvier 1672, Noble Philibert Régis et son fils Antoine font procéder à l'inventaire des meubles qu'elle a laissés à Villard-Sallet.
- 4-3) Demoiselle Jeanne Françoise TROLLIET, nommée en 1678 au testament de Jeanne Jay, sa grand-mère. Citoyenne de Moûtiers, elle est morte en cette ville, et elle est inhumée le 25 mars 1733 dans la cathédrale. Elle teste le 20 novembre 1720. Elle veut être inhumée dans la cathédrale St-Pierre au tombeau de son mari. Elle lègue 10 florins pour que l'on célèbre vingt messes dans cette église pour le repos de son âme, « pendant l'octave de son décès ». Elle veut que ses héritières fassent faire deux chantals pour le repos de son âme dans l'année de son décès, « où bon leur semblera, à St-Michel, à Ste-Marie ou ailleurs, à leur choix ». Elle lègue 500 livres à Françoise Châtel, sa petite-fille et filleule, issue de Louise Figuet. Elle fait ses filles Jeanne Marie, Louise et Marguerite ses héritières universelles, mais veut que Louise et Marguerite prélèvent la somme de 600 livres avant de procéder au partage de ses biens et des biens de son mari avec leur sœur Jeanne Marie, femme du sieur Grognet¹⁷². Le 24 mai 1728, elle acense pour neuf ans tous ses biens à Petit-Cœur à François Martinet, de cette paroisse. Consistant en prés, terres et bâtiments, ces biens sont acensés moyennant la cense annuelle de 24 bichets de froment, huit setiers de

¹⁷² Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1867, folio 298.



vin pur rouge, deux quintaux de foin, deux *chevrons* (chevreaux ?), 54 livres en argent et 3 livres d'épingles ¹⁷³. Elle épouse vers 1675 Noble Balthazar FIGUET, bourgeois de Moûtiers, fils de Noble Mathieu Figuet. Il est mort avant 1720.

4-4) Jeanne Antoinette TROLLIET, nommée en 1678 au testament de Jeanne Jay, sa grand-mère.

3-2) Noble Claude François TROLLIET, mort en Lorraine avant 1660.

3-3) *Noble Aimé TROLLIET, seigneur de la maison forte du Villard, qui suit.*

3-4) Noble & Révérend Nicolas TROLLIET, docteur ès droits, curé de Saint-Jean-de-Belleville, chanoine et doyen du chapitre de Tarentaise par bulles du 7 janvier 1660. le 12 mars 1662, conjointement avec son frère Aimé, il donne aux capucins de Moûtiers un pré de huit bichets contigu au verger de leur couvent. Il teste une première fois le 26 février 1653 (notaire Bernard). Il fait un second testament le 18 août 1669 (notaire Crosaz), et codicille le 22 avril 1680, veille de sa mort. Il est décédé à Moûtiers le 23 avril 1680.

3-5) Demoiselle Anne Marie TROLLIET, morte à la Rochette et inhumée le 14 septembre 1691 dans l'église des carmes de cette ville. Elle a épousé vers 1643 Noble Philibert RÉGIS, seigneur de Tigny, fils de Noble Jean-Baptiste de Régis, de la Rochette, lieutenant de la justice de Chamoux, anobli en 1619 pour ses grands services durant la guerre contre les Espagnols. Philibert Régis a été enseigne (1651), puis lieutenant (1660 / 1662) de la compagnie colonelle du gouverneur de Montmélian. En 1672, il est capitaine au second bas fort du préside de Montmélian. Décédé à la Rochette, il est inhumé le 22 septembre 1680 dans l'église des carmes de cette ville. Le 4 septembre 1666, Marie Régis, fille de Philibert et de Françoise Trolliet, fait sa profession aux clarisses de Moûtiers en présence de Mme Trolliet, sa grand-mère.

3-6) Demoiselle Jeanne Antoinette TROLLIET. Elle teste le 16 décembre 1683 et meurt peu après. Elle est inhumée le 19 suivant. Elle épouse en 1647 Noble Antoine de PINGON, coseigneur de Cornillon & Marthod, grand bailli de Tarentaise, aide de camp des armées de S.A.R., bourgeois de Moûtiers, fils de Noble Philibert de Pingon, coseigneur de Cornillon & Marthod, et de Dame Louise de l'ALÉE. Il est inhumé le 20 juillet 1665 dans l'église St-Michel du couvent des cordeliers de Moûtiers.

3^{ème} degré

Noble Aimé TROLLIET, seigneur de la maison forte du Villard, grand bailli de l'archevêché de Tarentaise, citoyen de Moûtiers. Il est mort à Moûtiers le 11 juillet 1706.

Le 12 janvier 1702, il transige avec Demoiselle Gasparde Davallon de Saint-Paul, sa belle-sœur, au sujet de la succession de Jeanne Françoise Davallon, sa troisième femme. Celle-ci lui avait légué par son testament l'usufruit de ses biens dotaux et autres, à condition qu'il prenne en charge les frais de ses funérailles. Il renonce à cet usufruit en faveur de sa belle-sœur, moyennant quoi il récupère le montant de la dote qui avait été faite à sa femme ¹⁷⁴.

Il teste le 1^{er} février 1703. Il veut être inhumé dans la chapelle du St-Rosaire de l'église Sainte-Marie de Moûtiers, au tombeau de ses prédécesseurs. Il veut que ses héritiers convient tout le clergé à assister à son enterrement, « ordonnant d'ailleurs qu'il ne soit mis à ses dites funérailles que quatre flambeaux autour de son corps, pesant quatre livres chacun, avec ses écussons portés par

¹⁷³ Notaire Saugey. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1880, *folio* 519.

¹⁷⁴ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1830, *folios* 133 (*verso*) et 134.



quatre pauvres à côté de la bière. Il lègue 50 florins aux Révérends pères cordeliers de Saint-Michel *sus* Moûtiers, et autant aux Révérends pères capucins de cette ville, moyennant quoi il les prie de faire célébrer « à l'instant et de suite » après son décès cinquante messes pour le repos de son âme et de ses prédécesseurs trépassés. Il lègue aux confréries de la Sainte-Trinité, du St-Sacrement, de St-Joseph et de St-Éloi, érigées dans la cathédrale ; aux confréries du St-Rosaire et de Notre-Dame des Carmes érigées dans l'église Sainte-Marie ; à celles du Bon Ange gardien, du cordon de saint François, de St-Antoine de Padoue, et du Saint-Nom de Jésus, érigées dans l'église du couvent de Saint-Michel, à chacune la somme de 10 florins. Il prie les prieurs et recteurs de ces confréries de faire célébrer « en l'hôtel de chacune d'icelles » six messes pour le repos de son âme. Il lègue à la confrérie des pénitents du St-Sacrement érigée dans l'oratoire de St-Martin de Moûtiers, et à la confrérie des âmes du purgatoire érigée dans l'église paroissiale, de laquelle il est prieur, à chacune la somme de 50 florins, les chargeant de faire célébrer chacune quarante messes pour le repos de son âme. Il lègue 20 florins à chacun de ses valets, servantes « et autres domestiques » qui se trouveront à son service au moment de son décès. Il lègue à Françoise de Chevrier, son actuelle épouse, la pension qu'il lui a faite par leur contrat dotal. Il lui lègue en outre 200 florins pour son habit de deuil, et lui assigne un appartement dans sa maison « proche l'hôpital de la présente ville », consistant en sept chambres, avec un lit garni, du linge et de la vaisselle. Il charge ses héritiers de lui « bailler » tous les ans « à la traite des cuves » trois setiers de vin pur de ses vignes à Aigueblanche. Il lègue à Nicolas Durandard et les siens, et à Joseph et Jacqueline Durandard, enfants de feu François Nicolas Durandard, et à Marie Durandard, femme de Maître Jean Claude Bruet, de Landry, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, issus de feu Françoise Trolliet, femme en premier lit de feu Gaspard Durandard ; et à Marie Ferley, femme de Maître Jean Philippe Gevry, procureur ; à Maurice à feu Aimé Ferley ; et à Marie Françoise à feu Sieur Michel Ferley, aussi ses petits et arrière-petits-enfants, issus de Louise Trolliet, sa fille : 100 florins à partager « par tige » entre tous les Durandard, et 100 florins à partager « par tige » entre tous les Ferley. Il rappelle que ses filles Françoise et Louise, issues de son premier mariage, ont reçu chacune un dot de 4.500 florins. Lesdits Durandard et Ferley sont aussi héritiers de Marie Vorger, sa première femme, et de Marie Vibert, mère de ladite Vorger, qui ont laissé des biens-fonds et des biens albergés. Ils ont aussi des droits sur la succession de Gaspard, Nicolas, Marie et Jeanne Trolliet, aussi ses enfants du premier lit. Il lègue à ses filles Catherine, Anne, Jeanne Jacqueline, à chacune la somme de 1.000 florins, plus celle de 100 florins pour un habit de deuil. Il lègue à ses petites-filles Jeanne Jacqueline, Angélique, Jeanne et Marie Jeanne-Baptiste, filles de feu Claude Trolliet, à chacune la somme de 5.000 florins. Il donne à Claudine Arnaud, sa bru, l'usufruit de tous ses biens, avec la tutelle et la curatelle de ses petits-enfants. Il fait ses héritiers universels Aimé et Jean François, ses petits-fils, enfants de feu Claude Trolliet, qu'il substitue l'un à l'autre. Au cas où ils décèderaient, il leur substitue leurs sœurs, ses petites-filles, et ses filles Catherine, Anne et Jeanne Jacqueline¹⁷⁵. À la suite de ce testament, le notaire prend note des biens et des albergements que « le Seigneur noble Aimé Trolliet déclare ensuite de son testament ci devant minuté par moi notaire soussigné, avec serment, être de l'hoirie de Demoiselle Marie Vorger, sa première femme, icelle héritière de demoiselle Marie Vibert, sa mère, et du sieur avocat Vorger, son père, lesquels appartiennent par droit de succession aux hoirs de Demoiselle Louise Trolliet, femme de Spectable Jacques Ferley, vivant juge ordinaire de l'archevêché de Tarentaise, et hoirs de demoiselle Françoise Trolliet, femme en premier lit de feu sieur Gaspard Durandard »¹⁷⁶.

¹⁷⁵ Notaire Dunant. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1832, *folios* 21 à 25.

¹⁷⁶ Notaire Dunant. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1832, *folios* 26 et 27. Ces biens se trouvent à Bozel, Doucy, Grand-Naves, Saint-Jean-de-Belleville à Aigueblanche. Ils comprennent aussi une maison à Moûtiers, rue du Conchon, provenue de Charles Vibert, juge de l'archevêché, avec une entrée du côté du pré commun de la ville.



Il épouse 1^e) par contrat dotal du 10 janvier 1643 (notaire Bernard), **Demoiselle Marie VORGER**, fille de feu Noble Louis Vorger et de Demoiselle Marie VIBERT.

Il épouse 2^e) par contrat dotal du 16 décembre 1658, **Noble Demoiselle Claude Angélique de LAUDES de la VILLANE**, fille de Noble & Puissant Gabriel de Laudes de la Villane, baron du Bois et d'Épierre, et de Jeanne de MENTHON de LORNAY. Elle est inhumée le 28 mai 1674 dans l'église Sainte-Marie de Moûtiers.

Il épouse 3^e) à Saint-Paul-sur-Isère le 7 octobre 1674, et par contrat dotal du même jour (notaire Fillion), **Noble Demoiselle Jeanne Françoise DAVALLON de SAINT-PAUL**, dotée de 4.500 florins, née vers 1650 (14 mai 1645), fille de Noble Jacques Davallon, seigneur de Saint-Paul, et de Demoiselle Françoise CRESPIN. Sur le point de mourir, elle fait son testament le 29 décembre 1701 en faveur de sa sœur Gasparde. Elle décède le lendemain 30 décembre, et elle est inhumée le 1^{er} janvier 1702.

Il épouse 4^e) par contrat dotal pré-nuptial du 2 avril 1702 passé dans la maison forte de la Ravoire, **Dame Françoise de CHEVRIER**, dame de la Ravoire, veuve de Noble Claude François de la CHALANDIÈRE, seigneur de la Ravoire, et de Noble Claude BERTRAND, seigneur de Chamousset, major de la citadelle d'Évian. Elle est fille de Noble François de Chevrier et de feu Philiberte de LESCHERAINÉ. Après la mort d'Aimé Trolliet, Françoise de Chevrier contracte une quatrième alliance avec Prosper François, baron de VIRY, écuyer de la princesse Victoire de Savoie. Elle teste le 15 septembre 1719.

Enfants du premier lit :

4-1) Demoiselle Louise TROLLIET, née vers 1644. Elle épouse, par contrat dotal du 12 novembre 1664 (notaire Moris), Spectable Jacques FERLEY, né vers 1630, veuf de Demoiselle Jeanne Antoinette THIERRY, fils de Spectable Antoine Ferley, praticien et bourgeois de Moûtiers, châtelain de cette ville, juge de Saint-Maurice et châtelain ducal de Tarentaise, et de Louise MERCIER. Avocat au Sénat de Savoie, juge ordinaire de l'archevêché de Tarentaise, il est mort avant mars 1677.

4-2) Noble Nicolas TROLLIET, inhumé à Moûtiers le 1^{er} août 1674. Il teste le 20 mai 1669.

4-3) Noble Gaspard TROLLIET, décédé avant 1703.

4-4) Marie TROLLIET, inhumée le 7 mars 1671 dans l'église Sainte-Marie de Moûtiers.

4-5) Jeanne TROLLIET, décédée avant 1703.

4-6) Demoiselle Françoise TROLLIET. Elle teste le 23 mai 1694, et décède avant 1697. Elle épouse en premières noces, avec deux contrats dotaux passés le 7 octobre 1674 (notaire Dunant) et le 14 mai 1675¹⁷⁷, Égrègè Gaspard DURANDARD, né vers 1650, bourgeois de Moûtiers, fils de M. Jean François Durandard, vice-bailly de l'archevêché de Tarentaise, et de Gasparde de LÉTANCHE. Il teste le 28 juin 1683 et décède peu après. Veuve, Françoise Trolliet se remarie en 1684, et par contrat dotal du 22 octobre 1693 (notaire Cartanas), avec Spectable Philibert VARAMBON, bourgeois de Moûtiers, avocat au Sénat de Savoie et juge du marquisat de Saint-Maurice.

4-7) Catherine TROLLIET, inhumée à Aime le 30 août 1654.

Enfants du second lit, nés et baptisés à Moûtiers :

4-8) Noble Jean Claude TROLLIET, baptisé le 29 janvier 1661 (parrain : Jean Chappel ; marraine : Claudine d'Arcollières) ; mort jeune.

¹⁷⁷ Lors de ce contrat, Aimé Trolliet a donné à sa fille une dote de 6.500 florins, outre le trossel estimé 500 florins. Le contrat dotal et le montant de la dote de Françoise Trolliet sont mentionnés dans la transaction passée le 1^{er} septembre 1751 entre Joseph et Jean Nicolas Durandard (petits-enfants de Gaspard Durandard et de Françoise Trolliet), et les héritiers de Jean Varambon. L'acte mentionne également le contrat dotal de Philibert Varambon et de Françoise Trolliet (voir à l'article de Joseph Durandard, § III, 8^{ème} degré).



- 4-9) Autre Noble Jean Claude TROLLIET, baptisé le 20 juillet 1662 (parrain : Spectable Jean Chappel ; marraine : Claudine d'Arcollières) ; mort jeune.
- 4-10) Noble Jean Catherin TROLLIET, baptisé le 31 juillet 1663 (parrain : Égrèze Jean Varambon ; marraine : Catherine Ferley) ; mort à Moûtiers le 16 avril 1670.
- 4-11) Noble Claude TROLLIET, qui suit.**
- 4-12) Noble Jean Claude TROLLIET, baptisé le 14 avril 1667 (parrain : Révérend Claude de Laudes ; marraine : Jeanne Jay) ; mort jeune.
- 4-13) Demoiselle Catherine TROLLIET, baptisée le 28 juillet 1668 (parrain : Noble Claude François Rubert ; marraine : Catherine ...). Elle teste le 16 mai 1746, et meurt à Bonneville le 31 suivant. Elle épouse en premières noces à Moûtiers le 28 février 1688, et par contrat dotal du 26 précédent (notaire Saugey), Noble Joseph DUVERGER, seigneur de Blay, veuf de Demoiselle Catherine FIGUET, et fils de Noble François Duverger, seigneur de Blay et de la Maison rouge de Conflans, et de Demoiselle Nicolarde DUTOUR. Il est mort le 3 janvier 1692. Catherine Trolliet épouse en secondes noces à Chambéry (paroisse St-Léger) le 23 janvier 1701, et par contrat dotal du 22 novembre 1700¹⁷⁸, Noble Jacques Louis du CLOS, baron de Blansy, seigneur de Dillay et de la Tour du Clos (près Cluses), demeurant alors à Chambéry, fils de Charles du Clos, dit du Fresnoy, comte de Bonne seigneur de Lorzier, Blansy, Èsery et Lambert, coseigneur de Vourey, sénateur au Sénat de Savoie, et de Raymondine de MICHAL du MOLARD. Il teste une première fois à Chambéry le 30 mars 1709. Il lègue l'usufruit de ses biens à sa femme, à qui il laisse la tutelle de ses enfants, et fait son héritier universel son fils Hyacinthe, et après lui ses descendants mâles « d'aîné en aîné » ; ou à défaut son second fils, Janus, et après lui ses descendants mâles « d'aîné en aîné ». Au cas où sa descendance mâles s'éteindrait, il substitue par fidéicommiss son frère François Hyacinthe, et après lui ses descendants mâles¹⁷⁹. Catherine Trolliet et Jacque Louis du Clos font un testament commun le 23 janvier 1721. Il est mort à Bonneville le 31 octobre suivant.
- 4-14) Demoiselle Jeanne Jacqueline TROLLIET, baptisée le 22 octobre 1669 (parrain : Philibert Rosset ; marraine : Noble Jacqueline Arnaud) ; morte à Moûtiers et inhumée le 9 mai 1710. Le 3 juin 1710, ses enfants se portent héritiers à sa succession¹⁸⁰. Elle épouse par contrat dotal du 13 novembre 1693, Monsieur Bernard BERNARD, baptisé à Moûtiers le 3 septembre 1662, veuf d'Honorable Anne-Marie VAROT, fils de Spectable Jacques Bernard, avocat et bourgeois de Moûtiers, juge de la baronnie de Villette, et de Demoiselle Jacqueline GRUMAIL. Bourgeois de Moûtiers, il est mort en cette ville et inhumé le 6 avril 1713.
- 4-15) Demoiselle Anne TROLLIET, baptisé le 1^{er} novembre 1670 (parrain : Claude Legrand ; marraine : Pernelle Galliod). Elle épouse en premières noces, avec un contrat dotal passé le 30 décembre 1693 (notaire Saugey)¹⁸¹, Noble Joseph de RAPIN, de Grésy, décédé huit jours après son mariage, sans postérité. Elle épouse en secondes noces à Moûtiers le 31

¹⁷⁸ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1827, *folios* 862 et 863. Catherine Trolliet, autorisée de son père, se constitue en dot : 1^e) la somme de 6.000 florins que lui doit son père pour reste de la somme de 7.000 florins constituée pour son premier mariage ; 2^e) la somme de 2.000 florins constituée par son père pour son trossel et délivrée au sieur Duverger, son premier mari. Par ailleurs, Aimé Trollier constitue en augmentation de dot à sa fille la somme de 1.000 florins, pour tous ses droits sur l'hoirie des Nobles Jean Claude et François Trolliet, décédés. De son côté, Jacques Louis de Blansy donne à sa future femme le capital de 500 florins et une pension viagère de 1.000 florins, « en cas qu'il vient à mourir »

¹⁷⁹ Notaire George, de Chambéry. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 223, *folio* 389.

¹⁸⁰ Notaire Gabriel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1846, *folio* 493.

¹⁸¹ Ce contrat est mentionné dans le contrat dotal d'Anne Trolliet et de François de Magdelain (voir ci-dessous).



décembre 1697, et par contrat dotal du 11 précédent ¹⁸², Noble François de MAGDELAIN, seigneur de Létraz, lieutenant au régiment de cavalerie de *Cavalier*, fils de Noble Charles Joseph de Magdelain et de Demoiselle Charlotte Christine de COYSIA, de Megève.

- 4-16) Noble François TROLLIET, baptisé le 21 janvier 1672 (parrain : Révérend Messire François d'Arnollet ; marraine : Louise Trolliet) ; mort à Moûtiers le 28 juillet 1694.
- 4-17) Charles Antoine TROLLIET, baptisé le 5 février 1674 (parrain : Noble Antoine de Beauf... ; marraine : Noble Charlotte du Tour) ; mort jeune.

4^{ème} degré

Noble Claude TROLLIET, né à Moûtiers et baptisé le 15 décembre 1664 (parrain : Révérend Claude Danthon, chanoine de la cathédrale de Moûtiers et chantre du chapitre ; marraine : Noble Claudine de Ville). Il est mort avant février 1703.

Il épouse vers 1691 **Demoiselle Claudine ARNAUD**, née vers 1670, fille de Noble & Spectable François Arnaud, avocat à Moûtiers, et de Nicole CLAVEL. Elle est morte à Moûtiers le 27 avril 1730, et elle est inhumée le lendemain.

Le 12 juillet 1706, lendemain du décès d'Aimé Trolliet, son beau-père, elle comparaît devant le juge Viguet afin d'obtenir officiellement la tutelle de ses enfants mineurs ¹⁸³.

Elle teste le 26 novembre 1729. Elle veut être inhumée dans l'église du couvent des clarisses de Moûtiers si elle s'y trouve au moment de sa mort. Elle charge ses héritiers de donner quatre flambeaux de quatre livres pièce, et six chandelles pour le maître-autel de cette église. Si elle se trouve « dehors du couvent », elle veut être inhumée dans l'église Sainte-Marie, au tombeau de son défunt mari, « le plus simplement qu'il se pourra ». Elle charge ses héritiers de faire dire une messe tous les vendredis de la première année de son décès, pour le repos de son âme. Elle nomme ses héritiers universels son fils Aimé et ses filles Jacqueline Philiberte et Marie Jeanne-Baptiste ¹⁸⁴.

Enfants :

- 5-1) Demoiselle Jacqueline Philiberte TROLLIET, baptisée à Moûtiers le 11 juin 1692 (parrain : Spectable Philibert Varambon, juge du marquisat ; marraine : Honorable Jacqueline Bruny) ; morte à Moûtiers le 25 juin 1760 et inhumée le lendemain. Elle épouse à Moûtiers le 15 février 1719 Noble & Spectable Étienne Innocent VIGUET, né en cette ville et baptisé le 29 septembre 1685, fils de feu Spectable Antoine Gaspard Viguet, avocat au Sénat de Savoie et bourgeois de Moûtiers, juge des appellations du comté de la Val d'Isère, et de défunte Demoiselle Marguerite VAROT. Avocat au Sénat de Savoie et bourgeois de Moûtiers, il est anobli avec ses cousins en 1741. « Noble syndic » de Moûtiers en 1720, 1726, 1730 et 1736, conseiller au conseil de ville en 1743, il est mort en cette ville le 23 décembre 1774, et il est inhumé le lendemain.
- 5-2) François TROLLIET, baptisé à Moûtiers le 18 septembre 1693 (parrain : Noble François Trolliet ; marraine : Honorable Marie Bernard) ; mort jeune.
- 5-3) **Noble Aimé TROLLIET, seigneur de la maison forte de Villard, qui suit.**

¹⁸² Notaire Saugey. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, *folios* 657 (verso) à 660. Aimé Trolliet constitue en dot à sa fille la même somme de 7.000 florins qu'il lui a donnée en dot à l'occasion de son premier mariage. Cette somme n'avait pas été payée alors en raison du décès subit de Joseph Rapin environ huit jours après son mariage. Par ailleurs, Anne Trolliet se constitue en augmentation de dot la somme de 669 florins et un capital de 2.330 florins sous forme de plusieurs créances.

¹⁸³ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1839, *folio* 675.

¹⁸⁴ Notaire Serre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1884, *folios* 433 et 434.



- 5-4) Noble Jean François TROLLIET, baptisé à Moûtiers le 3 juillet 1697 (parrain : Noble Jean François Arnaud ; marraine : Demoiselle Jeanne Antoinette Arnaud) ; mort à Moûtiers le 31 octobre 1709.
- 5-5) Jeanne Jacqueline TROLLIET, baptisée à Moûtiers le 29 juillet 1700 (parrain : Spectable Joseph Durandard ; marraine : Demoiselle Jeanne Jacqueline Arnaud).
- 5-6) Angélique TROLLIET, mineure en 1706, morte à Moûtiers le 16 février 1726.
- 5-7) Demoiselle Jeanne TROLLIET, mineure en 1706, religieuse au couvent de Sainte-Claire de Moûtiers. Désirant prendre l'habit des religieuses de Sainte-Claire et faire sa profession au couvent de Moûtiers, elle se constitue sa dot d'entrée en religion le 3 janvier 1729. Outre la somme de 2.500 livres qui forme cette dot, Aimé Trolliet, son frère, promet à l'abbesse du couvent de payer à sa sœur une pension de 100 livres durant l'année de son noviciat. Il promet de payer tous les ans au couvent la somme de 40 livres quand sa sœur aura fait sa profession ¹⁸⁵.
- 5-8) Demoiselle Marie Jeanne-Baptiste TROLLIET, morte à Moûtiers le 7 août 1736, et inhumée le surlendemain sous le marchepied de la chapelle St-Antoine. Mineure en 1706, elle est cohéritière de sa mère en 1729. Elle épouse à Moûtiers le 7 février 1730, avec une dispense pontificale « sur les degrés de consanguinité », et après avoir passé un contrat dotal le 23 janvier précédent ¹⁸⁶, Monsieur Jean Nicolas DURANDARD, né posthume et baptisé à Moûtiers le 9 janvier 1707, fils de feu M. Gaspard Durandard, bourgeois de Moûtiers, et de Demoiselle Françoise FERLEY. Bourgeois de Moûtiers, il est contrôleur aux Royales salines vers 1735, l'un des trois « nobles syndics » de Moûtiers en 1736, 1742 et 1745, et en 1744 conseiller au conseil de ville. À partir de 1745, il fait des séjours de plus en plus longs à Bozel, et il s'y établit définitivement en 1770. Il achète une charge de notaire collégié qu'il exerce en ce bourg, où il décède trois ans plus tard, ayant été inhumé le 31 août 1773.

5^{ème} degré

Noble Aimé TROLLIET, seigneur de la maison forte du Villard sur Aime, grand bailly de l'archevêché de Tarentaise, né à Moûtiers et baptisé le 13 novembre 1695 (parrain : Antoine Allermoz ; marraine : Andrée Peysey). Il est mort à Moûtiers le 22 mai 1748, et il est inhumé le surlendemain.

Quelques jours avant sa mort, il teste le 18 mai 1748 dans sa maison de Moûtiers. Il veut être inhumé dans l'église Sainte-Marie de Moûtiers, au tombeau de ses ancêtres. Il lègue 50 livres destinées à la célébration de cent messes les jours de ses funérailles, de sa neuvaine et de son anniversaire. Il lègue à Étienne Trolliet, son fils aîné du premier lit, tout ce qui lui revient « pour sa légitime », « moyennant quoi il le prive, déjette et exclut de son hoirie ». Il lègue à son troisième fils, Joseph Victor, issu de son second lit, ce qui peut lui revenir « pour sa portion légitimaire », et il l'exclut également de son hoirie. Il lègue à ses filles Philiberte, Anne Modeste et Désirée, à chacune la somme de 2.500 livres. Il laisse à sa (seconde) femme l'usufruit de ses biens, et lui donne la tutelle de ses enfants. Il fait son héritier universel son fils Aimé, issu de son second mariage. Il lui

¹⁸⁵ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1882, *folios* 9 et 10.

¹⁸⁶ Acte passé par-devant le notaire Bernard dans le parloir du couvent des clarisses de Moûtiers. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1884, *folios* 131 (*verso*) et 132. Marie Jeanne-Baptiste Trolliet se constitue en dot la somme de 3.550 livres (6.000 florins) que lui a léguée Noble Aimé Trolliet, son grand-père, par son testament du 1^{er} février 1703. Elle y ajoute la somme de 1.000 florins qui lui est échue par le décès d'Angélique Trolliet, sa sœur.



substitue son fils Joseph Victor, et après lui ses trois filles ¹⁸⁷. Le 29 mai suivant, l'inventaire de ses effets meubles et immeubles est réalisé par le notaire Pétel à la requête de sa veuve. Celle-ci est assistée de Philibert Replat, son père ; de M. François Nicolas Anselme, oncle maternel d'Étienne Innocent Trolliet ; de Noble Claude André Viguet ; de Spectable Joseph Durandard ; et de Maître Frédéric Bal, tous citoyens et bourgeois de Moûtiers.

Il épouse 1^e) à Moûtiers le 19 août 1721, avec un contrat dotal passé le 12 précédent ¹⁸⁸, **Demoiselle Urbaine ANSELME**, fille de M. Hyacinthe Anselme, commis principal des gabelles de S.M. dans les provinces de Savoie et de Tarentaise, et de Demoiselle Anne Philiberte TRUCHET. Elle est morte à Moûtiers le 22 juin 1726.

Il épouse 2^e) à Moûtiers le 8 juin 1732, avec un contrat dotal passé la veille ¹⁸⁹, **Demoiselle Marie Angélique REPLAT**, née à Paris, fille de M. Philibert Replat, bourgeois de Moûtiers, et de Demoiselle Jeanne Louise CORDIER de la TOULAISIERE. En 1742, elle hérite de son oncle Jean François Replat, prêtre et choriste de la cathédrale de Moûtiers, qui teste en sa faveur le 19 juin ¹⁹⁰. Elle est morte à Moûtiers et inhumée le 7 mai 1764 dans la cathédrale.

Son premier testament (août 1753) est déposé aux Archives du Sénat de Savoie.

Elle fait un second testament le 19 mai 1759. Elle veut être inhumée en l'église Sainte-Marie de Moûtiers, au tombeau de son mari. Pour le luminaire qui servira à son enterrement, sa neuvaine et son anniversaire, elle charge son héritière d'acheter pour 20 livres de flambeaux de cire et six chandelles de cire pure. Elle prie tout le chapitre de la cathédrale, les prêtres de la communauté de l'église Sainte-Marie, les pères cordeliers et les « dévotes compagnies de pénitents et pénitentes » de Moûtiers d'assister à ses funérailles. Elle charge son héritière de faire dire par les chanoines, la communauté des prêtres de Sainte-Marie, les pères cordeliers et les pères capucins de Moûtiers cinquante messes basses de *requiem* le jour de enterrement. À cette occasion, elle fera distribuer un sol à chaque pauvre qui se présentera. Elle lègue 500 florins aux visitandines de Belley, pour l'achat d'une lampe d'argent « à placer devant le maître-autel ». Elle lègue 600 livres au clergé de l'église Sainte-Marie pour la fondation de cinq services annuels et perpétuels aux dates du 6 janvier, des 28 et 29 mai, et de l'anniversaire de sa mort. Elle lègue 120 livres au Révérend François Joux, prêtre et second choriste de la cathédrale, pour la fondation de cinq messes basses de *requiem* tous les ans à l'autel St-François érigé « contre la sacristie » de l'église métropolitaine de Moûtiers. Il fait une pension annuelle et viagère de 300 livres à sa fille Philiberte, à qui elle lègue en outre ses vignes et son cuvier à la Sauce, et la rente de l'albergement que tient Nicolas Gacon. Elle lui laisse aussi « ses habillements » et du linge. Elle lègue à Étienne Innocent Trolliet, fils du premier lit de son défunt mari, à son choix ou bien une pension viagère et annuelle de 100 livres, ou bien la somme de 1.500 livres. Elle exclut son fils Aimé de sa succession, non seulement parce qu'il a voulu la dépouiller de ses biens en lui intentant un procès, mais aussi parce qu'il a tenu contre elle « des propos injurieux ». En raison de sa conduite « indigne d'un fils envers sa mère », elle le réduit à « sa légitime », constituée d'une maison à Moûtiers, rue du Conchon, provenue de Philibert Replat, de ses biens à Hautecour, de ses vignes à Grand-Cœur, et de deux bichets de terre à Aigueblanche. Elle lègue à Révérend Pierre Ruffier, chanoine, un miroir « à glace de Venise », avec son cadre doré, un de ses plus grands services d'argent, et une de ses commodes à « table » de noyer. Elle lègue 100

¹⁸⁷ Notaire Pétel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1920, *folio* 393.

¹⁸⁸ Notaire Duplan. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1868, *folios* 533 (*verso*) et 534. Hyacinthe Anselme constitue en dot à sa fille la somme de 2.500 écus « aux trois couronnes ». Anne Philiberte Truchet constitue à sa fille la somme de 500 écus « aux trois couronnes ». En outre, Urbaine Anselme reçoit un trossel estimé 2.000 livres. De son côté, Aimé Trolliet donne à sa future épouse 2.500 écus en augment de dot.

¹⁸⁹ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1888, *folios* 436 (*verso*) et 437. Philibert Replat constitue en dot à sa fille la somme de 8.000 livres.

¹⁹⁰ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1909, *folios* 25 et 26.



livres à Louison Excoffier, filleule de sa feuè mère. Elle lègue à ses domestiques sa habits de laine et une douzaine de chemises. Elle lègue 10 livres de pension au Révérend Cornuty, cordelier et gardien du couvent St-Michel de Moûtiers. Elle fait son héritière universelle sa fille Désirée, lui substituant sa fille Philiberte ¹⁹¹. Elle codicille le 30 mai 1761 à Chambéry, attribuant à son fils Aimé un legs supplémentaire de 2.500 livres, en raison du décès de sa fille Jacqueline Philiberte. En outre, elle veut être inhumée dans la cathédrale de Moûtiers au tombeau de sa mère ¹⁹².

Depuis, elle teste encore à trois reprises : le 8 avril 1763 et les 4 février et 27 mars 1764. Dans ce dernier testament, elle déclare vouloir être inhumée dans la cathédrale St-Pierre, « dans le même tombeau qui est dépositaire des cendres » de sa mère. Elle renouvelle ses dispositions pour ses funérailles, la pension qu'elle fait à son beau-fils et au Père Cornuty, et ses légats à Jeanne Louise Excoffier et à ses domestiques. Elle lègue plusieurs meubles (dont son sofa) au chanoine Ruffier, qu'elle nomme son exécuteur testamentaire. Elle lègue au Révérend Blanc, curé de Saint-Oyen, l'usufruit de sa vigne à la Réchaudière, au terroir d'Aigueblanche, et à Madame Mermoz une tapisserie « en verdure » et quatre chaises « de tapisserie ». Elle exclut toujours son fils Aimé de sa succession, ne lui léguant que 5.000 livres et une place à Brides. Elle ne mentionne plus sa fille Philiberte, probablement décédée, et laisse tous ses biens à sa fille Désirée ¹⁹³.

Enfants du premier lit, nés et baptisés à Moûtiers :

- 6-1) Noble Hyacinthe TROLLIET, baptisé le 12 octobre 1722 (parrain : Sieur Hyacinthe Anselme ; marraine : Demoiselle Claudine Arnaud, veuve de Noble Claude Trolliet) ; mort jeune.
- 6-2) Noble Étienne Innocent TROLLIET, né le 30 août 1724 et baptisé le lendemain (parrain : Spectable Étienne Innocent Viguet ; marraine : Demoiselle Anne Philiberte Truchet). Bourgeois de Moûtiers, légataire de sa belle-mère en 1759 et 1764, il s'établit à Chambéry vers 1748. Le 28 avril 1764, il donne quittance à sa sœur Désirée, qui lui a remis le légat de 1.500 livres que lui a fait Angélique Replat par son testament ¹⁹⁴. Le 21 septembre 1780, étant alors malade au presbytère de Sonnaz, il fait son testament en faveur de Révérend François Verdun, son beau-fils, curé du lieu. Il veut être inhumé dans l'église de Sonnaz ¹⁹⁵. Après la mort de sa femme, il retourne vivre à Moûtiers. Le 27 janvier 1788, il reconnaît devoir à son frère Aimé la somme de 620 livres ¹⁹⁶. Il épouse à Chambéry (paroisse St-Léger) le 12 juin 1753 Honorable Jacqueline BOLLINET, née à la Biolle vers 1719, veuve d'Honorable Benoît VERDUN ¹⁹⁷, hôtelier à Chambéry, et fille de feu Aimé Biollet et de Catherine CANNET. Elle est morte à Sonnaz, et inhumée le 21 mars 1783 « dans le cimetière au pied de la croix, ainsi qu'était son intention ».

Enfants du second lit, nés et baptisés à Moûtiers :

- 6-3) Jacqueline Philiberte TROLLIET, née le 21 février 1733 et baptisée le lendemain (parrain : M. Philibert Replat ; marraine : Demoiselle Jacqueline Trolliet). Elle est légataire de sa mère en 1759.
- 6-4) Françoise Élisabeth TROLLIET, née et baptisée la veille de Noël 1733 (parrain : Révérend Jean François Replat ; marraine : Demoiselle Maximine Duchâtel) ; morte jeune.

¹⁹¹ Notaire Silvestre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1943, folios 676 (verso) à 678.

¹⁹² Notaire Berthet, de Chambéry. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 367, folios 798 et 799.

¹⁹³ Notaire Mangé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1952, folios 384 et 385.

¹⁹⁴ Notaire Ruffier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1954, folio 256.

¹⁹⁵ Notaire Roissat. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 445, folio 517.

¹⁹⁶ Notaire Silvestre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 2014, folios 309 (verso) et 310.

¹⁹⁷ Benoît Verdun et Jacqueline Bolliet ont passé un contrat dotal à Chambéry le 17 janvier 1740 (notaire Cornery, tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 302, folio 232).



- 6-5) Louise Philiberte TROLLIET, née et baptisée le 8 juin 1735 (parrain : Noble Philippe Duverger, seigneur de Blay ; marraine : Demoiselle Jacqueline Trolliet) ; morte à Moûtiers le 24 juillet 1741 et inhumée le lendemain.
- 6-6) Angélique TROLLIET, née et baptisée le 24 août 1736 (parrain : Félix Clavel ; marraine : Marie Viard) ; morte à Moûtiers le 12 décembre 1736 et inhumée le lendemain dans l'église St-Michel du couvent des cordeliers.
- 6-7) François, dit Aimé François TROLLIET, né et baptisé le 17 décembre 1737 (parrain : Révérend Jean François Replat ; marraine : Demoiselle Françoise Maximine d'Usillon du Châtel) ; mort à Moûtiers le 18 décembre 1738 et inhumé le lendemain.
- 6-8) Noble Aimé TROLLIET, qui suit.**
- 6-9) Marie TROLLIET, née vers 1742, morte à Moûtiers le 29 août 1743 et inhumée le lendemain.
- 6-10) Joseph Victor TROLLIET, né et baptisé le 2 avril 1744 (parrain : Joseph Latour ; marraine : Marie Ybord). Héritier substitué de son père en 1748, décédé avant 1759.
- 6-11) Anne Modeste TROLLIET, née et baptisée le 22 septembre 1741 (parrain : Jean ... ; marraine : Louise Poncher) ; morte à Moûtiers le 13 avril 1751 et inhumée le lendemain.
- 6-12) Demoiselle Désirée TROLLIET, née et baptisée le 14 février 1747 (parrain : Gabriel Fillion ; marraine : Jeanne Antoinette Eynard) ; morte à Rumilly le 23 novembre 1784. Étant alors pensionnaire chez les visitandines de Chambéry, elle teste en cette ville le 27 mars 1759. Elle est alors âgée de douze ans, et le notaire la déclare majeure d'après l'extrait d'acte de son baptême qu'elle lui présente. Elle veut être inhumée a tombeau de ses prédécesseurs dans l'église paroissiale de Moûtiers, et elle fait sa mère son héritière universelle ¹⁹⁸. Elle épouse, avec un contrat dotal passé le 8 janvier 1766 ¹⁹⁹, Noble Joseph de PORTIER, seigneur de Belair et de Mieudry, bourgeois d'Annecy, né en cette ville (paroisse St-Maurice) le 3 mars 1737, fils de feu Noble Michel de Portier, seigneur des maisons fortes du Belair et des Barreaux, et d'Anne Jacqueline GREYFIÉ. Officier au régiment de Chablais en 1760, il est capitaine volontaire dans la légion des campements en 1783. En 1786, il est nommé major de bataillon au régiment provincial de Genevois. Promu lieutenant-colonel en 1795, puis colonel de cette unité, il devient brigadier dans l'armée sarde, puis major général d'infanterie par lettres patentes du 14 janvier 1816. Il est mort à Viuz-la-Chiésaz le 19 septembre 1818.

6^{ème} degré

Noble Aimé TROLLIET, seigneur de la maison forte du Villard sur Aime, né et baptisé à Moûtiers le 19 mars 1739 (parrain : Antoine Maurice Asporid ; marraine : Anne Marie Ybord). Bourgeois de Moûtiers, il est premier syndic de la ville en 1779. En 1793, il est officier municipal à Moûtiers. Retiré dans sa propriété de Brides, il est décédé le 1^{er} mai 1819, et il est inhumé le lendemain au cimetière de la Perrière.

¹⁹⁸ Notaire Chamoux, de Chambéry. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 360, folio 703.

¹⁹⁹ Acte passé à Moûtiers dans la maison de Noble & Spectable Étienne Innocent Vignet. Notaire Excoffier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1956, folio 49. Désirée Trolliet est assistée de son curateur, Sieur Joseph à François Guichon, notaire collégié et substitut procureur à Moûtiers. Elle se constitue en dot la somme de 25.000 livres, plus 2.500 livres pour son argenterie, ses meubles, ses linges et autres effets. De son côté, Joseph de Portier donne à sa future épouse 12.500 livres en augment de dot, plus 2.500 livres pour ses bijoux.



Entre 1761 et 1766, il signe plusieurs actes d'affranchissements de droits seigneuriaux au profit des communautés de Bellentre, Bourg-Saint-Maurice, les Chapelles, Longefoy, Mâcot et Pussy.

Il teste à Moûtiers le 5 mars 1759. Il veut être inhumé en l'église Sainte-Marie de cette ville, au tombeau de ses ancêtres. Il veut que sa héritière fasse dire dix messes basses le jour de son décès, autant pour sa neuvaine et son anniversaire. Il lègue 50 livres à l'Hôtel-Dieu de Moûtiers, 1.000 livres à sa mère, et fait son héritière universelle Demoiselle Anne Marie Varambon, femme de Spectable Augustin Cartanas, bourgeois de Moûtiers²⁰⁰.

Il a eu une relation avec **Demoiselle Jeanne BURNIER**, née à Méran, hameau de Reignier, au département du Léman. Peut-être s'agit-il de Jeanne Burnier, baptisée à Reignier le 26 avril 1761, fille de Claude François Burnier et de Marie MOUDRY. Elle est morte avant 1820.

Le 3 floréal an XI, à la mairie de Moûtiers, il déclare reconnaître les trois enfants qu'il a eus de sa compagne :

- 7-1) Marie Laurence TROLLIET, « donnée à Aimé Trolliet, de Moûtiers », baptisée à Chambéry (paroisse St-Léger) le 15 février 1784 (parrain : Jean Antoine Thomé ; marraine : Marie Laurence Cat). Elle est née probablement la veille, comme le laisse entendre le curé de la paroisse, qui précise sur l'acte de baptême : « ainsi qu'il nous conste par le billet du jour d'hier du sieur François Bertrand, une des nobles syndics de cette ville ». Elle est morte sans alliance à Brides le 4 novembre 1822, et elle est inhumée le lendemain au cimetière de la Perrière.
- 7-2) Madeleine Victoire TROLLIET de MAISONFORTE, née le 5 septembre 1788 à Grenoble (ou à Saint-Martin, Isère), morte le 2 septembre 1866 à Chambéry, à son domicile sis rue Octogone. Elle épouse à la Perrière le 26 avril 1820, avec une dispense du second degré de consanguinité accordée par un bref pontifical du 12 janvier précédent, Noble Charles François PORTIER du BELLAIR, né à Viuz-la-Chiésaz le 11 juillet 1770, fils de feu le chevalier Joseph Portier du Belair et de défunte Désirée TROLLIET. Sénateur au Sénat de Savoie au retour du roi Victor-Emmanuel I, il devient président de chambre en 1823. Après l'annexion de la Savoie, il est nommé président de la cour d'appel de Chambéry. Il a été fait commandeur des S.S. Maurice & Lazare. Il est mort à Chambéry (paroisse St-François) le 27 janvier 1852.
- 7-3) Marguerite TROLLIET, née à Brides, hameau des Allues, le 20 floréal an VI.



²⁰⁰ Notaire Excoffier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1942, folio 427.



Famille VARAMBON

La famille Varambon appartient à la haute bourgeoisie moûtérienne. Elle compte plusieurs alliances dans les familles nobles locales : deux avec les Mareste et les Viguet ; une avec les Davallon de Saint-Paul, les Vignod, les Ruffin de la Biguerne, les Trolliet et les Delachenal. Deux de ses membres ont été juges de l'archevêché, deux autres procureurs fiscaux de la même autorité. Les Varambon ont aussi donné un chanoine au chapitre de la cathédrale. Ils se sont éteints avant la fin du XVIII^e siècle.

Personnages isolés

- Jacques VARAMBON. Prêtre, il est curé *de prime* de la cathédrale de Moûtiers, 1607 / 1629.
- Jean VARAMBON, greffier de l'archevêché de Tarentaise (avant 1605), châtelain de Saint-Jacques en Tarentaise [1605]. Le 23 avril 1605, il est condamné par le Sénat de Savoie pour malversations et concussions²⁰¹. Il est peut-être le père du personnage suivant.
- Marie VARAMBON (fille du notaire Varambon). Elle épouse, par contrat du 16 septembre 1644, Égrège Catherin DUPLAN, notaire à Moûtiers, fils d'Égrège Jean Duplan, notaire à Moûtiers et commissaire d'extentes, et de Jeanne Louise EXCOFFIER, sa première femme. Veuf, il se remarie le 6 juillet 1650 avec Étienne FERLEY (fille de Maître Pierre).
- Guillaume VARAMBON, bourgeois de Moûtiers. Le 24 juin 1645, il figure comme témoin d'un mariage à Villette.
- Jeanne VARAMBON, née vers 1650. Elle a épousé François Joseph HOSTE, d'où : Jeanne Antoinette Hoste, baptisée à Moûtiers le 3 avril 1671, portée sur les fons par Jean Varambon et Catherine Ferley.
- Marie Louise VARAMBON, religieuse au couvent de Sainte-Claire de Moûtiers en 1657, morte le 17 avril 1701.
- Marie-Anne VARAMBON, religieuse au couvent de Sainte-Claire de Moûtiers en 1683, morte après 1738.



²⁰¹ A.D. de la Savoie, Archives du Sénat de Savoie, procédures civiles et criminelles, directes ou en appel (1559 à 1792). Inventaire numérique, B0 600.



Filiation suivie

1^{er} degré

M. Jean Louis VARAMBON, né vers 1600. Bourgeois de Moûtiers, il teste le 13 février 1652 (notaire Marion), léguant un bâtiment à Moûtiers comprenant deux chambres à feu à la chapelle Ste-Croix érigée dans l'église Ste-Marie de Moûtiers²⁰².

En 1634, avec Maîtres Jean Duplan, Jean Antoine Varot et Antoine Ferley, il est fermier des revenus de l'archevêché de Tarentaise. Entre 1652 et 1665, il est fermier des salines de Moûtiers avec Antoine Ferley. Le 12 septembre 1665, une information judiciaire est entreprise au sujet de leur gestion, à cause des « abus et malversations » qu'ils auraient commis²⁰³.

Il a épousé **Pernette DURANDARD**, née vers 1600 et morte à Moûtiers, inhumée le 22 mai 1687. Le 31 décembre 1651, elle est la marraine avec son fils Jean-Baptiste de Pernette Fontanil, baptisée à Salins, fille d'Égrège Georges Fontanil.

Enfants :

2-1) **Égrège Jean VARAMBON, qui suit.**

2-2) Honorable Jeanne Françoise VARAMBON, née vers 1630 et morte à Moûtiers, inhumée le 9 septembre 1689. Elle épouse avant 1660 Égrège François VIGUET, né vers 1630, fils de Maître Antoine Viguet, procureur au siège mage de Tarentaise et bourgeois de Moûtiers, et de Pernette RILLIER. Praticien et bourgeois de Moûtiers, il est mort en cette ville, et il est inhumé le 14 septembre 1701 dans l'église Ste-Marie.

2-3) Honorable Andréanne VARAMBON, née vers 1635 et morte après 1688. Elle épouse avant 1661 Égrège Charles FERLEY, bourgeois de Moûtiers, né vers 1635 et mort après 1693.

2-4) Françoise VARAMBON, née vers 1640. Elle a épousé avant 1669 François MOYSAT.

2-5) Demoiselle Claudine VARAMBON, née vers 1645. Sur le point de mourir, elle fait son testament le 21 novembre 1724. Elle vit alors dans la maison de Maître Antoine Ruchet, son gendre, « proche le collègue dans la rue de Ste-Marie » à Moûtiers. Elle donne en prélegat à sa fille Marie Anne (épouse dudit Ruchet) tout le linge qu'elle possède dans un coffre de sapin, à la réserve d'une douzaine de serviettes et de deux nappes destinées à Jean-Baptiste Gazagne, son petit-fils, et du voile noir de religieuse appartenant à Claudine Hospes, sa petite-fille, religieuse au couvent Ste-Claire de Moûtiers. Elle lègue 20 livres seulement à François Joseph Hospes, son petit-fils, attendu la donation qu'elle a faite à son fils lorsqu'il a passé un contrat dotal avec Demoiselle Claudine Grosset. Elle fait ses héritiers sa fille Marie Anne et Jean-Baptiste Gazagne (fils de Jean Gazagne et de Jeanne Catherine Hospes). Décédée à Moûtiers trois jours plus tard, elle est inhumée le lendemain 25 novembre 1724²⁰⁴. Elle a épousé avant 1669 Spectable François Joseph HOSPE, avocat au Sénat de Savoie et bourgeois de Moûtiers, mort avant octobre 1697.

²⁰² Ce testament est cité en référence dans un contrat d'albergement passé à Moûtiers le 20 mai 1744 par-devant le notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1912, *folios* 561 (*verso*) à 563.

²⁰³ A.D. de Savoie, IR. 141 : « Dépenses faites aux salines de Tarentaise. Procès verbaux concernant les salines, 1567 – 1689 - SA 2257 – 2275 (inventaire turinois n° 25) ». « Procès verbaux ; informations ; remontrances ; contrats et autres pièces concernant les Salines de Tarentaise », SA. 2269 (28) – N° 28, et SA.2270 (11) – N°11.

²⁰⁴ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1873, *folio* 995. Le 23 décembre suivant, ses héritiers déclarent refuser son hoirie, comme plus onéreuse que profitable (notaire Pessy, tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1873, *folio* 1061).



2^{ème} degré

Égrège & Noble (1670) Jean VARAMBON, né vers 1630. Bourgeois de Moûtiers, il est juge de l'archevêché de Tarentaise, co-fermier (1668), et trésorier et receveur des Royales salines de Tarentaise à Moûtiers en 1680 et 1681. Il est mort à Moutiers en 1682, inhumé le 5 septembre.

Il épouse 1^e) vers 1655 **Demoiselle Catherine FERLEY**, née vers 1635, fille d'Égrège Antoine Ferley, châtelain ducal de Tarentaise, et de Louise MERCIER. Elle est morte à Moûtiers en mars 1681, inhumée le 11.

Il épouse 2^e) à Moûtiers le 28 juin 1681, et par contrat du 16 juillet suivant, **Noble Gasparde, alias Françoise DAVALLON de SAINT-PAUL**, baptisée à Saint-Paul le 9 juillet 1646, fille de Noble Jacques Davallon, seigneur de Saint-Paul, et de Dame Françoise CRESPIN. Elle teste au château de Saint-Paul le 22 janvier 1706²⁰⁵, et, décédée peu après, elle est ensevelie dans l'église le 28 suivant.

À la mort de son mari, alors que son contrat dotal prévoyait qu'elle pourrait jouir de son appartement et du jardin sis dans le quartier St-Alban, elle avait accepté de l'échanger, par contrat du 5 décembre 1682, avec la maison que possédait son mari rue St-Antoine à Moûtiers, près de l'hôpital, avec la moitié du jardin situé au pré commun. Mais voyant que cette disposition empêchait un partage définitif de la succession Varambon, elle transige avec les héritiers de son mari, par acte du 17 avril 1701. Elle accepte ainsi de leur relâcher la maison qu'elle occupe, moyennant 380 florins. En outre, ses beaux-fils lui promettent « par serment » de continuer à lui payer sa pension annuelle de 400 florins²⁰⁶. Le même jour, elle loue pour neuf ans à Maître François Empereur, bourgeois de Moûtiers, un « court de maison » rue St-Antoine, sous la cense de 40 florins. Sa nouvelle demeure comprend quatre chambres (dont deux « font feu »), un grenier, une cave, une écurie et un galetas. L'appartement est meublé sommairement de deux lits de noyer « avec leur fond et ciel de sapin » ; d'une grande table de noyer « ayant deux tiroirs » ; et de trois tableaux « à cadre de noyer, ayant l'effigie de saint Claude, de Notre-Dame et de sainte Suzanne »²⁰⁷.

Enfants, tous du premier lit, nés et baptisés à Moûtiers :

3-1) Spectable Antoine VARAMBON, avocat au Sénat de Savoie et bourgeois de Moûtiers. Juge de l'archevêché de Tarentaise, juge du marquisat de Saint-Maurice en 1686, il meurt à Moûtiers en 1689, inhumé le 6 septembre.

En 1687, sa famille possède, outre des immeubles à Moûtiers même : une vigne à la Chaudanne, deux pièces de terre à Champoulet, une terre aux Salines, trois jardins et deux vergers près de la ville. Ses frères et lui comptent parmi les plus imposés de la ville (604 deniers).

Il épouse à Moûtiers le 3 février 1680 (en présence de César de Montaigne et de Philibert Varambon) Demoiselle Marie Charlotte de MARESTE de MONTAIGRE, née vers 1660, fille de Noble Louis de Mareste, seigneur de Montaigne et de Demoiselle Lucrèce de VILLARS. Veuve, elle s'est remariée à Moûtiers le 9 mai 1691 avec Noble Claude Charles de VIGNOD, seigneur de Bioléa, lieutenant au régiment de Saint-Michel.

Enfants, nés et baptisés à Moûtiers :

4-1) Demoiselle Marie Catherine VARAMBON, baptisée le 3 juillet 1681 (parrain : M. Jean Varambon ; marraine : Dame Marie de Montaigne, baronne de Conju) ; morte à Moûtiers le 28 mai 1728, et inhumée le lendemain. Le 19 novembre 1700, conjointement avec ses sœurs et avec l'autorisation de Maître Joseph Rey, leur

²⁰⁵ Notaire Regal. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie 2C 1430, folios 26 (verso) à 28.

²⁰⁶ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1828, folios 398 (verso) et 399.

²⁰⁷ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1828, folio 399 (verso).



curateur, elle vend à Spectable André Viguet, juge ordinaire de l'archevêché, la part d'une montagne qu'elles possèdent en commun avec leur oncle François, et provenue de Jean Varambon, leur aïeul, moyennant 9.600 florins. Cette part comprend les 4/5^{ème} de ce domaine, qui consiste en bâtiment, prés, pacages, avec tous les meubles et ustensiles qui y sont (parmi lesquels on trouve des seaux, des tables, des cercles, et trois grands chaudrons de 30, 15 et 8 seaux) ²⁰⁸. Elle épouse avant 1705 M. Jean Pierre BRUNY, procureur au siège mage de Tarentaise. Bourgeois de Moûtiers, il est « noble syndic » de cette ville en 1706. Il est mort à Moûtiers en 1727, inhumé le 4 avril.

- 4-2) Jeanne Gasparde VARAMBON, baptisée le 15 septembre 1682 (parrain : M. Jean Rey ; marraine : Demoiselle Gasparde de Saint-Paul) ; morte jeune.
- 4-3) Demoiselle Marguerite VARAMBON. Elle a épousé François DAUPHIN.
- 4-4) Charles François VARAMBON, d'abord ondoyé (« a reçu l'eau sacrée du baptême le 1^{er} décembre 1684 » - « on a différé les cérémonies [du baptême] par ordre de Monseigneur jusqu'à Pâques en faveur de Mr le comte de St-Pierre et de Madame la comtesse, sa femme, qui doivent le tenir sur les fons »). Il est finalement baptisé le 15 juin 1685 ²⁰⁹ (parrain : Claude Mirand ; marraine : Claudine Bouvier) ; mort jeune.
- 4-5) Demoiselle Lucrèce VARAMBON, ondoyée le 8 juin 1686 et baptisée le 10 décembre 1687 (parrain : M. Gaspard Blanc ; marraine : Anne-Marie Thierry) ; morte avant 1730. Elle a épousé Honnête Pierre BOURGEOIS, fils de Claude Bourgeois, d'Héry-sur-Alby.

- 3-2) Spectable Philibert VARAMBON, né vers 1657. Bourgeois de Moûtiers, avocat au Sénat de Savoie et juge des marquisats de Saint-Maurice [1695] et de Saint-Thomas [1700], il est l'un des syndics de Moûtiers en 1706. Il est mort à Moûtiers et inhumé le 2 novembre 1707. Il teste le 12 décembre 1705, faisant ses héritiers universels les enfants mâles de ses frères Étienne Innocent et François. Il codicille le 29 octobre 1706. Il ordonne une aumône à 48 pauvres le jour de son enterrement, et l'on donnera à chacun d'eux un demi bichet de seigle et un pot de vin. Il veut qu'après son décès l'on vende ses meubles et les denrées qu'il possède, afin de payer ses dettes. Il ne veut ni scellés ni inventaire, « voulant que ses héritiers seuls aient connaissance de son hoirie, déclare que c'est lui qui a cacheté sa cassette, dans laquelle sont réduits ses titres de son syndicat de la ville, et la clef remise entre les mains du sr Pierre Delacullaz, son collègue ». Il veut qu'Honorable Claudine Bruny puisse « disposer de la propriété des biens de la Chastagnère en faveur de qui bon lui semblera » ²¹⁰. Il a épousé vers 1684, et par contrat dotal du 22 octobre 1693 (notaire Cartanas), Demoiselle Françoise TROLLIET, veuve de Gaspard DURANDARD, bourgeois de Moûtiers, et fille de Noble & Spectable Aimé Trolliet, seigneur de la maison-forte du Villard, grand bailly de Tarentaise, et de Demoiselle Claude Angélique de LAUDES de la VILLANE.

²⁰⁸ Notaire Derex. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1827, *folios* 866 (*verso*) et 867.

²⁰⁹ L'acte figure dans la série des baptêmes de 1684. Ou bien cette date est erronée, ou bien il faut considérer que l'acte qui signale l'ondoiement n'est pas à sa place.

²¹⁰ Notaire Fontanil. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1839, *folio* 535. Le 21 novembre 1706, Claudine Bruny, femme de M. Mérel, bourgeois de Moûtiers, fait faire l'inventaire de la propriété de la Chastagnère, dont Philibert Varambon lui a laissé l'usufruit (notaire Fontanil, même source, *folio* 537).



D'où :

- 4-1) Marie VARAMBON, baptisée à Moûtiers le 7 septembre 1684 (parrain : M. Gaspard Blanc ; marraine : Honorable Anne Marie Thierry) ; morte jeune.
- 3-3) Catherine VARAMBON, née vers 1659, et morte à Grand-Cœur en 1660, inhumée le 16 avril 1660.
- 3-4) Louise Françoise VARAMBON, baptisée le 18 janvier 1661 (parrain : Noble Claude François ... ; marraine : Louise Mercier) ; morte à Moûtiers et inhumée le 16 mars 1694. Elle épouse en cette ville le 13 septembre 1681 Noble Philibert de RUFFIN, seigneur du Cerisier en la paroisse de Grésy, veuf de Demoiselle Gasparde VOISIN et fils d'autre Noble Philibert Ruffin de la Biguerne, seigneur du Cerisier, et de Demoiselle Claude du CUCHET. Veuf de Louise Françoise Varambon, il prend une troisième alliance en 1695 avec Demoiselle Charlotte de COMNÈNE. Il est mort avant 1700.
- 3-5) Demoiselle Anne VARAMBON, baptisée le 17 février 1662 (parrain : Noé Grognet ; marraine : Antoinette F...). Elle a épousé avant 1682 Spectable Gabriel MORARD.
- 3-6) Demoiselle Jeanne Antoinette VARAMBON, baptisée le 26 mai 1663 (parrain et marraine : Antoine et Françoise Varambon) ; morte à Billième le 18 août 1722, et inhumée dans la chapelle St-Antoine de l'église du lieu. Elle épouse avant 1700, avec un contrat passé le 2 novembre 1710 ²¹¹, Noble Antelme de MARESTE, seigneur de Montaignre, fils de Noble Louis de Mareste de Montaignre et de Demoiselle Lucrèce de VILLARS. Veuf, il se remarie à Yenne le 10 novembre 1722 avec Demoiselle Françoise d'ARCOLLIÈRES. Il teste le 1^{er} novembre 1719, codicille le 31 janvier 1723 et meurt le même jour à Billième. Il est inhumé le lendemain 1^{er} février dans la chapelle St-Antoine de l'église du lieu.
- 3-7) ***Maître Étienne Innocent VARAMBON, qui suit.***
- 3-8) Joseph VARAMBON, baptisé le 19 décembre 1665 (parrain : Maurice Joly ; marraine : Claude Bouvier).
- 3-9) Claude VARAMBON, baptisé le 27 janvier 1667 (parrain et marraine : Spectable Claude Delacullaz et Jeanne ...). C'est sans doute lui, « M. Claude Varambon », qui meurt à Moûtiers en 1689, inhumé le 14 juin.
- 3-10) Égrèg Monsieur François VARAMBON, baptisé le 15 mai 1668 (parrain : Illustre Messire François de la Pérouse, doyen de Savoie). Bourgeois de Moûtiers, il est l'un des trois « nobles syndics » de cette ville en 1702. Décédé à Moûtiers en 1709, il est inhumé le 19 juillet. L'inventaire de ses biens est réalisé le 18 décembre suivant à la requête de sa femme, comme tutrice de ses enfants ²¹².
Il épouse à Moûtiers le 18 juillet 1701, avec un contrat dotal passé le 16 août 1706 ²¹³, Demoiselle Marie Henriette DELACHENAL, fille de feu Noble & Spectable François Delachenal, bourgeois de Moûtiers, avocat au Sénat de Savoie, juge des appellations de l'archevêché de Tarentaise et du marquisat de Saint-Maurice, et de Demoiselle Jeanne Françoise CHAPPEL. Elle teste une première fois le 23 novembre 1729 en faveur de sa fille Jeanne Françoise ²¹⁴. Elle fait un second testament le 28 janvier 1744, toujours en faveur de

²¹¹ Notaire Joly. Tabellion de Chambéry, A.D. de la Savoie, 2C 226, *folios* 705 et 706. Jeanne Antoinette Varambon se constitue en dot 12.833 florins 8 sols 6 deniers, et des meubles dont le détail est précisé dans un inventaire qui suit le contrat dotal (même source, *folios* 706 (*verso*) et 707). Antelme de Mareste donne à sa femme 6.716 florins 10 sols 3 deniers en augment de dot, et 800 florins « pour les bijoux ».

²¹² Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1845, *folios* 468 (*verso*) à 470.

²¹³ Notaire Front. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1838, *folios* 661. Henriette Delachenal se constitue en dot tous ses biens. De son côté, François Varambon donne à sa femme la somme de 1.000 florins en augment de dot.

²¹⁴ Notaire Ador. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1883, *folios* 1324 (*verso*) à 1327.



sa fille. Elle veut être inhumée au tombeau de son mari dans l'église Ste-Marie de Moûtiers. Elle ordonne à son héritière de faire célébrer cent messes basses pour le repos de son âme et celle de ses parents trépassés, « dès le jour de son enterrement jusqu'à la neuvaine inclusivement, et cinquante autres messes basses le jour de l'anniversaire, [...] laissant l'aumône qui se distribuera aux pauvres le jour de la neuvaine à la discrétion de son héritière ; elle la fixe à deux setiers de vin & trois setiers de blé, moitié seigle & orge, réduits en bon pain distribuable aux pauvres ». Elle lègue 3 livres à la confrérie de Notre-Dame du Rosaire et autant à celle du St-Sacrement, et à la confrérie des pénitentes la somme de 3 livres et pour 2 livres de cire fine. Elle veut que son héritière fasse faire dans l'année de son décès un devant d'autel et un pavillon « d'étoffe en soie de toutes couleurs, avec leurs galons » pour la chapelle du Villaret de Doucy. Elle veut que l'on fasse aussi un devant d'autel et un pavillon semblables pour la chapelle de Notre-Dame de la Croix érigée à Moûtiers. Elle lègue à la cure de Doucy une pièce de pré de deux bichets sise en cette paroisse, chargeant les curés successifs de célébrer chaque année deux services « à grande messe » pour le repos de son âme et celle de ses parents trépassés. Elle lègue un champ de quatre bichets sis à Doucy aux vicaires successifs de cette paroisse, à la charge de célébrer quatre messes basses dans la chapelle du Villaret. Elle lègue à Marie à Benoît Vigier, sa filleule, trois bichets de seigle et trois bichets d'orge. Elle lègue deux bichets de seigle et deux bichets d'orge à Jeanne à Pierre Bouvier-Garzon, et autant à Gasparde à Guillaume Lachenal-Veillard, aussi ses filleules. Elle lègue 600 florins à Marie Françoise Varambon, sa filleule, fille de Maître Jean. Elle lègue au chanoine Crosé l'usufruit de la vigne qu'elle possède à Aigueblanche, à la charge de célébrer chaque année six messes basses pour le repos de son âme. Elle lègue 200 livres à Jeanne Françoise Pessy, sa petite-fille, pour se faire faire un habit complet ²¹⁵. Elle est morte à Moûtiers le 27 février 1748, et elle est ensevelie le surlendemain dans la cathédrale St-Pierre « contre sa volonté écrite ».

Enfants, nés et baptisés à Moûtiers :

- 4-1) Philibert VARAMBON, né vers 1702, mort à Moûtiers et inhumé le 7 mai 1710.
- 4-2) Louis Henri VARAMBON, né vers 1703, mort à Moûtiers et inhumé le 5 février 1710.
- 4-3) Demoiselle Jeanne Françoise VARAMBON, née vers 1704. Le 5 mars 1725, elle réclame la part qui lui revient dans l'héritage de sa tante Jeanne Antoinette, dame de Montaigne, décédée *ab intestat* ²¹⁶. Elle teste une première fois le 14 juillet 1727 en faveur de son mari, laissant à sa mère l'usufruit des ses vignes à Aigueblanche et au Bois. Elle veut être inhumée au tombeau des Pessy dans l'église St-Michel des cordeliers de Moûtiers ²¹⁷. Elle fait un second testament le 12 août 1753. Elle veut être inhumée au tombeau de sa mère, dans la cathédrale St-Pierre. Elle lègue 50 livres à la chapelle du St-Sauveur du séminaire de Moûtiers. Elle laisse l'usufruit de la vigne qu'elle possède au Bois à Révérend Joseph Varot, son parent, lui demandant de célébrer six messes basses de *requiem* dans la cathédrale de Moûtiers. Au cas où le Révérend Varot décèderait avant elle, le legs qu'elle lui a fait ira aux enfants de Maître Rapin qui se feront prêtres. Elle ordonne à son héritier de distribuer aux pauvres, dans la neuvaine de son décès, le vin de deux tonneaux de 4 setiers chacun. Elle lègue 50 livres aux cordeliers de Moûtiers pour un drap mortuaire, et 50 livres à l'église de Saint-Martin-de-Belleville pour une chasuble. Elle fait son héritière

²¹⁵ Notaire Bergonzy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1912, *folios* 131 et 132.

²¹⁶ Notaire Vulliermier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1874, *folio* 140.

²¹⁷ Notaire Pessy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1879, *folios* 803 (*verso*) et 804.



Jeanne Françoise Pessy, sa fille, femme du sieur Donier ²¹⁸. Le 12 septembre suivant, elle donne 600 livres pour fonder à perpétuité dans la cathédrale de Moûtiers un service annuel « à tout le chapitre », composé de deux grandes messes et une basse ²¹⁹. Elle épouse à Moûtiers le 11 mars 1727 (en présence de Noble Philibert Duverger, seigneur de Blay, et de M. Étienne Innocent Varambon, fiscal de l'archevêché) M. Maximin PESSY, bourgeois de Moûtiers et membre du conseil de ville, co-fermier de l'archevêché en 1727, fils de Maître Étienne Innocent Pessoz, dit Pessy. Il teste le 22 août 1732. Il veut être inhumé au tombeau de son père, dans l'église des pères de St-Michel de Moûtiers. Il fait quelques legs pieux, et lègue 4.000 livres à sa fille Jeanne Françoise, outre son trousseau. Il laisse l'usufruit de ses biens à sa femme, et fait son héritier universel son fils Joseph Marie et les enfants mâles posthumes qu'il pourrait avoir, leur substituant sa fille et les enfants femelles posthumes qu'il pourrait avoir. Au cas où ses enfants mourraient sans hoir, il appelle à sa succession pour les deux montagnes qu'il possède à Doucy les sieurs Jean-Baptiste et Jean François Pessy, ses deux neveux, enfants de Maître Maurice Pessy, le reste de son hoirie demeurant alors en propre à sa femme ²²⁰. Demeurant à Moûtiers dans une maison sise Grande rue, il est mort chez lui le 29 août suivant, et il est enseveli le lendemain dans l'église St-Michel, comme il l'avait demandé. À la requête de Jeanne Françoise Varambon, un inventaire de ses titres, meubles et effets est réalisé du 16 septembre au 19 novembre suivant. Parmi les livres qui composent sa bibliothèque, on peut relever les *Essais* de Montaigne et des nouvelles de Cervantès, les *Fables* de Phèdre et les *Epîtres* de Cicéron ²²¹.

- 4-4) Jean Antoine VARAMBON, baptisé le 4 octobre 1705 (parrain : Louis Henri Crosé ; marraine : Angélique Varambon) ; mort avant son père.
- 4-5) Claude VARAMBON, baptisé le 15 janvier 1707 (parrain : Claude Chabert ; marraine : Ambroise Dufresne) ; mort avant son père.
- 4-6) Benoît VARAMBON, baptisé le 19 juillet 1708, mort à Moûtiers et inhumé le 18 août 1710.

- 3-11) Demoiselle Marie-Anne, dite Anne VARAMBON, baptisée le 28 juin 1669 (parrain : Jean Louis Ferley ; marraine : Antoinette Durandard) ; morte à Moûtiers le 1^{er} juin 1735, inhumée le même jour dans l'église St-Michel. Elle teste une première fois dans sa maison de Gémilly le 7 juin 1700. Elle lègue 3.000 florins à son (second) mari. Elle lègue à Marie et Angélique Monard, ses filles du premier lit, à chacune la somme de 2.000 florins. Elle fait un legs semblable à Anne Marguerite et Claudine Louise de Kolb, ses filles du second lit. Elle fait ses héritiers universels les enfants mâles à naître de son second mariage, leur substituant ses filles des deux lits ²²². Elle fait un second testament le 17 décembre 1728, et codicille le 20 août 1731. Elle veut être inhumée dans l'église des cordeliers du couvent St-Michel de Moûtiers ²²³. Elle teste encore le 24 janvier 1735. Elle veut toujours être inhumée aux cordeliers de Moûtiers, dans le tombeau de son premier mari. Elle veut que, le jour de son enterrement, l'on distribue « aux pauvres les plus nécessiteux » la somme de 6 livres. Elle lègue 10 livres aux capucins de Moûtiers, qui devront célébrer dix messes pour le repos

²¹⁸ Notaire Silvestre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1931, folio 1185.

²¹⁹ Notaire Ruffier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1931, folio 1222.

²²⁰ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1889, folios 711 (verso) à 713.

²²¹ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1889, folios 1025 à 1037.

²²² Notaire Cléry. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1417, folios 315 et 316.

²²³ Notaire Ador. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1887, folio 875.



de son âme dans l'année de son décès. Elle lègue 6 livres aux pénitents et aux pénitentes de Moûtiers, les chargeant d'accompagner son corps à sa sépulture. Elle lègue 3 livres à la confrérie du Rosaire établie en l'église Ste-Marie de Moûtiers. Elle fait ses héritières ses filles Anne Marguerite, Claude Louise et Claude Philiberte de Kolb ²²⁴. Elle épouse en premières noces M. Gabriel MONARD. Elle épouse en secondes noces avant 1693 Noble Georges Frédéric de KOLB, originaire de Mayence en Allemagne. D'abord au service de Louis XIV et capitaine au régiment d'Alsace, il entre au service de Victor-Amédée II à la fin de la guerre de la ligue d'Augsbourg (1697). Il est alors capitaine au régiment de Tarentaise. Il demeure dans la maison forte de Gémilly, où il teste le 3 novembre 1703. Il veut être inhumé avec sa femme dans la chapelle St-Sébastien de l'église de Gémilly. Il laisse à sa femme l'usufruit de ses biens, et fait ses héritières universelles ses filles Anne Marguerite, Claudine Louise et Claude Philiberte ²²⁵. Il est mort vers 1729.

- 3-12) Demoiselle Angélique VARAMBON, baptisée le 20 décembre 1670 (parrain : Noble Aimé Trolliet ; marraine : Angélique de la Villane). Elle teste à Aime le 25 février 1729 en faveur de ses trois fils. Elle veut être inhumée dans l'église paroissiale d'Aime, au tombeau des prédécesseurs de son défunt mari. Elle prie les capucins de Bourg-Saint-Maurice d'envoyer quatre religieux pour assister à sa sépulture et dire la messe pour le repos de son âme, et pour cela elle leur donne une charge de « bon vin rouge ». Elle lègue 60 livres à la confrérie des pénitents érigée en l'ancienne paroissiale St-Sigismond, les priant de célébrer tous les ans une messe à son intention le jour de la Saint-Michel. Elle fait don de 30 livres pour la dorure du retable « nouvellement fait » dans l'église d'Aime. Elle lègue encore 12 livres à l'autel et à la confrérie du Rosaire, et 3 livres aux pauvres de l'hôpital du lieu. Outre leur trousseau, elle lègue à chacune de ses deux filles la somme de 1.200 livres, payable en obligations ou en biens-fonds, tels qu'ils ont été estimés par le contrat de cession que ses défunts frères ont établi en sa faveur ²²⁶. Décédée à Aime, elle est inhumée le 6 avril 1729. Elle épouse vers 1687 Maître Louis Henri CROSÉ, né à Aime et baptisé le 2 décembre 1655, fils d'Égrèze et Honorable Claude Crosé, notaire ducal à Aime, et de Jeanne DUC. Il est praticien à Aime, où il meurt, inhumé le 26 juillet 1710.
- 3-13) Philibert VARAMBON, baptisé le 15 janvier 1672 (parrain : Philibert Rosset ; marraine : Louise Vulliermier) ; mort à Grand-Cœur et inhumé le 24 juillet suivant.
- 3-14) Marie VARAMBON, baptisée le 24 octobre 1672 (parrain : Jean François Rey ; marraine : Henriette (?) Ferley) ; morte à Moûtiers et inhumé le 25 janvier 1673 dans l'église paroissiale.
- 3-15) Honorable Marie VARAMBON, baptisée le 13 juillet 1676 (parrain : Martin Meynet ; marraine : Gullielme Tournier, de Champagny) ; morte à Moûtiers le 1^{er} juin 1685.

3^{ème} degré

Maître Étienne Innocent VARAMBON, né à Moûtiers et baptisé le 3 octobre 1664 (parrain : Égrèze Étienne Innocent Viguet ; marraine : Joachine Ferley). Bourgeois de Moûtiers, il meurt en cette ville en 1727, inhumé le 7 juin.

Il a été procureur au siège-mage de Tarentaise, procureur fiscal de l'archevêché de Tarentaise et du marquisat de Saint-Maurice [1700], et châtelain royal de Feissons. En 1698, il est co-fermier du marquisat de Saint-Maurice.

²²⁴ Notaire Ruffier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1894, folios 139 et 140.

²²⁵ Notaire Cléry. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1425, folios 261 et 262.

²²⁶ Maître Crosaz, notaire à Aime. Tabellion d'Aime, A.D. de la Savoie, 2C 1653, folios 85 et 86.



Le 10 avril 1700, jour même du décès de sa fille Anne, il décide de faire un premier testament dans sa maison de Moûtiers, sise Grande-Rue. Il veut être inhumé dans la chapelle Ste-Croix de l'église Ste-Marie, « au vas et tombeau de ses prédécesseurs ». Il nomme sa femme tutrice de leurs enfants, et il lui donne sa vue durant l'usufruit de tous ses biens. Il lègue à sa fille Claudine la somme de 2.000 florins, une cuiller et une fourchette en argent, outre son trousseau de mariage. Il déclare qu'il ne lui aurait pas fait ce légat si sa fille Anne n'était décédée ce même jour. Il lègue 10 florins à la confrérie du St-Sacrement érigée dans la cathédrale, et pareille somme aux deux confréries érigées en l'église Ste-Marie (celle des pénitents blancs de St-Martin et celle de Notre-Dame des carmes). Il lègue encore 10 florins aux cordeliers du monastère de St-Michel, et 5 florins aux pères capucins de Moûtiers, leur demandant de prier pour le repos de son âme. Il institue son fils Jean son héritier universel, lui substituant sa fille Claudine, puis ses frères Philibert et François à part égale²²⁷.

Il teste une seconde fois le 4 avril 1708. Il veut toujours être inhumé dans la chapelle Ste-Croix de l'église Ste-Marie. Il veut que, pour son enterrement, quatre flambeaux soient portés par quatre pauvres, à qui l'on donnera une paire de souliers. Les prêtres de Ste-Marie, les pères cordeliers assisteront à ses funérailles, ainsi que les pénitents et les pénitentes de Moûtiers. Il ordonne cinquante messes basses pour le repos de son âme, dont douze seront célébrées par les capucins de Moûtiers et douze autres par les cordeliers de cette ville. Il lègue 10 florins à la confrérie du St-Sacrement érigée en la cathédrale St-Pierre. Il lègue 5 florins aux cordeliers, et des sommes identiques pour la réparation des chapelles Ste-Croix et St-Joseph de l'église Ste-Marie. Il lègue 3.000 florins à sa fille Claudine. Il laisse à sa femme l'usufruit de ses biens, et fait ses héritiers universels ses fils Jean et Jean François²²⁸.

Le 2 mars 1711, il transige avec Henriette Delachenal, sa belle-sœur, au sujet des biens provenus de la succession de Philibert Varambon, son frère. Moyennant 1.800 florins, Henriette Delachenal relâche en sa faveur tous les biens que son mari a hérités de son frère Philibert, à l'exception de huit sièges « tapissés », un tapis, une casserole, une cloche de métal et la valeur de la salière d'argent²²⁹. Il épouse à Moûtiers le 29 avril 1688 **Honorable Jeanne Jacqueline BRUNY**, née vers 1655, veuve de Maître Jean GIRAUD, apothicaire et bourgeois de Moûtiers, et fille de Maître Jean Bruny, bourgeois de Moûtiers, et d'Honorable Anne ANCENAY-DESNANTS. Elle est morte à Moûtiers, et inhumée le 5 octobre 1721.

Le 20 janvier 1697, en qualité d'héritière de Jean Giraud, son fils du premier lit, elle transige avec Maître Joseph Barral, praticien et bourgeois de Moûtiers, à qui elle réclamait la moitié des biens provenus de Pernette Lesserand, mère dudit Barral et d'Anne Marie Barral, première femme de Jean Giraud. Finalement, elle se départ de ses prétentions, moyennant la somme de 225 florins²³⁰.

Le 18 septembre 1701, son (second) mari lui donne 1.000 florins en augment de dot²³¹.

Elle teste une première fois le 26 mai 1708. Elle veut être inhumée au tombeau des Varambon, en la chapelle Ste-Croix de l'église Ste-Marie de Moûtiers. Pour ses funérailles, elle demande qu'on emploie 11 flambeaux d'une livre chacun. La moitié du chapitre de la cathédrale et les cordeliers de Moûtiers devront assister à l'office de ses funérailles. Elle veut que l'on célèbre aussi cinquante messes basses après son décès (dix par les cordeliers, dix par les capucins, dix par les prêtres desservants de la cathédrale, et le restant par les prêtres de Ste-Marie). Elle veut que, au bout de sa neuvaine, l'on distribue 8 florins 4 sols à cent pauvres, à raison d'un sol chacun. Elle fait des legs à sa sœur Claudine et aux enfants de sa sœur Balthazarde. Elle lègue 3.000 florins à sa fille Claudine, douze linceuls, douze chemises et douze tabliers, onze coiffes de nuit, une douzaine de nappes et

²²⁷ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1826, folios 333 et 334.

²²⁸ Notaire Muraz. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1842, folios 542 (verso) et 543.

²²⁹ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1848, folios 214 et 215.

²³⁰ Notaire Pessoz. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1822, folio 609.

²³¹ Notaire Fontanil. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1828, folio 1019.



deux douzaines de serviettes « à la Venise », deux cuillers et deux fourchettes d'argent, une croix et une bague en or, un habit de laine « selon sa condition », un autre habit de soie et taffetas de 8 florins l'aune, et enfin une « toilette ». Elle fait ses héritiers universels ses fils Jean et Jean François, substituant l'un à l'autre ²³².

Elle fait un second testament le 2 septembre 1716. Elle veut être inhumée au tombeau de son père en l'église Ste-Marie de Moûtiers, au-devant de la chapelle Notre-Dame des Carmes, près du petit bénitier. Elle veut que l'on « convoque » les pères cordeliers de Moûtiers pour accompagner son corps. Elle donne la quantité de deux livres de cire à la confrérie des pénitent et pénitentes de Moûtiers. Elle veut que l'on célèbre, le jour de sa sépulture et pendant l'octave de son décès, cinquante messes basses dans l'église Ste-Marie (dix messes par les capucins, dix autres par les cordeliers, et le reste par les prêtres de la cathédrale et ceux de Ste-Marie). Elle veut que l'on distribue au bout de la neuvaine 8 florins 4 sols à cent pauvres, à raison d'un sol chacun. Elle lègue 20 florins à Françoise Varot, sa nièce, 10 florins à Gasparde Varot et autant à Jean-Baptiste Varot, ses autres nièce et neveu. Elle lègue 20 florins à Révérend Antoine Girod, prêtre, son neveu, le chargeant de célébrer 20 messes de *requiem* pour le repos de son âme. Elle lègue six tours de perles avec sa croix d'or à Claudine Bruny, sa sœur, femme du sieur Mérel. Elle lègue 100 florins à Jean Pierre Bruny, son frère. Elle laisse l'usufruit de ses biens à son mari. Elle lègue par préciput à son fils Jean François les biens et bâtiments qu'elle possède à Mâcot. Elle fait ses héritiers universels ses fils Jean et Jean François, les substituant l'un à l'autre ²³³.

Enfants, nés et baptisés à Moûtiers :

4-1) **Honorable Monsieur Jean VARAMBON, qui suit.**

4-2) Henri VARAMBON, baptisé le 1^{er} octobre 1691 (parrain : M. Henri Jovet ; marraine : Honorable Jeanne Antoinette Chardon) ; mort jeune.

4-3) François VARAMBON, ondoyé le 27 décembre 1693 et baptisé le 31 suivant (parrain : M. François Bruny ; marraine : Honorable Marie Françoise Replat) ; mort jeune.

4-4) Claudine VARAMBON, ondoyée le 23 novembre 1696 et baptisée le 29 suivant (parrain : Jean Vionnet ; marraine : Claudine Bouvier). Elle est légataire de son père et de sa mère en 1708.

4-5) Anne VARAMBON, née vers 1698, morte à Moûtiers le 10 avril 1700.

4-6) Jean François VARAMBON, baptisé le 22 novembre 1700 (parrain : Révérend Jean François Greppat ; marraine : Honorable Françoise Bozon du Châtelard). Il est cohéritier de son père et de sa mère en 1708 et en 1716.

4^{ème} degré

Honorable Monsieur Jean VARAMBON, né à Moûtiers et baptisé le 5 février 1689 (marraine : Honorable Anne Ancenay). Bourgeois de cette ville, il a été procureur fiscal de l'officialité et vice-bailly de l'archevêché de Tarentaise, et châtelain royal de Feissons à partir de 1727. Il est aussi l'un des « nobles syndics de la ville de Moûtiers en 1720, 1735 et 1736, et membre du conseil de ville en 1731. Par la suite, il devient notaire royal. Le 28 avril 1745, il prend pour une durée de quatre ans le bail à ferme des revenus du marquisat de Saint-Maurice, moyennant 400 livres par an ²³⁴. Il est mort à Moûtiers à minuit le 27 octobre 1749, et il est inhumé le 29 suivant. Ses biens sont partagés entre ses héritiers le 14 juillet 1755 ²³⁵.

²³² Notaire Muraz. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1842, folios 596 (verso) et 597.

²³³ Notaire Ulliel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1859, folio 196.

²³⁴ Notaire Bergonzy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1914, folio 341.

²³⁵ Notaire Bergonzy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1935, folios 169 (verso) à 171.



Il épouse à Moûtiers le 26 novembre 1711, avec une dispense du 4^{ème} au 3^{ème} degré de consanguinité, et par contrat dotal du 24 précédent ²³⁶, **Demoiselle Françoise VIGUET**, baptisée à Moûtiers le 29 janvier 1692, fille de feu Spectable M. Jacques Viguet, praticien et bourgeois de Moûtiers, et d'Honorable Claudine DURANDARD. Elle est morte à Moûtiers le 15 avril 1749.

Le 22 avril 1742, étant très malades, Jean Varambon et Françoise Viguet font un testament commun. Ils veulent être inhumés en l'église Ste-Marie de Moûtiers. Ils se lèguent réciproquement leurs biens, et font leurs enfants vivants à cette date leurs héritiers universels, à l'exception de leur fils Étienne Innocent, qu'ils privent de ses droits. Par ailleurs, Jean Varambon lègue par préciput à son fils Jean François sa maison de Moûtiers, sise près de l'hôpital ²³⁷.

Enfants, nés et baptisés à Moûtiers :

- 5-1) Demoiselle Jeanne Jacqueline VARAMBON, baptisée le 9 novembre 1712 (parrain : Spectable André Viguet, juge de l'archevêché ; marraine : Demoiselle Jacqueline Bruny) ; morte à Moûtiers le 3 septembre 1742 et inhumée le lendemain. Elle épouse à Moûtiers le 18 mai 1734, avec un contrat dotal passé le même jour ²³⁸, Discret M. Jean François Marie FAVERGEON, demeurant alors Feissons-sous-Briançon, né à Cevins, fils de feu François Favergeon.
- 5-2) Demoiselle Françoise VARAMBON, baptisée le 19 février 1714 (parrain : M. Étienne Innocent Varambon ; marraine : Demoiselle Jacqueline Viguet) ; morte à Moûtiers le 2 avril 1790, et elle est inhumée le lendemain. Elle épouse en première nocces, avec un contrat dotal passé le 13 juillet 1739 ²³⁹, Maître Germain CHEVALLIER, procureur au siège mage de Tarentaise et bourgeois de Moûtiers, fils de feu Maître Claude Chevallier. Elle se remarie, par contrat dotal passé le 28 janvier 1746, avec M. Anselme DIACONIS, bourgeois d'Annecy.
- 5-3) Jeanne Catherine VARAMBON, baptisée le 4 juillet 1716 (parrain : M. Jean Pierre Bruny ; marraine : Demoiselle Catherine Varambon) ; morte à Moûtiers le 22 mai 1735, et inhumée le surlendemain.
- 5-4) Étienne Innocent VARAMBON, né et baptisé le 25 mai 1717 (parrain : M. Étienne Innocent Viguet, avocat ; marraine : Demoiselle Angélique Varambon, veuve de feu Mr Crosé). En 1742, ses parents le privent de leur succession.
- 5-5) Benoît VARAMBON, baptisé le 23 septembre 1718 (parrain : Révérend messire Benoît Bruny ; marraine : Marie Henriette Delachenal) ; mort jeune.
- 5-6) Demoiselle [Jeanne] Catherine VARAMBON, née vers 1720, morte à Moûtiers le 18 septembre 1763 et inhumée le lendemain. Elle épouse à Moûtiers le 5 juillet 1742, avec un

²³⁶ Notaire Muraz. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1849, *folio* 365. Françoise Viguet, assistée de Spectable Maximin Grognet, son curateur et parrain, se constitue en dot la somme de 6.000 florins. André Viguet, son oncle, lui donne 500 florins en augment de dot. De son côté, Jean Varambon, autorisé par son père, donne à sa future femme 3.250 florins en augment de dot.

²³⁷ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1908, *folios* 609 à 611.

²³⁸ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1892, *folios* 538 (*verso*) et 539. Jeanne Jacqueline Varambon, du consentement de son père, se constitue en dot sa part de l'héritage à venir de son père. Elle se constitue également la somme de 400 livres.

²³⁹ Notaire Serre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1903, *folios* 641 (*verso*) et 642. Françoise Varambon se constitue en dot ses biens et ses droits, plus la somme de 400 livres et son trousseau. De son côté, Germain Chevallier donne à sa femme 1.000 livres en augment de dot, plus 2.000 livres en toute propriété, « à cause de nocces ». Par ailleurs, Révérend Joseph Chevallier, prieur de Gilly, frère de Germain donne son consentement à la constitution dotale de Françoise Varambon et aux donations faites par son frère.



contrat dotal passé le 13 novembre 1741 ²⁴⁰, M. Dominique DAVID-LAURE, fils de feu sieur Pierre David-Laure. Originaire de Domène en Dauphiné, et « demeurant à Moûtiers depuis plus de dix ans », il est maître apothicaire en cette ville. Peu de temps avant de mourir, il teste dans sa maison à Moûtiers le 1^{er} septembre 1756, et il fait faire le surlendemain l'inventaire de ses biens meubles. Il codicille le jour suivant 4 septembre, laissant l'usufruit de ses biens à sa femme et lui donnant la tutelle de son fils et héritier ²⁴¹. Il est mort deux mois plus tard, et il est inhumé le 17 décembre dans l'église des Frères mineurs du couvent St-Michel.

- 5-7) Marie Philiberte VARAMBON, baptisée le 14 septembre 1722 (parrain : M. Philibert Viguet ; marraine : Demoiselle Marie Bovéry) ; mort jeune.
- 5-8) Demoiselle Anne Marie VARAMBON, baptisée le 4 [juillet ?] 1723 (parrain : M. Jacques Ulliel, procureur ; marraine : Anne Marie Boch) ; morte à Moûtiers le 25 mars 1775 et inhumée le lendemain dans l'église métropolitaine. Elle teste la veille de sa mort en faveur de Benoît et Marie Françoise Cartanas, ses enfants ²⁴². Elle épouse à Moûtiers le 22 mai 1745 Spectable Augustin CARTANAS, baptisé en cette ville le 25 mars 1722, fils de Spectable Joseph Cartanas et de Demoiselle Philiberte MARION. Bourgeois de Moûtiers, il est mort après sa femme.
- 5-9) Demoiselle Marie Françoise VARAMBON, née et baptisée le 1^{er} février 1726 (parrain : François Marie Revin ; marraine : Françoise Ferley). Bourgeoise de Moûtiers. Elle teste le 15 avril 1775. Elle veut être inhumée dans l'église Ste-Marie de Moûtiers, au tombeau de ses parents. Elle ordonne que l'on célèbre trente messes basses les jours de son enterrement, de sa neuvaine et de son anniversaire. Elle veut que l'on emploie pour ses funérailles treize flambeaux de cire fine (d'une livre et demie chacun). Elle lègue à sa nièce Marie Catherine Messiez une douzaine de chemises « de toile fine et de la première qualité », une paire de boucles d'argent, une tabatière et un étui en argent, et une paire de boucles d'oreilles « à pierre bleue [et] garnies d'argent ». Elle lègue à Marie Françoise Cartanas, aussi sa nièce et sa filleule, une douzaine de chemises « de toile ordinaire de pays ». Elle lègue à Claudine Varambon, sa sœur, le reste de ses « nippes » et de son linge, toutes ses coiffes et tous ses bijoux. Elle la fait son héritière universelle pour une moitié, et pour l'autre moitié Jean Messiez, son mari. Au cas où ils décèderaient avant elle, elle leur substitue ses neveux Joseph François et Claude Antoine Messiez, et à défaut Marie Catherine Messiez ²⁴³. Le 9 floréal an IV, elle vend tous ses biens à Jean-Baptiste Gazagne, moyennant la somme de 1.800 livres de France ²⁴⁴.
- 5-10) Demoiselle Claudine VARAMBON, née et baptisée le 3 juin 1727 (parrain et marraine : Étienne Innocent et Jeanne ... Varambon, frère et sœur) ; morte à Moûtiers le 6 janvier 1792, inhumée le lendemain dans l'église paroissiale. Elle teste le 15 avril 1775 ²⁴⁵. Elle épouse à Moûtiers le 8 février 1757 Égrège Jean MESSIEZ, bourgeois de Moûtiers et substitut procureur, né à Allondaz, fils de sieur Pierre Messiez.
- 5-11) Sieur Jean François VARAMBON, né à minuit le 24 août 1728 et baptisé le jour suivant (parrain : Spectable Jean François Ferley ; marraine : Jeanne Lucrèce, sa sœur). Cohéritier

²⁴⁰ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1907, *folios* 697 (verso) et 698. Catherine Varambon se constitue en dot tous ses biens et droits, et un trossel estimé 300 livres, avec les bijoux et les meubles.

²⁴¹ Notaire Bergonzy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1939, *folios* 25 et 26.

²⁴² Notaire Front. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1976, *folio* 9.

²⁴³ Notaire Baudé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2c 1976, *folio* 44.

²⁴⁴ Notaire Muraz. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 2040, *folio* 783.

²⁴⁵ Notaire Baudé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1976, *folio* 44.



universel de ses parents en 1742, il est bourgeois de Moûtiers. Le 6 septembre, il vend à ses sœurs Jeanne Catherine, Anne Marie, Marie Françoise et Claudine tout ce qu'il possède « dans le présent pays », moyennant 1.000 livres ²⁴⁶.

- 5-12) Philibert VARAMBON, baptisé le 2 avril 1730 (parrain : Philibert Revin ; marraine : Françoise Varambon) ; mort à Moûtiers à minuit dans la nuit du 22 au 23 février 1738, et inhumé le jour suivant.
- 5-13) Jeanne Antoinette VARAMBON, née et baptisée le 5 avril 1732 (parrain : Jean-Baptiste Ulliel ; marraine : Jeanne Catherine Varambon) ; morte jeune.
- 5-14) Martine VARAMBON, née et baptisée le 24 juillet 1734 (parrain : M. Jean Cock ; marraine : Martine Facemoz) ; morte à Moûtiers le 4 octobre 1735 et inhumée le lendemain.



²⁴⁶ Notaire Bergonzy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1951, *folios* 281 et 282.



Index des noms de conjoints

A	
ANSELME	43, 60
ARCOLLIÈRES (d')	68
ARNAUD	58

B	
BAL	26
BALLY	14
BARRAL	26
BERMOND	50
BERNARD	14, 15, 22, 38, 57
BOCH	35
BOLLIET	61
BONNARDEL	28
BOURGEOIS	67
BOUVIER-GARZON	37
BOZON du CHÂTELARD	26
BRUNET	10, 16, 29
BRUNIER	15, 34
BRUNY	20, 25, 67, 72
BURNIER	63

C	
CARTANAS	40, 75
CHALANDIÈRE (de la)	56
CHAPEL	8, 28
CHARVOZ	28
CHEVALLIER	74
CHEVRIER (de)	56
CHOULET	33
CLOS (du)	57
COMNÈNE (de)	68
CORNEILLE	9
CRESCHEREL (de)	5
CROSAZ	49
CROSE	42, 71
CROSÉ	25
CUDRAZ	17
CURTET	16

D	
DAUPHIN	67
DAVALLON de SAINT-PAUL	28, 56, 66

DAVID-LAURE	75
DELACHENAL	14, 68
DERONAY	48
DIACONIS	74
DOMENGET	30
DUCLOS	13
DUMAS	42
DUPLAN	15, 64
DURANDARD	23, 29, 44, 56, 59, 65, 67
DUTOUR	19
DUVERGER de BLAY	57

E	
ESCAMBORD	37, 46

F	
FAVERGEON	74
FERLEY	7, 10, 21, 29, 37, 46, 56, 65, 66
FIGUET	54, 57

G	
GABET	35, 36
GARRIoud	28
GENY	14
GEORGE	49
GEVRY	10, 21
GIROD	72
GREPPAT	26
GROGNET	23
GRUMAIL	10, 19
GUILLOT	13

H	
HOSPE	6, 65
HOSTE	64

J	
JARSU	15
JAY	53

K	
KOLB (de)	71



L

LABORET.....8, 26, 42
LAFORET14
LAUDES de la VILLANE (de).....56

M

MAGDELAIN (de)58
MANSORD30
MARESTE (de).....68
MARESTE de MONTAIGRE (de).....66
MARION40
MARTIN-FALCOZ45
MATHERET17
MERCIER18
MEREL46
MERMOZ.....47
MESSIEZ75
MIQUET.....49
MONARD71
MORARD.....68
MORIS21
MORRIS.....24
MOYSAT.....65
MUGNIER24

P

PERRÉAN.....48
PERRET49
PESSOZ.....7
PESSY8, 13, 41, 70
PÉTEX.....49
PINGON (de).....6, 54
POMAT37
PONDRUEL.....10
PORTIER du BELLAIR.....62, 63
PROVENCE (de).....16

R

RAPIN 57
RAYNALDY 33
RÉGIS..... 54
REPLAT.....15, 17, 20, 26, 37, 60
REYMOND..... 14, 47
RUFFIN (de)..... 68

S

SANTERRE..... 9
SERRET 6

T

THIERRY 19, 56
TOURTON..... 31
TRANCHANT..... 42
TROLLIET 12, 19, 67

U

UDRY 17
ULLIEL 10

V

VALLET 19
VALLIAT 27
VARAMBON 19, 22, 56
VAROT 12, 26, 57
VEFFRAY 17
VERDUN..... 61
VICHARD 42
VICTOR 6
VIGNOD (de)..... 66
VIGUET20, 27, 58, 65, 74
VIRY (de) 56
VOISIN..... 68
VORGER..... 56

